

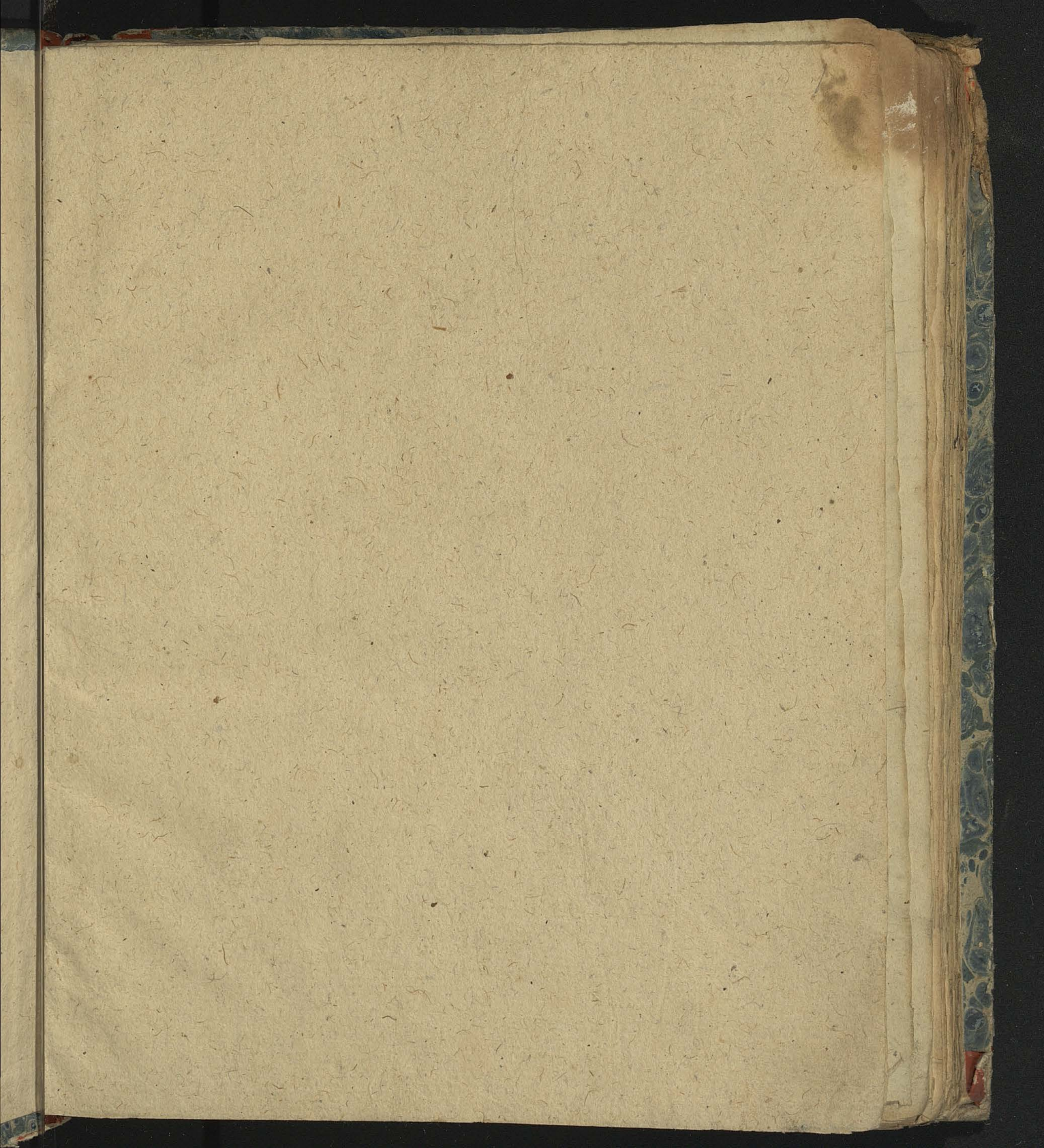
Biblioteka Jagiellońska.

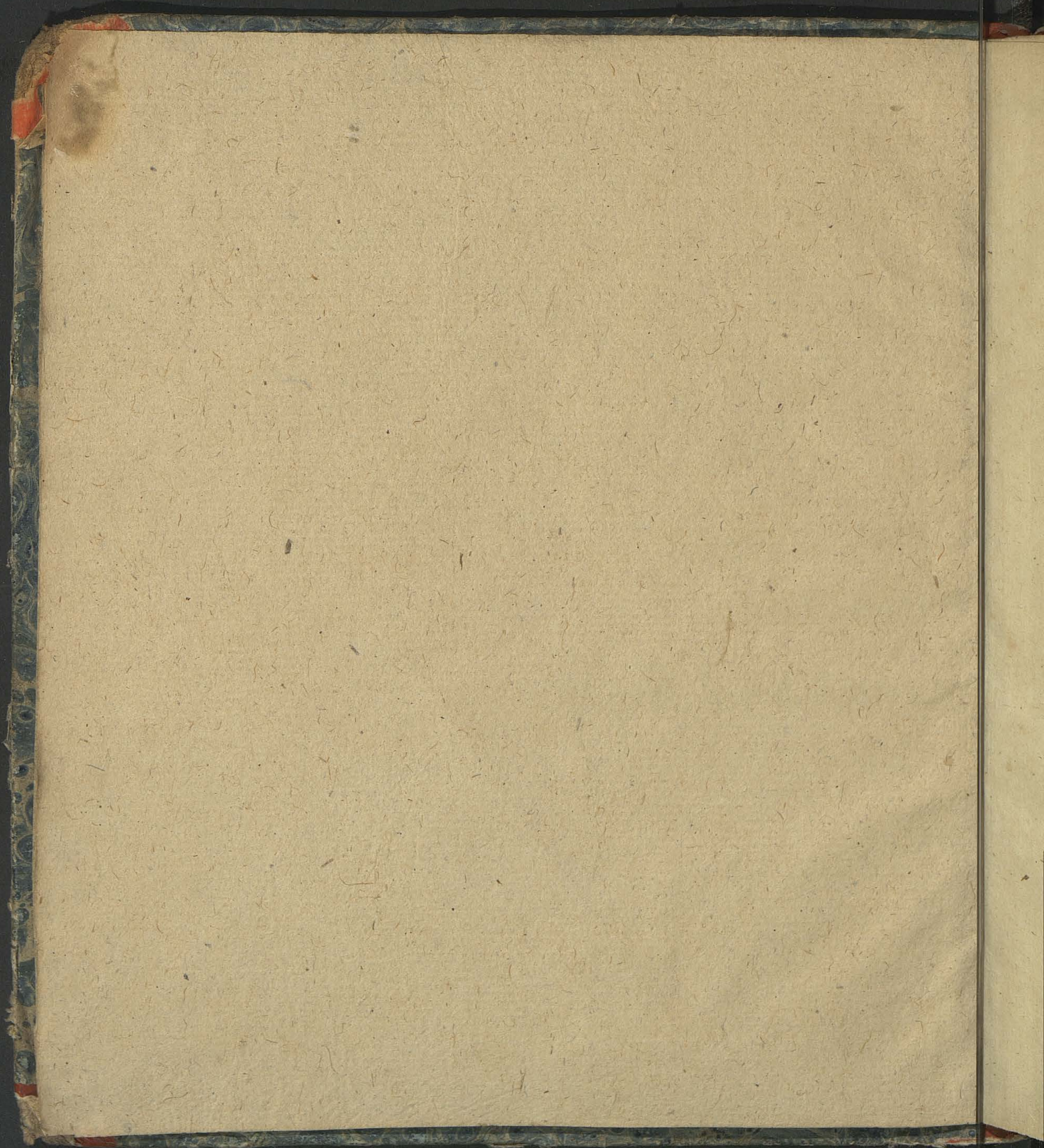


Goii  
II

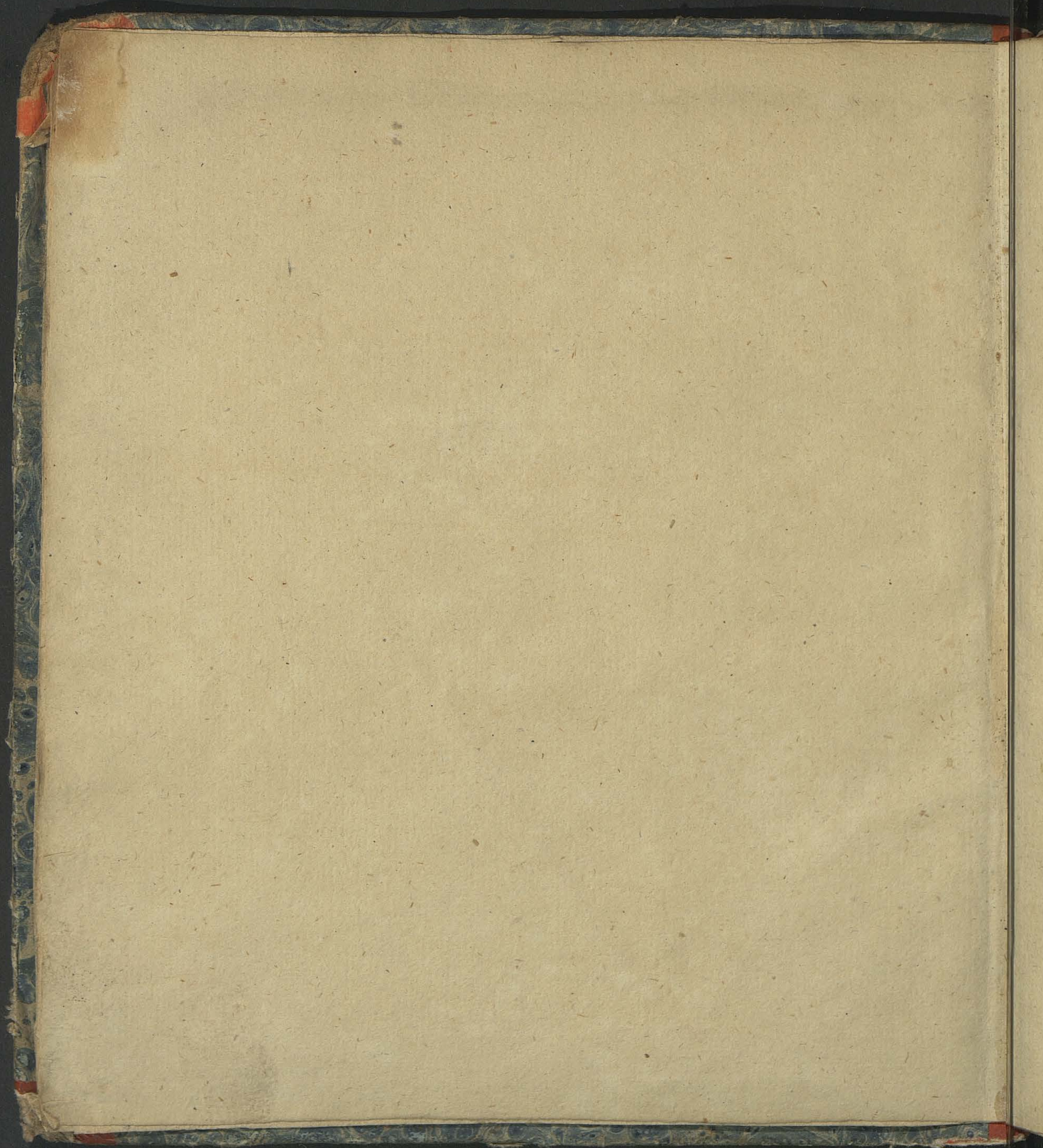
6011

Ms. 6011









3

# Observations

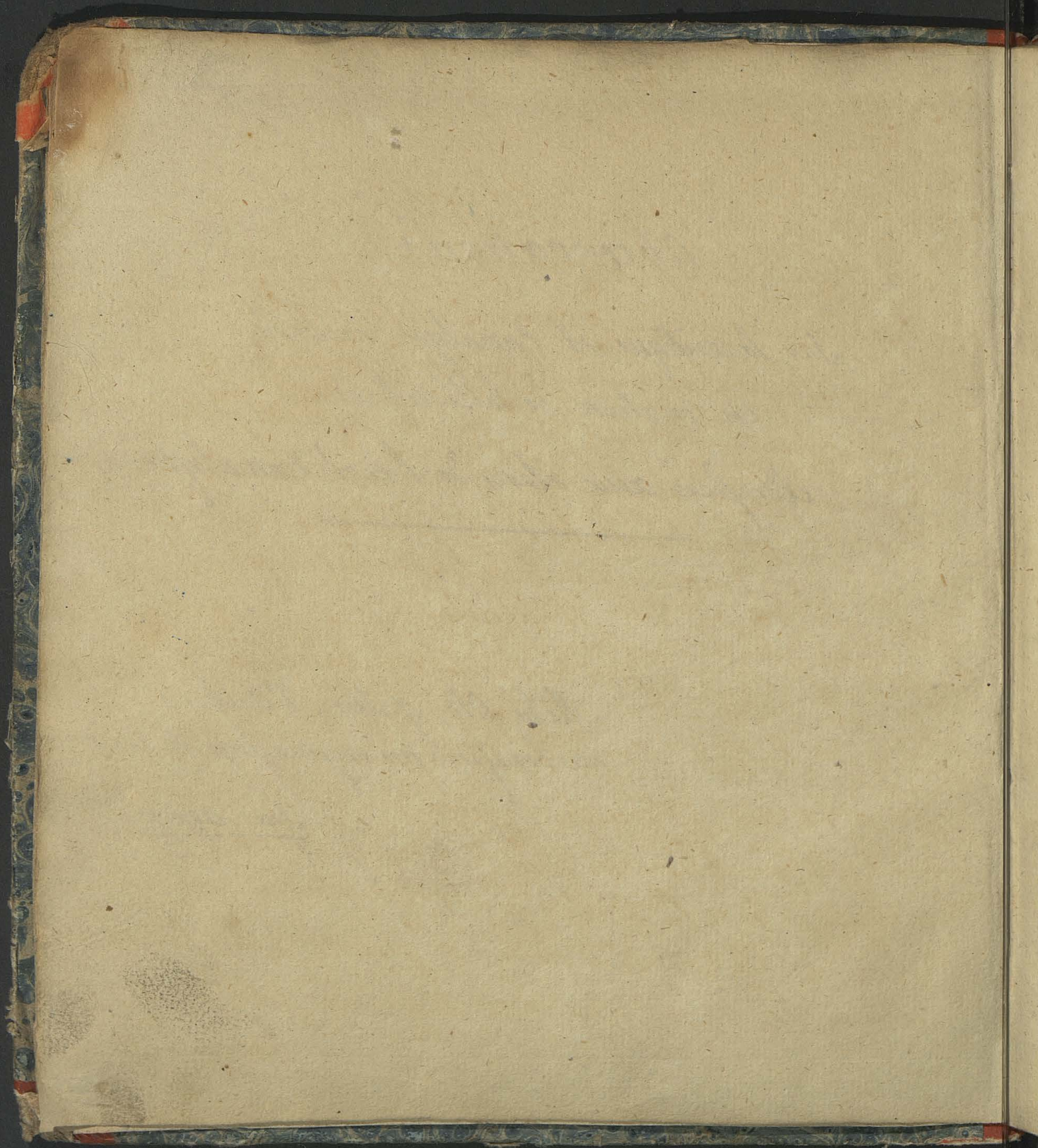
Sur la critique et l'analyse raisonnée  
en matière de littérature.

adressées aux élèves de l'école dramatique.

---

Mihi Oto, Galba, Vitellius  
neque beneficiis neque injuria cogiti sunt.

Ann.:



De la critique

Observée dans ses rapports généraux et particuliers: —  
 de son origine: — des diverses classes dans lesquelles  
 on la partage: — de son objet: — de son but: — de ses  
 moyens: — des résultats qu'elle produit soit en  
 bien soit en mal: — des abus qui en sont la suite: Et  
 surtout dans les objets qui tiennent à l'art  
 dramatique et aux représentations  
 théâtrales.

Aux élèves de l'école dramatique.



N'imaginerez pas MM. que sous ce nom gé-  
 néral de critique je veuille comprendre ces satyres indé-  
 centes, souvent remplies d'un fiel amer, et toutefois aussi  
 monotones, aussi fastidieuses qu'une dissertation scientifi-  
 que, ces satyres où l'on ne trouve que des plaintes sans  
 motifs, des reproches sans fondement, des plaisanteries

Sans graces; des bons-mots sans sel et sans finesse, enfin des trivialités dégoûtantes et des sarcasmes aussi dénués d'esprit que de politesse. Je laisse à ceux de nos oisifs qui n'ont rien de mieux à faire de leur temps, le mérite de <sup>discuter</sup> juger et d'apprécier comme ils le jugeront à propos, ces diatribes anti-littéraires, rédigées au sein de l'obscurité, par des écrivains à la douzaine, dont tout le talent consiste à répéter ou à <sup>maladroitement</sup> siffler ce que d'autres ont dit ou fait avec plus de sens et de goût. De pareilles critiques, sous quelque nom qu'elles se déguient, ne méritent pas de fixer les regards de lecteurs honnêtes; la discussion qu'elles exigeraient serait indigne de ma plume et de votre attention.

Je ne me permettrai pas même de renfermer dans cette classe, ces réparties injurieuses, ces récriminations diffamatoires où, sous prétexte de venger les auteurs, les acteurs, et même le public qui garde modestement le silence au milieu de ces débats, on ne se

propose réellement d'autre but, que d'insulter sans pudeur des hommes de lettres avantageusement connus, parce qu'ils osent dire la vérité, et dénoncer l'erreur au mépris qu'ils méritent, et les satyriques et leurs protégés. Des écrits de ce genre, bien qu'ils usurpent par intervalles une place dans nos feuilles publiques, ne valent pas l'importance momentanée que leur donnerait un examen réfléchi: ils ne pourraient que déshonorer et le nom et le rang qui on leur assignerait.

Ce mot critique pris dans sa véritable acception, ne peut et ne doit s'appliquer qu'à ces analyses raisonnées, dans lesquelles un ordre sage, une méthode lumineuse s'unissent au vrai savoir, pour donner plus de force aux vérités qu'on y discute; à ces analyses, où l'auteur plus occupé de la gloire des lettres que de son propre intérêt, juge sévèrement, mais avec impartialité, tout ce qui peut contribuer à leur progrès; repousse avec le mépris de l'indignation,

tout ce qui pourrait en arrêter l'essor; compte pour rien toutes ces recommandations emphatiques, que l'intrigue et la flatterie accordent aux ouvrages les plus médiocres, et ne place au premier rang que ces beautés supérieures, auxquelles le génie et le goût ont apposés leur cachet.

Tels sont, en effet, les seuls écrits que l'on puisse ranger dans la classe de ces productions littéraires que nous nous proposons d'examiner ensemble.

Cependant, puisqu'il a plu à certaines personnes de profaner le nom respectable de critique, jusqu'à le donner à des diatribes impertinentes, marquées au coin de l'ignorance, de la mauvaise foi et du mauvais goût; puisqu'elles le provoquent même à de petits libelles obscurs qui, ne pouvant obtenir les honneurs de l'impression, ou même un coin dans quelque un des suppléments de nos gazettes, <sup>(a)</sup> ou l'on recroit tout pour de

(a) Champfort qui savait ridiculiser avec tant d'esprit les objets même qui semblaient devoir échapper au ridicule; Champfort se moque sans pitié de ces productions éphémères, qui montent sur des échafes pour se faire voir de loin, et comparant les gazettes où elles s'introduisent, à certaines

l'argent, se harardent à circuler manuscrits, passent  
de mains en mains, courent les cafés, les billards, et au besoin  
même, les cabarets, et se répandent dans certaines sociétés  
où ne règne pas le meilleur ton: <sup>que pourrions nous opposer à</sup> ~~leur~~ ~~extravagance~~ ~~et~~ ~~leur~~ ~~extravagance~~  
d'aussi ridicules prétentions? nous ne pouvons, en ces cas, ni même excuser  
leur extravagance; le sacrifice serait un peu trop cou-  
teux; et bien, il faut les y laisser; — aussi bien,  
~~leur~~ ~~mais~~ ~~au~~ ~~moment~~ ~~de~~ ~~les~~ ~~y~~ ~~laisser~~, ~~car~~ ~~leurs~~ ~~efforts~~ ~~que~~  
nous ferions pour les en tirer, seraient infructueux,  
et nous exposerait, en pure perte, à des désagréments  
que la prudence nous ordonne d'éviter.

En effet, vouloir heurter de front l'ignorance opiniâtre  
de <sup>certains</sup> ceux qui composent ces parquinades, et l'aveugle  
inconséquence des capotteurs qui les mettent en crédit,  
ce serait former une entreprise gigantesque très au des-  
sus de nos forces, et qui d'ailleurs ne nous menerait à  
rien. Laissons donc ces prétendus oriphèes jouir en paix  
de leur triomphe éphémère; abandonnons leur ca-  
champ de la critique qu'ils déshonorent, et permettons,  
boutiques de revendeurs et de bouquinistes, où les talens se met-  
tent à l'enchère, se taxent au plus haut prix, et finissent  
par se vendre au rabais. —

pour un instant, à leur soi-disant chefs-d'œuvres, d'usurper  
 un rang et une <sup>même</sup> célébrité dont ils sont indignes. ils ne la  
 conserveront pas long tems, ils auront bientôt le sort de  
 ces animaux venimeux qui, après avoir végété <sup>deux</sup> quelques  
 jours, sont périr à quelques pas du lieu qu'ils souillaient,  
 et ne laissent de traces de leur passage que par l'odeur infecte  
 qu'ils ont exhalé. Leurs odieuses critiques disparaîtront  
 avec l'échafaudage de leur gloire, et la vraie censure,  
 l'analyse raisonnée leur survivront, et conserveront à  
 jamais l'importance et le crédit que la confiance d'un pu-  
 blic sage et réfléchi aura cru devoir leur attribuer.

Toutefois, pour ne point jeter de confusion dans  
 cet ouvrage, et ne pas vous exposer à des méprises qui  
 nuiraient encore plus à votre jugement qu'à votre ré-  
 putation naissante, laissons le nom de critiques, à ces pam-  
 phlets méprisables, qui sont <sup>pour le moins aussi</sup> encore plus absurdes que  
 méchans, et donnons exclusivement celui d'analyses  
 raisonnées, aux observations de la nature de celles qu'on  
 trouve de tems à autre dans nos gazettes, et qui y forment

un contraste si plaisant avec les réponses incongrues  
qu'on ne manque pas d'y faire. Comme ces observations  
judicieuses, à tous égards, ont constamment pour bases les vrais  
principes, et que la dialectique qu'on y retrouve à chaque  
pas, n'exclut ni l'esprit ni le goût, je vous y arrêterai aus-  
si long temps que l'exigera l'intérêt que je prends à votre  
instruction, et je tâcherai de vous en faire bien sentir  
la nécessité et les avantages, surtout pour les objets  
qui tendent au perfectionnement de l'art dramatique,  
objets d'une importance <sup>moyenne</sup> ~~faible~~, et qui vont être bientôt  
de votre ressort.

Nous remonterons à l'origine de cette analyse <sup>(a)</sup>  
nous la prendrons à son berceau; nous observerons sa  
marche et ses progrès; nous la suivrons dans les diverses  
chances qu'elle a éprouvées; nous discuterons ~~sa~~

(a) Si toutefois la nécessité de faire mieux sentir l'étymo-  
logie de ce mot critique, ou telle autre circonstance de ce  
genre me forçait de l'employer dans l'acceptation que l'usage  
lui attribue; dans ce cas même il vous sera facile de distinguer  
le sens dans lequel je le présenterai; et vous ne confondrez pas une  
critique dénuée de raisonnement, avec une analyse sage et lumineuse.

Les caractères qui doivent la distinguer, et nous déterminerons l'objet qu'elle doit se proposer pour être réellement utile. Enfin pour compléter ce tableau synthétique, nous parcourrons les différentes classes dans lesquelles la loi, l'usage ou les circonstances l'ont partagée, et nous signalerons dans chacune les avantages qu'elle offre aux sciences, et aux arts, et le tort qu'elle peut leur faire, lorsqu'elle ne remplit pas son objet ou qu'elle le remplit mal, soit par distraction, soit par ignorance: car si elle se montrait infidèle à ses obligations par mauvaise foi, et pour se prêter aux manœuvres sourdes d'une cabale ennemie de la vérité et de l'intérêt public, ce ne serait plus une analyse raisonnée, mais une satyre inconséquente ou calomnieux suivant les cas, et qui ne mériterait pas de fixer l'attention d'un lecteur réfléchi.

Je n'ai pas besoin de vous prévenir que je ne  
pourrai vous donner sur tous ces objets que de sim-  
ples aperçus: un volume ne suffirait pas si je voulais  
traiter chacune de ces matières avec toute l'étendue  
qu'elle réclame. mais au moins je vous mettrai  
sur la voie; Je vous montrerai de loin le but auquel  
vous devez tendre; Je vous indiquerai, de distance en  
distance, les écueils qui pourraient entraver votre  
marche, et je vous ferai entrevoir les moyens à l'ai-  
de desquels vous pourrez les éviter. D'après ce que  
votre affaire de ne point vous écarter de la route que  
vous aurez prise, et de la suivre avec cette constance  
qui peut seule conduire au terme qu'on s'est proposé.

§. I.

Origine de la critique  
Considérée sous le point-de-vue d'analyse raisonnée.

S'il a jamais existé un peuple qui, durant une longue  
suite de siècles, soit resté tranquille possesseur d'une contrée

aussi vaste que fertile; qui se soit multipliée rapi-  
 dement sous un ciel presque toujours pur et serein;  
 auquel la nature ait prodigué tous ses bienfaits;  
 dont elle ait même prévenu et les besoins et les desirs;  
 qui n'ait jamais connu ni les dévotres inséparables  
 des divisions intestines, ni les atrocités barbares des  
 guerres extérieures; ni les ravages de la peste, ni les  
 horreurs de la famine, en un mot, aucun de ces fléaux  
 destructeurs qui ravagent tour à tour les climats les  
 plus fortunés, et qui en bannissent insensiblement  
 la tranquillité et le bonheur: Si, dis-je, il a jamais  
 existé un peuple que sa position, les conjonctures  
 et les chances du hazard aient si éminemment favorisé,  
 et qui n'ait point abusé de ces dons; à coup sûr ce peu-  
 ple a dû se former de bonne heure une idée réfléchie  
 des sciences et des arts qui pouvaient multiplier les  
 sources de sa félicité; il a dû le premier les créer, les  
 cultiver avec succès, fixer les principes qui devaient  
 leur servir

leur servir de base; attacher une haute importance à tous les objets de spéculation politique qui contribuent efficacement au maintien de l'ordre social; faire des découvertes utiles, et reculer sensiblement les bornes du savoir et du goût.

Par une suite nécessaire, ce peuple a eu aussi, si avoir dès la plus haute antiquité, des critiques ou, si vous l'aimez mieux, des censeurs, investis, non de l'autorité, mais de la confiance du gouvernement, et qui étaient regardés par toute la nation, comme les interprètes-nés de tout <sup>ce</sup> qui avait trait aux sciences, comme les surveillans et les conservateurs des principes, et des règles que leurs ancêtres avaient établies. <sup>ils</sup> ~~qui~~ <sup>devaient, par conséquent,</sup> en maintenir l'exécution, et prévenir toutes les atteintes que l'ignorance, le préjugé, le fanatisme et la mauvaise foi auraient pu leur porter. La principale fonction de ces censeurs était, sans doute, d'ouvrir la carrière aux novices qui voulaient se consacrer à l'étude: ils y dirigeaient leurs premiers pas; leur montrant

de loin le but auquel ils devaient tendre; leur tra-  
 çaient la route qui pouvait les y conduire; les empê-  
 chaient de s'en écarter, sous quelque prétexte que  
 ce fût; les éclairaient du flambeau de leur expé-  
 rience, et perpétuaient ainsi de génération en gé-  
 neration, Les éléments de la vraie doctrine.

Et bien, ce peuple, tel que je le suppose ici, où  
 devons nous le chercher? ne serait-ce pas sur les rives de  
 L'Indus et du Gange; dans cette belle contrée, la plus  
 féconde et la plus riche de l'Asie; dans cette contrée  
 qui habitait l'Inde la tranquillité, la paix et la  
 bonheur? oui, sans doute, c'est chez les anciens ha-  
 bitans de ces plages fortunées que nous retrouverons  
 les traits originaux que je viens d'esquisser. après  
 eux viendront plus tard se ranger dans le même cadre,  
 Les Egyptiens, les phéniciens et les Chaldéens qui, après  
 avoir été long-temps leurs disciples, ont fini par devenir

Leurs émules et leurs rivaux, et sont même parvenus à les faire presque oublier.

Ce serait donc chez ces peuples, chez le premier surtout, que nous pourrions découvrir l'origine des écrits auxquels on a donné par la suite le nom d'analyse raisonnées, et probablement nous découvririons dans leurs ouvrages, des vestiges encore après marquant de cette science; <sup>car elle est, sans doute,</sup> <sup>leurs</sup> probablement aussi <sup>elles</sup> américaine que les productions; puisque, par leur nature même, devaient être nécessairement de son ressort.

Mais malheureusement je ne suis ni aussi savant antiquaire, ni observateur aussi profond que M. M... qui a étudié la langue Sanscrite sans sortir de Narsovie, et qui l'a même apprise à fond, sans avoir besoin des froides leçons d'un maître, qu'il eût peut-être cherché en vain sur ces plages orientales. Si j'avais son génie transcendant, je vous débiterais de belles conjectures sur les sciences qui ont fleuri dans les Indes, à une époque où notre monde n'existait pas encore.

mais j'aime mieux attendre les grammairistes raisonnés,  
 et les dictionnaires qu'il a promis de nous donner sur cet  
 idiôme éteint depuis sept à huit mille ans. Jusqu'à ce  
 moment qui arrivera quand il plaira à dieu, on voudra  
 bien user d'indulgence envers un pauvre écrivain, qui  
 rampe terre à terre aux pieds du maître, sans  
 l'inspiration duquel il n'ose rien entreprendre, et  
 l'on me permettra de laisser reposer en paix les om-  
 bres des antiques Bramiens, et même celles des Paris,  
 sur les rives fortunées du fleuve, qu'ils fertilisaient  
 autrefois.

Au surplus, pourquoi devons nous remonter  
 si haut, et nous perdre dans le labyrinthe de ces archives  
 plus célèbres qu'elles ne peuvent être utiles, et que leur  
 extrême éloignement dérobe à nos regards? Les Grecs  
 sont un peu plus voisins de nous, et l'on est d'ailleurs  
 plus familiarisé avec eux. allons donc chercher  
 dans les monumens qu'ils nous ont laissés, des traces  
 de cette science qu'ils ont peut-être mieux connue

encore que Les Indiens, ou que d'ailleurs ils ont condu-  
 te à un degré de perfection assez distingué. ces Grecs  
 que tant de gens admirent sur parole, et sans chercher  
 à les connaître, ces Grecs ont été nos modèles dans  
 tous les genres bons ou mauvais, pourquoi ne pourraient  
 ils pas être nos guides dans celui-ci comme dans tant  
 d'autres, où leurs décisions sont devenues des oracles pour  
 nous? Les Latins n'ont pas été si difficiles à cet égard;  
 Le nom même qu'ils ont donné à cet art, en le recevant  
 d'eux, indique assez clairement cette origine. En effet,  
critice - critices est évidemment un mot grec, et celui  
 de centura qu'on lui a substitué plus tard, est d'une  
 date beaucoup plus moderne, et ne présente pas  
 une idée aussi étendue.

Ouvrons l'histoire des diverses Républiques de la Grèce,  
 et surtout de celle d'Athènes, nous y trouverons par-  
 tout des preuves, que l'usage de soumettre à l'analyse  
 les ouvrages des écrivains qui jouissaient de quelque ré-  
 putation, s'y était établi dès la plus haute antiquité.

nous voyons que du tems d'Homere et même avant lui,  
 Les poëtes se censuraient les uns les autres, et que chacun  
 d'eux se permettait sans scrupule de reprendre les  
 fautes qu'il remarquait dans les écrits de ses émules,  
 ou de ses rivaux. On n'ignore pas, qu'outre l'Illiade  
 et L'Odyssee, Homere lui-même a composé deux  
 petits poëmes qui étaient évidemment allegoriques,  
 et qui renfermaient une critique très piquante des  
 mœurs de son tems, et des productions littéraires qui  
 étaient le plus en vogue alors. Depuis ce poëte ini-  
 mitable jusqu'au règne d'Alexandre et même beau-  
 coup plus tard, nous voyons, de siècle en siècle, des  
 historiens, des poëtes, des orateurs, et même des artis-  
 tes, user assez largement de ce privilege que s'attri-  
 buait tout homme instruit, et dont il pouvait sans  
 rencontrer aucun obstacle ni de la part du gouvernement,  
 ni de celle des particuliers. mais il paraît que pen-  
 dant plusieurs siècles, chacun de ces critiques se bornait  
 au genre dans lequel il s'exerçait lui-même, et qui

par conséquent lui était plus familier. Aristote est, sinon le premier, du moins le plus connu des écrivains, qui se sont fait de la critique une espèce de profession. Il s'étendait à presque tous les genres, mais surtout à ceux qui tenaient par un rapport quelconque à la littérature et à l'art dramatique. Sa poétique est devenue à quelques changemens près, que le temps, l'usage et le goût des différens peuples ont introduits, la règle de tous les auteurs qui ont écrit en vers, comme c'est d'après sa rhétorique que se sont formés les plus fameux orateurs chez les Grecs eux-mêmes, et plustard chez les Romains, lesquels ont tour-à-tour servi de modèles à ceux qui leur ont succédé, et qui ont pour le moins autant profité de leurs instructions et de leurs conseils, que de leurs exemples.

Ces critiques n'étaient point spécialement autorisées, et moins encore payées par le gouvernement, comme l'ont été jusqu'à nos jours, dans presque tous les états polices, ces censeurs prétendus littéraires, qui se croyaient les héritiers  
et les représentants

et les représentants des Aristote, des Cicéron, des Quintillien, et qui, pour la plupart, ne connaissaient que ces grands-hommes que de nom. En effet, combien peu en comptons nous, depuis l'époque de leur création, qu'on puisse ranger dans la classe des vrais sçavans, des observateurs profonds, et même des littérateurs instruits. Le titre seul de censeurs impériaux, Royaux, Ducaux &c. qu'on leur donne, et dont ils tirent vanité, n'annonce-t-il pas clairement, qu'ils tiennent plus à la gloire du Monarque qui les pensionne, qu'à celle des lettres, qui leur sont indifférentes, par la raison qu'elle, leur sont presque toujours étrangères?

Intimement convaincus que tout écrivain, tout artiste qui fait paraître un ouvrage quelconque, se soumet par cela même au jugement de tous ceux pour lesquels il a travaillé, les Critiques grecs se reniaient les interprètes du public, et ils exerçaient en son nom, le droit que l'auteur lui avait attribué, celui de décider souverainement sur le mérite de toute espèce de productions; car dès qu'il y avait mis la dernière main, et qu'il en faisait courir des copies, elles devenaient la propriété de tout le peuple. D'après ce principe, tous ceux qu'il avait en quelque sorte inventés de son autorité, et qu'il reconnaissait pour ses

mandataires, pouvaient donner librement, et sans aucune autre réserve que celle qu'imposent la décence<sup>2</sup> et l'urbanité, leur opinion sur toutes les créations du génie et de l'art, qui se montraient à l'académie, au portique, au Lycée, au théâtre, et même dans les athénées particuliers. Ils y reprenaient hardiment tout ce qui était contraire aux règles du savoir et du goût, et ne louaient que ce qui se trouvait parfaitement d'accord avec les principes généralement adoptés.

Comme cette opinion était presque toujours celle du plus grand nombre, il était rare qu'on appelât de leurs décisions; car on était convaincu qu'elles reposaient sur une connaissance réfléchie de ces principes et de ces règles, que personne n'eût osé révoquer en doute, et sur un examen impartial des matières, qu'ils s'étaient chargés de discuter. Aussi leur jugement, tout involé qu'il fut, était adopté par tout le monde, et devenait bientôt la règle de l'opinion <sup>générale</sup> publique.

Cependant le public, en cédant ses droits aux commettans qui étaient censés le représenter, ne s'en désaisi-  
ssait

(192.)

d'insaisirait pas au point, qu'il ne pût <sup>en puis</sup> les exercer par  
lui-même. Il les exerçait souvent en masse, et chaque  
particulier avait le même privilège, quel que fût  
son rang et sa fortune; il lui suffirait pour cela  
d'être citoyen. — mais quelques générales qu'elles  
furent, ces prérogatives ne pouvaient faire éclorre  
chez les Grecs autant d'abus que chez nous; car  
alors on ne connaissait pas l'art de juger les écrits  
sans les examiner, et souvent même sans les lire;  
art très ingénieux que nos beaux-esprits de café ont  
porté au plus haut degré de perfection, et dont  
ils usent en toute liberté de conscience.

§. 2.

Abus que fait éclorre la critique

Lorsqu'elle ne remplit pas sa destination,  
et qu'elle se crée arbitrairement des principes d'approbation  
par la raison et le goût.

mais quelques avantages que puisse offrir une  
institution salutaire dans son principe, elle finit pres-

presque toujours par faire celer des abus, et des abus  
souvent funestes, lorsque ceux qui devraient la sur-  
veiller avec une attention suivie, et donner l'exemple  
de la vénération qui lui est due, mettent au contraire  
en œuvre les moyens les plus puissans, les motifs les plus  
efficaces pour la décrier et attirer sur elle le mépris  
de tous les gens honnêtes; lorsqu'au lieu de se proposer  
pour objet l'utilité publique et la gloire de la nation,  
ils ne prennent pour guides que leur intérêt particu-  
lier et les passions haineuses, qui doivent leur amer.

Telle fut en dernier resort chez les Grecs, la desti-  
née de la critique, surtout dans ces temps de troubles  
et de désordre qui succédèrent aux beaux jours de  
la République. L'usage de censures qui dans l'o-  
rigine <sup>elle</sup> se bornoit à l'examen des ouvrages et des pro-  
ductions de l'art; <sup>mais elle franchit</sup> ~~sortit~~ bientôt les bornes qu'elle s'était  
prescrites à elle-même, et que le vœu public d'accord  
avec la raison, la justice et la bonne foi, n'aurait pas craint  
de reconnaître. Des écrits elle passa insensiblement

à la personne des auteurs, et sûre de l'impunité  
 que lui assurait ses intrigues, son crédit et la faiblesse  
 du gouvernement, elle osa verser ses poisons sur tous  
 les citoyens qui lui faisaient ombrage, parce qu'ils  
 jouissaient de quelque considération, bien que souvent  
 ils ne fussent ni savans ni artistes. toutes leurs  
 actions, leurs démarches, leurs intentions même  
 reportaient au tribunal de certains sophistes  
 hardis, qui se regardaient comme les fondés-  
 de-pouvoir de la nation dont ils trahissaient sans pu-  
 deur les intérêts, et qui s'arrogeaient le droit de louer  
 ou de dénigrer en son nom, tout ce qui flattait  
 ou contrariait leur goût particulier.

Or, comme il régnait alors chez les Grecs beau-  
 coup plus de liberté, ou plutôt de licence que dans nos  
 gouvernemens modernes, ce nouveau genre de critique  
 curdie par la malignité, et abreuvée de tout le fiel  
 de la satire, produisit à la longue des effets <sup>d'autant</sup> plus  
 sinistres, que ces sophistes trouvaient dans les repoussées de leur  
 art et dans

et dans la magie de leur style, les moyens les plus propres à captiver les suffrages de la multitude: ainsi ils <sup>sûrs</sup> étaient toujours de donner cours à leurs odieuses imputations, ce qui en rendait les résultats plus dangereux encore.

Je ne vous citerai pas ces persécutions atroces, ces proscriptions plus injustes que déshonorantes, qui se renouvelèrent tant de fois sous Pésistrata, Péricles, Cléon et quelque autre chef de parti, malgré le système de douceur et de modération que ces usurpateurs titrés adoptaient à l'envi, pour séduire le peuple, et lui faire paraître plus légères les chaînes dont ils le chargeaient. Il me suffira de vous rappeler que le plus sage comme le plus vertueux des philosophes, que Socrate ne put échapper à la haine envenimée de ces faux sélateurs. Cent libelles obscurs dirigés contre lui, bien qu'il n'y fût pas toujours nommé, venaient étaler leur noirceur dans tous les lieux publics où se rassemblait la populace: ils naissaient et mourraient tous les jours, mais chacun d'eux laissait après lui un trait empoisonné. Des écrits anonymes remplis de mensonges, d'invectives et de suppositions calomnieuses circulaient dans toutes les classes de la société, et peignaient un sage comme l'ennemi le plus dangereux du Gouvernement et de la religion. Enfin Anitus aidé d'Aristophane, le chef et le modèle de tous les satyriques, parvint à extorquer de ses juges, un

(196.)

décret de mort contre lui. Socrate fut condamné à boire la ciguë comme le plus vil des criminels. quelques jours après, ramenés à des sentimens plus justes, les Athéniens lui érigerent un autel; mais l'impudence des calomnieux ne fut pas punie, et les libellistes continuèrent à persécuter les philosophes, à ridiculiser les auteurs, et à dénigrer leurs ouvrages. Combien de Cléons, d'Anitus, d'Aristophanes, feroient la même chose aujourd'hui, s'ils avoient assez de crédit, pour faire révoquer leurs projets sinistres. mais heureusement ils n'en ont plus le pouvoir. Leurs pamphlets plus ridicules que dangereux se répandent encore dans certaines sociétés; mais ils ne s'y introduisent qu'à la faveur de leur médiocrité, et tombent bientôt dans l'oubli auquel ils étoient condamnés, en naissant: des arrêtés de proscription et de mort ne sont plus le prix des calomnies et des noirceurs.

Presqu'à la même époque, Zoïle attaquoit et la mémoire et les écrits d'Homère, avec un acharnement dont les fastes littéraires ne nous offrent pas d'exemple. Il se fit des prosélites, et trouva des admirateurs dans cette classe d'esprits faibles, servils et rampans, qui croient ne pouvoir se faire une réputation, qu'en flétrissant celles des autres, à laquelle toutefois ils ne font que donner plus de lustre. En effet, La Motte observe très bien, que l'envie est un hommage toxique et maladroit, que la médiocrité rend, à son usage, à tout ce qui s'élève au dessus d'elle. Heureusement Homère étoit mort depuis long-temps, et son implacable détracteur ne peut verser son fiel amer que sur ses poèmes, qui n'en ont pas moins conservé toute la célébrité dont ils étoient dignes.

Si nous en jugeons par les ouvrages d'Ennius, et par les satyres de Juvenal, de Perse, d'Horace et de quelques autres poètes qui ont fleuri avant et après eux, il paraît que les cabales, les brigues et les intrigues n'ont pas eu moins de vogue à Rome qu'à Athènes, et que les plus beaux siècles de la république ont eu leurs Anitars et leurs Zoïles. Le règne d'Auguste lui-même, ce règne si fécond en grands hommes, n'en a pas été exempt. Quant à celui des Tibères, des Caligula, des Néron, on doit bien présumer que Séjan a eu des imitateurs, comme il avait eu des complais. au surplus, des monarques cruels par caractère, et livrés à tous les genres de débauches, n'ont besoin ni de conseil, ni d'encouragement, ni même de motifs, pour s'abandonner à leurs inclinations féroces. Le plus léger soupçon suffit pour justifier à leurs yeux le plus grand crime, et bien que les calomniateurs et les libellistes aient été très nombreux, et sans doute très en crédit à la cour de ces princes licentieux et sanguinaires, on ne peut pas toutefois leur imputer <sup>les</sup> les proscriptions, les meurtres, les assassinats qui ont eu lieu à ces époques dévastées. ils ont pu y contribuer, mais les horribles forfaits se seraient consommés, quand même il n'eût existé aucun de ces détracteurs. aussi leurs noms obscurs se seraient-ils éteints, avec eux, si d'illustres <sup>les romains,</sup> en réfutant leurs imputations mensongères, ne leur eussent donné une importance qu'ils ne méritaient pas. Il paraît, en général, qu'ils ne jouissaient pas d'autant de crédit chez les Romains que chez les grecs. L'enthousiasme de la liberté, la passion des armes, la soif des conquêtes, l'amour de la gloire étaient portés à un si haut degré chez les premiers, et régnaient encore avec tant d'empire,

même dans ces tems de dégradation, où le patriotisme commençait à n'être plus qu'une vertu d'étiquette, qu'il ne doit pas paraître étonnant qu'on y ait vu de l'ail du mépris, les efforts impuissans de quelques rhapsodes<sup>(a)</sup>, qui croyaient se faire un nom en attaquant celui des autres; et que, ne craignant rien de leurs intrigues et de leurs cabales, on n'ait <sup>ne</sup> pas daigné <sup>pas</sup> arrêter le cours. Les traits envenimés qu'ils lançoient contre les bons citoyens et les auteurs les plus célèbres, retombaient sur eux, et nous ne voyons personne condamné à mort, ou même persécuté pour ses opinions, du moins en fait de morale de philosophie, et même de religion. aucun écrivain ne s'est exprimé avec autant de hardiesse sur ce dernier objet, que l'auteur Romain, et ses écrits qui étaient entre les mains de tout le monde, bien loin de l'exposer à aucuns dangers, n'ont fait qu'ajouter un nouveau lustre à sa gloire. Ils l'ont élevé aux plus hautes dignités de la République; et Ly ont maintenu au milieu de ces troubles orageux, où des chefs de parti également puissans, également acharnés l'un contre l'autre, remplissaient Rome d'horreurs et de sang. Il a péri<sup>estropié</sup> victime de son zèle; mais sa mort qui entraînait dans les rues<sup>de</sup> l'un de ces usurpateurs; devenait inévitable. ce forfait révoltant avait été commandé par l'intérêt, il fut exécuté par la perfidie la plus odieuse: l'autorité publique n'y eut aucune part.

(a) on appelait autrefois rhapsodes, des espèces de comédiens ambulans, qui parcouraient les différentes villes de la Grèce, et qui, montés sur des tréteaux, déclamaient dans les places publiques, des morceaux de l'Illiade ou de l'Odissee, qu'ils avaient appris par cœur. — aujourd'hui on donne par mépris le nom de rhapsodes à ces écrivains à la divaïne, qui font un livre avec une vingtaine d'autres, qu'ils ne se donnent pas même la peine de lire avec attention; et qui, sans doute, pour faire ressortir davantage les beautés prétendues de leurs écrits, s'amuse à signaler les défauts qu'ils croient voir dans ceux d'autrui.

au surplus, quelque soit l'idée qu'on se forme et du nombre et du crédit de ces prétendus critiques, il n'en est pas moins vrai que la littérature latine a retiré de cette lutte continuelle entre les bons écrivains et leurs ignorans destructeurs, un avantage <sup>assez</sup> précieux, qui est presque toujours perdu pour nous. ces querelles littéraires, toute obscure, qu'elles fussent, faisaient souvent éclore de très beaux vers, et maintenant elle ne produisent quères que de très mauvais prose.

Pourquoi les descendants de ces anciens Romains, et en général, tous les peuples qui se sont établis, et de droit et de fait, héritiers de leurs connaissances et de leurs découvertes, n'ont-ils pas imité leur modération? pourquoi n'ont-ils pas, comme eux, laissé au mépris, tous ces prétendus savans, tous ces soi-disant artistes, qui sont les ennemis-nés des vrais talens, et qui voudraient pouvoir armer contre eux, et les autorités, et la populace? — Si nous descendons à des tems plus modernes, nous y verrons la fausse critique et l'inique satire faire les plus grands efforts, pour rentrer dans la puissance de ce qu'elles appelaient leurs prérogatives; nous les verrons usurper la même empire qu'elles avaient jadis dans toute la Grèce; passer des ouvrages des bons écrivains à leurs maux; s'attribuer le droit de censurer leur conduite comme leurs productions; dénoncer l'un et l'autre à des magistratures ignorantes qu'elles influençaient, et fournir aux Juges, <sup>non seulement</sup> sinon des raisons, du moins des prétextes qui paraissent justifiés, <sup>mais aussi</sup> les décrets iniques et quelque fois barbares qu'ils rendaient, et les persécutions révoltantes qui en étaient la suite. On se rappelle encore avec indignation, que ce furent des libelles calomnieux, des intrigues ourdies dans l'obscurité, par la malignité et l'ignorance, qui dévouèrent

à une mort ignominieuse, Ramus, Barnewelt, Bacon, Thomas Morus et tant d'autres victimes innocentes, que l'égoïsme et la basse jalousie sacrifiaient à leur haine ou à leur intérêt du moment. On n'a point oublié que ce furent des imputations aussi flétrissantes, que peu fondées, qui firent mourir en prison, Christophe Colomb <sup>comme aussi</sup> et le disciple, l'ami et l'admirateur de Copernic, l'immortel Gallilée. On sait enfin que des accusations aussi vagues, mais aussi vigoureusement appuyées attisèrent successivement sur le brave Cortés, la haine et les railleries des orgueilleux habitants de Madrid, et réduisirent à l'indigence celui qui avait découvert presque tous les trésors de l'Amérique. <sup>[mais comme si tant de revers n'avaient pas encore suffi pour aboussir la haine]</sup> Ce fut de trop pour des colères de ce grand homme; leur animadversion s'étendit à toute cette belle contrée. Des libelles injurieux, des rapports clandestins, des inculpations odieuses qu'on ne se donnait pas même la peine de prouver, armèrent la cour et les magistratures, amentèrent <sup>jusqu'à</sup> même la populace contre ces pauvres Indiens, qui n'avaient pour défenseurs, que la pitié Las Casas, dont les justes réclamations n'arrivaient point en Espagne, et pour appui, que leur innocence et leurs vertus, dont on leur faisait un nouveau crime. <sup>aussi</sup> On ne se contentait pas de leur enlever leurs trésors, qu'ils livraient eux-mêmes à leurs barbares persécuteurs, on les dévouait encore à des supplices qui font frémir l'humanité, et l'on parvint ainsi à dépeupler en quelques années, à dévaster entièrement plus de la moitié de ces régions aussi vastes que fécondes.

Combien d'horreurs du même genre n'avons nous pas vu éclore à diverses époques, et dans des pays plus éclairés, et moins fanatiques que l'Espagne? à combien d'atrocités et de misères ne se sont pas livrés des hommes obscurs, jaloux de tout mérite, et prêts à tout entreprendre pour se venger d'une supériorité qui humiliait leur orgueil? Dix volumes ne suffiraient pas pour contenir toutes ces indignités, qui révoltent autant la raison que la justice, et dont on ritait, si elles n'étaient que ridicules. ces abus déshonorans ne sont pas encore passés de mode, mais <sup>au moins</sup> ils ne peuvent plus avoir de suites aussi funestes. Grâce aux progrès rapides que fait partout la civilisation; grâce aux idées libérales que la philosophie propage avec tant de succès, et dont l'orgueil, l'ambition et l'intérêt personnel réunis tenteraient en vain d'arrêter le cours, nous n'avons plus à craindre des scènes aussi atroces. mais parfois encore nous en voyons d'autres bizarres et d'autres absurdes. Nous voyons de temps à autre des hommes qui ne sont connus que par leur nullité, se placer d'eux-mêmes, et sans titre, au rang des écrivains, s'annoncer comme fondateurs de pouvoirs du public qui les dévoue, et <sup>nous inonder de</sup> ~~se livrer à~~ ~~des~~ ~~protestations~~ ~~ou~~ ~~discussions~~ polémiques, aussi dénuées d'urbanité que d'esprit, et qui, bien qu'elles meurent à leur naissance, portent toute fois le scandale à son comble. Ces libellistes obscurs se sont ouvert à tout hasard, une carrière qu'ils déshonorent, et dans laquelle ils ne peuvent se soutenir. Ils la quittent,

y rentrent, la quittent encore, et ne cessent de batailler, <sup>(a)</sup> que  
 lorsqu'ils se croient sûrs d'une victoire que personne <sup>ne pensait</sup> leur contester.  
 En effet, est-il un seul écrivain un peu connu, s'il se respecte  
 lui-même, qui voudrait disputer d'impudence avec le préjugé,  
 la sottise, et l'orgueilleuse suffisance qui ne rougissent pas de  
 se donner en spectacle? chacun rit un instant des vains efforts  
 de ces nouveaux fils de la terre, et livre ensuite aux mépris  
 ces pamphlets calomnieux, où l'on insulte à tort et à  
 travers des hommes de lettres respectables, que le public a  
 comme invoqués de ses droits, et dans lesquels il aime à re-  
 connaître les interprètes de son opinion. De tels hommes  
 sont trop au-dessus de <sup>ces viles</sup> pareilles déclamations, pour daigner  
 prendre la peine de réfuter les mensonges qu'elles contien-  
 nent.

Cependant ces parquinades, indécentes, où de mauvais  
 jeux de mots et de plats calembourgs tiennent lieu de rai-  
 sons et de preuves; ces écrits clandestins où l'on joint l'outrage  
 à l'insulte; ces faux avis communiqués sous main, où l'on

(a) — — — — — injuria,  
 suspiciones, inimicitia, iniuria,  
 bellum, pax, rurtum, nosse pugna &c.

(b.) un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme.  
 Terence - Eun. act. 1.  
 Grenet. le méchant;  
 act. 5. —

menace en feignant de conseiller; ces lettres anonymes où l'on donne pour des vérités incontestables, les folles rêveries d'un visionnaire qui bâtit des châteaux en Espagne tout cet attirail de colporteurs, ce mélange bizarre de méchancetés et de bouffonneries prouve à quels excès peuvent se porter la haine, la jalousie, la soif de la vengeance, et la passion de nuire, quand elles se sentent appuyées par un parti qui se croit puissant, parce qu'il est nombreux, et surtout quand elles sont sûres de l'impunité. Si cette ligue qui s'est formée sous nos yeux entre des hommes également obscurs, des hommes dont le siècle présent n'a rien à espérer, et dont la postérité n'aura rien à dire; si cette ligue pourrait prendre faveur et se consolider, nous verrions peut-être s'accomplir la prédiction d'un homme de lettres, dont le nom vivra aussi long tems que les sciences qu'il honorait; oui, nous verrions la belle littérature réduite à vivre de souvenirs et d'espérances.

mais détournons nos regards de ce spectacle affligeant pour la philosophie et les lettres. espérons tout du tems qui finit toujours par ramener à leur juste valeur, et les écrivains et leurs productions. N'espérons pas moins de la justice des hommes qui se laissent parfois séduire, mais qui abjurent l'erreur dès qu'ils la connaissent, et comptons sur les efforts des sçavans qui, réunis sous les étendards de la saine doctrine,

comme autour d'un centre commun, sauront opposer une digue puissante à ce torrent débordé, dont au surplus la source est trop faible, pour pouvoir causer de grands ravages.

## §. 3.

De l'objet que doit se proposer l'analyse critique,  
et des caractères, auxquels on peut reconnaître si elle  
remplit réellement sa  
destination.

Je n'ai pas besoin de vous prévenir que je <sup>n'ajoute</sup> ~~ne me sers~~ ici ce mot de critique, que pour me conformer à l'usage établi, et que je ne me propose réellement de l'envisager que sous le point de vue dont nous sommes convenus ensemble, c'est à dire comme une analyse rigoureusement exacte, et rédigée d'après les principes généralement adoptés <sup>et les sciences en général sont</sup> chez tous les peuples, où l'art dramatique est en honneur. Or vous savez que sous cette dénomination d'analyse, surtout quand on y joint l'épithète de raisonnée, on comprend ces discussions savantes, dans lesquelles un écrivain aussi instruit que judicieux examine avec tout le sang-froid de la réflexion et de l'impartialité, un ouvrage qui présente quelques découvertes intéressantes, ou des vérités utiles, dans quelque genre que

Cette définition seule renferme presque tous les caractères qui doivent distinguer une bonne <sup>analyse</sup> critique; elle vous présente sous un même point-de-vue, son objet, son but, sa marche et ses moyens. En effet, la première réflexion qui elle doit vous suggérer, et la conséquence toute naturelle qui en résulte, c'est qu'un homme de lettres que son devoir ou son goût appelle à cette fonction, ne peut imiter les satyriques dont nous parlions tout à l'heure, qui jugent à tout hasard, et de tout, sans se donner la peine de rien observer, qui se contentent de simples appercus, qui décident d'après des oui-dires ou sur la parole des autres, et ne consultent que leur propre intérêt ou celui des coteries qui les avouent. non, sans doute; un savant, un vrai littérateur sait qu'un écrit d'une certaine importance doit être lu et relu avec l'attention la plus suivie, si l'on veut s'en faire à soi-même, et en donner aux autres, une idée précise et juste. Il sait, par exemple, qu'une pièce de théâtre doit être bien écoutée pendant la représentation, et méditée ensuite dans le silence du cabinet, pour être bien jugée, surtout si elle n'est pas livrée à l'impression, et qu'on ne puisse se procurer le manuscrit. Il se réserve son opinion en courant, au milieu des applaudissemens indiscrets ou des critiques irréfléchies. Il attend pour apprécier les auteurs et leurs ouvrages, qu'il ait eu le tems et les moyens de les <sup>observer</sup> observer tous toutes leurs faces, d'y reconnaître les beautés et les défauts, et de discuter les uns et les autres avec la même impartialité. Il juge les bons écrivains et les vrais savans, comme

on doit juger les grands hommes; il les suit de l'œil dans ces momens critiques, où ils ont à luter contre de grands obstacles, et ne prononce qu'après avoir été long-tems témoin des efforts qu'ils ont faits pour les vaincre. Il repousse hardiment et les prétentions et les espérances outrées, quand elles ne sont appuyées d'aucun mérite reconnu, ni justifiées par aucun succès réel. aussi ne compte-t-il parmi les hommes de lettres, qui peuvent aspirer à la gloire, que ceux qui présentent des titres bien avérés. Il veut enfin trouver, et même dans un premier jet, du savoir sans pédanterie, des connaissances sans échaffaudage, des talens sans orgueil, de l'esprit sans prétention, du goût sans recherche et sans affecterie.

Tels sont les caractères qui doivent distinguer une bonne analyse; telles sont les qualités que doit posséder celui qui veut éclairer l'opinion publique; autrement, il ne doit pas se flatter de pouvoir la diriger et moins encore la fixer. Je dis plus; celui même qui réunit toutes ces qualités, et à un degré éminent, doit avoir la modestie de ne pas donner son jugement pour une règle infallible; il doit laisser au tems et à l'expérience le droit de décider souverainement, et à la postérité, celui de prononcer en dernier ressort.

Nous venons de voir quel est le véritable objet de l'analyse; nous avons déterminé le but qu'elle doit se proposer, et la route qu'elle doit suivre pour l'atteindre. Cette légère esquisse semblerait devoir vous suffire, et peut-être, en effet, pourriez vous, à l'aide de la réflexion, en retirer assez de fruits, pour n'avoir pas besoin de principes

plus détaillés. mais le cadre est vaste, et l'on peut encore y ajouter quelques traits. Locus est pluribus vicibus: vous dit le législateur du parnasse latin. essayons donc de remplir cet espace encore vuide; achevons le tableau; tirons, d'après le sentiment des meilleurs écrivains, le reste des devoirs que le raisonnement, la justice, l'amour de la vérité et le vœu du bien public imposent à celui qui veut éclairer ses contemporains, sur la valeur réelle des services que leur rendent les hommes de lettres de toutes les classes. esquisser ces devoirs, c'est en quelque sorte jeter les fondemens sur lesquels reposera l'opinion de la postérité. Cette matière d'ailleurs, est d'un intérêt si généralement reconnu; quoique souvent négligé, qu'elle mérite bien de fixer encore quelques instans, votre attention, surtout à cette époque où l'on vous ouvre une carrière, dans laquelle vous aurez besoin de vous prémunir contre tous les genres de séductions.

Si la cabale, si l'intérêt, le fanatisme ou l'esprit de parti s'arrogeaient le droit de dispenser les récompenses qui ne sont dues qu'au vrai mérite; s'ils pouvaient, au gré de leur caprice, attacher à tous les noms qu'il leur plairait d'illustrer, cette haute réputation qui est le sceau et le garant d'une célébrité durable; alors la confusion, le désordre qu'on est parvenu à bannir de l'empire des sciences,

et des arts, y rendraient plus promptement qu'ils ne l'ont abandonné; il n'y existerait plus aucune considération; on ne saurait du moins à quoi l'attacher, et nous aurions bien peu d'écrivains qui eussent le courage ou même le desir de la mériter; bien peu d'ouvrages qui en fussent dignes.

Cependant, et dans tous les pays et dans tous les siècles, il y a eu de ces époques malheureuses, où la brigue, la flatterie et la partialité aspiraient aux écrivains, le rang qu'ils devaient tenir dans la république des lettres. mais heureusement cette dangereuse contagion n'a été nulle part ni générale ni durable; et partout comme dans tous les tems, les bons esprits ont uni leurs efforts pour lui opposer une barrière capable d'arrêter ses progrès. Ils avaient établi en principe que les droits à la gloire sont comme les titres de noblesse qui, malgré les intrigues des parvenus, n'ont de vrai crédit et d'autorité stable, qu'autant qu'ils ont été revus, pesés et reconnus pour légaux par des juges compétens.

Ces juges en fait d'érudition, de savoir et de littérature, ce sont les vrais savaus, les connoisseurs dans chaque genre, ces hommes presque universels, <sup>qui possèdent à fond</sup> et versés dans toutes les connaissances, sur lesquelles ils ont à émettre leur opinion.

eux seuls, ont le droit d'examiner ces titres, et de décider s'ils sont admissibles, ou non. La critique est la pierre de touche sur laquelle ils doivent éprouver le mérite des ouvrages, et le jugement qu'ils en portent, ne peut avoir pour base que la connaissance réfléchie des principes généraux et des règles particulières, d'après lesquelles, ces écrits, ont dû être rédigés.

Parmi ces productions littéraires, que leur publicité soumet de droit à l'examen des sçavans, on est convenu de placer au premier rang, le poëme épique et la tragédie, parce qu'en effet ce sont les deux écueils de tous les compositeurs, et des écueils contre lesquels, on les voit souvent se briser. L'auteur qui réussit dans l'un ou l'autre, annonce un talent de premier ordre; il s'assure des droits incontestables à la gloire. Mais, je lui dit, avant qu'il puisse entrer en possession de ces prérogatives, honorables, et en jouir paisiblement, il faut que les titres qui lui assurent, soient discutés au tribunal du sçavoir, et qu'il y appose le sceau de son approbation. S'il le refuse et que les motifs qu'il fait valoir, soient revêtus de toutes les preuves qui peuvent leur donner du poids, l'ouvrage qui, sur la foi des sçavans, aurait surpris, pour un instant, les suffrages du public, rentre-

Bientôt, et de lui-même, dans la classe que la partie éclairée de ce public lui aura assignée. Sous le verre tomber du sommet de la gloire qu'il sembloit avoir atteint, et se placer au rang qui lui convient réellement, parmi les productions médiocres, dont il doit faire partie à l'avenir. mais comme elles ne le sont pas toutes au même degré, il pourra encore y tenir une place distinguée, s'il a d'ailleurs toutes les qualités qui peuvent lui mériter cet honneur.

C'est ce qui est arrivé à quelques tragédies qui se sont annoncées avec un certain éclat sur notre théâtre, dans ces dernières années. elles avaient produit sur la scène et dans le public une sensation qui parlait en leur faveur; elle prouvait au moins que le poète qui avait conçu un plan aussi vaste, et qui avait su le remplir, méritoit par cela même de fixer l'attention des connaisseurs. mais <sup>de ces écrivains</sup> chacun ~~son~~ avait-il parcouru sans branches, la carrière qu'il s'était ouverte? avait-il atteint le but qu'il s'était proposé? — leurs ouvrages étaient-ils exempts de fautes? — ces fautes étaient-elles susceptibles de correction? portaient-elles sur l'ensemble ou seulement sur les détails? — étaient-elles compensées par des beautés qui pûssent, sinon les excuser entièrement, du moins

Les faire pardonner pour le moment? - L'harmonie de la res-  
suscitation qu'on y vantait avec une espèce d'enthousiasme;  
pouvait-elle seule tenir lieu des qualités qui leur manquaient  
d'ailleurs? Suffisait-elle pour soutenir ces pièces, dont on com-  
mençait à soupçonner l'imperfection, au degré de hau-  
teur auquel certains amateurs les avaient élevées? &c. &c.  
telles sont les questions que se sont faites ces amateurs eux-  
mêmes, dès que le premier engouement a été passé.

Alors les critiques se sont éveillés: <sup>mais</sup> l'analyse même  
à laquelle ils ont soumis ces nouveaux drames, a  
semblé d'abord confirmer l'opinion que les premières  
représentations en avaient donnée. En effet, un ouvrage  
absolument médiocre n'obtient jamais cette considéra-  
tion que donne ordinairement une censure un peu ré-  
fléchie. Cependant de nouveaux Champions sont descendus  
d'ans l'arène; on a mis insensiblement plus de sévérité  
dans l'examen, et de ce choc d'opinions différentes, et quel-  
que fois contraires, est résultée une conséquence qu'on eût pu  
tirer dès le premier jour, et que tous les gens instruits ont  
adoptée sans aucune contradiction. Tous sont convenus  
qu'il serait inopportun de citer comme des modèles

achévés, des drames, où l'on retrouve, ne fût-ce que par intervalles, de ces fautes marquantes qui excluent toute idée de perfection; à plus forte raison, si elle, y sont en trop grand nombre, pour qu'on puisse user à leur égard d'une indulgence, qui nuirait évidemment aux progrès de l'art.

On s'est encore accordé sur un point: c'est que les auteurs de ces drames, instruits de l'opinion du public, par la voie des analyses qui ont pouru, doivent et pour l'honneur de la scène, et pour leur propre gloire, se prêter au vœu général, dès qu'il se prononce hautement; suivre les conseils que leur donnent les sçavans, à l'autorité desquels ils doit <sup>se fier</sup> se fier; relire leur ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse, le juger avec plus de sévérité encore que n'ont fait les censeurs; en observer, en réfléchir toutes les parties avec autant d'exactitude que de vigilance; anatomiser, en quelque sorte, et l'ensemble et les détails; en faire disparaître tous les défauts qui les déparent, leur substituer toutes les beautés qui y manquent; élaguer tout ce qu'ils ont de superflus; retoucher ce qu'il y a de foible; corriger ce qui s'y trouve d'incorrect, en un mot, ne rien négliger de ce qui peut donner à <sup>leur</sup> composition, le degré de perfection, sans lequel un ouvrage de ce genre n'est jamais qu'une ébauche imparfaite.

Voilà ce que feront les écrivains sur lesquels j'ai appelé votre attention, et en général tous ceux qui se hasardent dans cette carrière périlleuse, s'ils sont jaloux de leur réputation; s'ils veulent obtenir, non des suffrages momentanés, qui se dissipent avec l'enthousiasme

qui les a produits, mais une célébrité durable, contre laquelle ni la Jalousie, ni la malveillance ne pourront prévaloir. Ils ne se priveront pas de les remettre au théâtre, leurs dramas qu'ils en auront retirés eux mêmes; ils ne les livreront à la <sup>censure</sup> ~~critique~~, qu'après les avoir mis en état de soutenir ses regards. en effet, ce qui doit les intéresser principalement, ce n'est pas <sup>que ces dramas</sup> qu'ils paraissent quelques jours, ou quelques mois plutôt, mais qu'ils se soutiennent plus long-tems et avec le même succès. Entreprendre, achever même n'est rien; le tout est de bien faire et de réunir.

Si la Direction du théâtre était réellement jalouse de ses droits; si elle désirait bien sincèrement de contribuer au perfectionnement de l'art dramatique, <sup>elle suppléerait au comité de censure qui nous manque;</sup> elle ne recevrait aucun ouvrage où les principes généralement adoptés et les règles du goût seroient trop évidemment violés. quant à ceux qui seroient travaillés avec plus de soin, mais qui pourtant n'auroient point encore cette précision, ce fini, qui doit caractériser une pièce de théâtre, elle devrait les renvoyer à l'auteur, y joindre ses observations, et lui indiquer les endroits qui ont besoin d'être repêchés ou retouchés, lui laissant, du reste, le choix des moyens qu'il jugerait convenable d'employer, pour effectuer cette réforme. Si au lieu de se prêter à ses vues, il refuserait ouvertement de suivre ses conseils, ou si même il ne voulait pas prendre la peine de faire les corrections qu'elle aurait exigées de lui, dans ce cas, elle aurait le droit de rejeter sa pièce du repertoire, et d'en défendre la représentation. En effet, elle est le tribunal par excellence, auquel reportent et les écrivains et leurs ouvrages, (j'entends ceux qui sont destinés au

théâtre.) elle a le droit d'examiner tous les manuscrits qu'on lui adresse; de donner son opinion; d'exiger tous les changements que réclamerait l'intérêt de la scène, et celui de la lettre en général; d'accepter ou de rejeter, après un examen mûr et réfléchi, tout ce qu'elle croit mériter ou cette préférence ou cette exclusion; et d'interdire tout accès sur la scène, aux pièces, qu'elle n'aurait pas munies du sceau de son approbation. c'est dans son sein que doit se rédiger l'analyse de tous les écrits de ce genre, soit qu'elle y travaille en corps, soit qu'elle charge de cette fonction quelques uns de ses membres, ou des savans connus pour tels, et dont cependant l'opinion doit lui être soumise en dernier ressort, et discutée dans une assemblée générale. Voilà ce qu'on peut appeler réellement analyse, et si l'on y remplit toutes les conditions que commandent impérieusement les circonstances, les localités, le goût des spectateurs pris en masse, et la nature même des écrits qu'on examine, elle aura toutes les qualités qui doivent caractériser une critique saine et judicieuse. le public l'adoptera, et les auteurs n'auront aucune raison de s'en plaindre. Le répertoire sera moins nombreux, <sup>il est vrai,</sup> mais il sera mieux choisi, et l'on ne sera plus forcé de répéter chaque jour aux acteurs: que ce n'est pas assez de chercher son intérêt, mais qu'il faut l'entendre.

J'ai dit qu'une analyse qui <sup>remplira</sup> réunira toutes les conditions que le raisonnement, l'équité et l'intérêt de l'art exigent, possédera toutes les qualités qui doivent la caractériser. j'ajoute qu'elle doit ~~non seulement~~ <sup>mais</sup> les réunir toutes, et prouver même d'une manière évidente,

qu'elles forment réellement la base sur laquelle reposent toutes les décisions. En effet, si on a droit d'exiger qu'une tragédie, <sup>par exemple,</sup> soit construite d'après toutes les règles; qu'il y règne un accord parfait, une harmonie constante et soutenue dans toutes les parties, dans la conduite et la marche de l'action, dans l'intérêt attaché au nœud de l'intrigue, dans le rapport bien coordonné du dénouement ou de la catastrophe avec les événements qui les déterminent, dans la sage disposition des épisodes, des incidens et des autres accessoires, dans l'art avec lequel l'auteur se prête à tout ce qu'on est convenu d'appeler bienséances théâtrales, enfin dans la beauté de la versification, dans la noblesse des idées, dans le choix même et l'heureuse disposition des termes qui doivent les rendre. Si l'on demande en outre qu'elle joigne à ces qualités principales, toutes les beautés d'ensemble et de détail qui peuvent encore ajouter quelque chose à son mérite intrinsèque: De lors on a le même droit d'exiger que ~~la critique~~ <sup>l'analyse</sup> qui leur attribue ou leur refuse ces avantages, démontre jusqu'à l'évidence, la solidité des raisons qui motivent son jugement, et qu'elle étaye son opinion, non par de vains sophismes ou des assertions hasardées, mais par des raisonnemens irrécusables et des faits bien avérés. Si elle ne regarde pas ces devoirs comme des obligations sacrées; si elle les néglige; si même elle ne les remplit pas avec l'exactitude la plus scrupuleuse; elle ne mérite plus la confiance des gens honnêtes; chacun a le droit de la repousser avec mépris, et de la plaus, suivant la marche qu'elle a suivie, ou parmi ces commérages ridicules qui ne sont

faits que pour amuser la populace, ou parmi ces satyres calomnieuses qui doivent exciter l'indignation générale.

Que penseriez-vous d'un Magistrat qui, sans égard pour la dignité de sa fonction, se mettrait, en quelque sorte, à l'enchère, et se vendrait au plus offrant, qui se rendrait l'écho du premier qui saurait lui en imposer, ou l'instrument des prévarications de celui qui l'aurait corrompu; qui ferait pencher la balance du côté où l'emporterait son intérêt; qui sacrifierait à ses passions, à ses vices du moment, les droits les plus sacrés, les réclamations les mieux fondées; qui enfin abuserait du voile que la fable donne à Thémis, pour la détourner de la route qu'elle doit suivre, pour l'égarer dans les sentiers tortueux de la chicane? pourriez-vous avoir quelque confiance dans les décisions d'un juge entre les mains duquel la loi aurait remis la destinée des autres hommes, et qui respecterait assez peu cette auguste vocation, pour trahir les intérêts de ceux qu'il doit protéger, pour imposer à son ambition, à sa cupidité, ce qu'ils ont de plus cher, leur honneur, leur fortune, et quelque fois leur vie même? non, sans doute, vous ne voudriez l'avoir ni

pour rapporteur, ni pour arbitre, ni pour juge, ni même pour ami. eh bien! Voilà pourtant ce que font tous ceux de nos critiques, qui décident sur des oui-dires; qui approuvent ou condamnent sur la foi de ceux qu'ils se sont accoutumés à regarder comme des oracles; qui cèdent à la première impulsion qu'on leur donne; qui ne défendent jamais d'autre cause que celle des coteries qui flattent leur orgueil, ou qui satisfont leur insatiable avarice; qui enfin, semblables au magistrat dont je viens de parler, se rendent l'écho des enthousiastes <sup>ou des fourbes</sup> qui les trompent ou les maîtrisent. Et que dirons-nous de ceux qui se jettent dans l'erreur de plein gré, qui emploient, à bon escient, les sophismes les plus captieux, pour y entraîner leurs lecteurs, qui négligent les conseils de l'homme instruit, pour courir après les suffrages d'une multitude crédule et trompée, qui aident même à la séduire, au lieu de l'éclairer, et qui mettent à contribution toutes les ressources d'une fautive dialectique <sup>secondée par la magie du style,</sup> pour donner à de fausses <sup>apparences</sup> les dehors de la réalité?

Si vous voulez prêter l'oreille à leurs astucieus arguments, ils vous persuaderont que ce que nous appelons

~~analyses~~  
~~critiques~~ sensées, judicieuses, ne sont propres qu'à déinera-  
 rager l'écrivain, le poète, l'acteur, le musicien, en un mot,  
 et les savans et les artistes. que si elles ne leur font pas  
 toujours abandonner <sup>- la carrière,</sup> elles retardent au moins leur marche,  
 et les empêchent de tendre à la perfection, par cela seul  
 qu'elles la présentent dans un trop grand éloignement.  
 Ils vous diront encore que les louanges sont le véritable  
 aliment du talent et du savoir, bien loin d'en être le poi-  
 son; qu'elles nourrissent le goût du travail; qu'elles y encoura-  
 gent, en lui présentant la perspective d'une célébrité, qu'elles  
 mettent à la portée des écrivains les plus médiocres; qu'elles  
 soutiennent l'amour-propre qui est la source de toutes les  
 vertus comme de toutes les connaissances; et que sans lui  
 l'homme ne ferait jamais tout ce qu'il peut.

Tel est le code, tel a été, à diverses époques, et surtout  
 dans ces derniers tems, le langage de quelques écrivains-  
 leurs qui prennent hardiment le titre de critiques par  
 excellence, et qui s'attribuent, sans scrupule, toutes les pré-  
 rogatives de cette noble fonction qu'ils déshonorent. Défier  
 vous de ces raisonnemens spécieux, qui n'ont pour objet  
 que de vous détourner de la voie que vous suivez, <sup>devez</sup> et qui peut <sup>de cette voie</sup> seule vous

seule vous conduire au but que doit se proposer tout homme de lettres, qui veut atteindre cette supériorité, sans laquelle on ne peut ni enchaîner les suffrages, ni s'assurer des droits à la célébrité. ne céder ni à cette autorité magistrale qui donne son opinion pour loi, ni à ce charlatanisme importeur, qui prend quelque fois le ton du savoir, pour corrompre, pour avilir le savoir lui-même. L'un et l'autre vous égarent également.

Ces principes posés et les qualités reconnues, résumons nous, et rassemblons sous un même point de vue, tous les caractères auxquels nous sommes convenus de reconnaître une analyse sage, lumineuse et méthodique; esquisons les principaux traits, auxquels on peut distinguer un vrai critique, de celui qui en prend le nom sans aucuns titres.

Examiner l'ouvrage sur lequel on veut émettre son opinion, avec toute la réflexion, tout le sang-froid, toute

(a) Un marquis arrive en même tems que Piron, à la porte d'un appartement où ils voulaient entrer tous les deux. Le grand seigneur arrête l'écrivain, lui étale ses titres, et lui prouve qu'il a le droit du pas sur lui. Piron l'écoute, et sa harangue finie, au lieu de faire valoir ses droits, il se contente de lui répondre: eh bien, les qualités reconnues, je scavo le premier: et en effet, il entra, et laissa le marquis à la porte. — C'est la réponse que tout bon écrivain peut faire à tout ignorant critique qui tente de dénigrer son ouvrage.

L'impartialité dont un savant, un homme de lettres peut être capable, l'observer et le montrer sous le vrai point-de-vue sous lequel doit le voir le public pour en bien juger sainement; mettre en lumière avec la même intégrité, et les défauts, auxquels un vain coloris sert de masque ou d'excuse, et les beautés qui échappent souvent à des yeux peu exercés; ne céder à aucune influence étrangère; se montrer constamment inaccessible à toute espèce de séductions; opposer toute la force du raisonnement à l'astuce des Sophismes, aux prestiges d'une fausse dialectique; arrêter les progrès du prétendu bel esprit et du mauvais <sup>gout,</sup> qui s'introduisent <sup>souvent</sup> dans ces ouvrages néologiques, dont la recherche et l'afféterie sont tout le mérite. défendre les droits de la véritable éloquence; propager la saine doctrine; rendre hautement justice aux bons écrivains et proscrire les mauvais; protéger hardiment le mérite timide et modeste qui n'ose se montrer, et flétrir plus hardiment encore l'orgueilleuse nullité, lorsqu'elle cherche à sortir du néant qui doit être à jamais son partage; faire une guerre ouverte à la prescription qui, pour en imposer, joue parfois la

diffiance d'elle-même, à l'ignorance qui se pare du savoir  
 d'autrui, aux ridicules qui trouvent un appui dans les mo-  
 des du jour, aux préjugés toujours dangereux, lors même  
 qu'ils prennent le costume de la raison; enfin écrire comme  
 on pense, et penser conformément aux vrais principes:  
 tel est en sommaire, le tableau des devoirs <sup>que doit remplir</sup> de quiconque se charge de  
 soumettre à l'analyse, les ouvrages qui paraissent dans quelque genre  
 que ce soit, et d'en faire connaître l'utilité ou les dangers. ce n'est là qu'une  
 faible esquisse des engagements qu'il contracte avec le public, <sup>lors</sup> et de  
 s'annoncer comme l'interprète de la vérité, et qu'il promet de la  
 faire connaître, de rejeter tout ce qu'elle condamne, et de reconnaître  
 que ce qu'elle approuve. quelles sont grandes, quelles sont sublimes ces  
 fonctions que l'on traite si légèrement! et quand elles ne le seraient  
 pas autant, il suffirait de les remplir noblement, pour les rendre telles.

J'ai signalé <sup>plus haut</sup> tous les vices que doit éviter avec le plus grand soin  
 l'homme de lettres, que sa vocation ou son goût particulier appelle à  
 cet emploi, et qui, par cela même, se trouve comme placé entre les cri-  
 tiques et le public. Cependant il en est un encore que dont je n'ai pas  
 fait mention, et qui seul produit presque autant de mal que tous les au-  
 tres ensemble, ou qui du moins les aggrave sensiblement. ce vice c'est  
 la mauvaise foi, <sup>(a)</sup> qui par sa nature même peut se glisser partout, et  
 tout dénaturer. S'il révolte dans tout individu, quelque soit sa condition,

(a) on doit entendre ici la mauvaise foi dans les citations, soit dans des  
 passages des écrivains dont on s'appuie, soit des morceaux qu'on critique.

Combien ne doit-il pas paraître plus odieux dans celui qui, marchant sans  
 cepe entre la vérité, <sup>et l'erreur,</sup> s'éloigne volontairement de celle dont il doit promul-  
 quer les oracles, et trahit ses intérêts, pour servir ceux de sa rivale! à com-  
 bien de dangers n'expose-t-il pas, quand il se cache sous les dehors d'une  
 probité qui s'annonce pour incorruptible, et surtout dans un homme  
 qui a presque toujours les moyens de dévancer l'opinion publique,  
 et la prétention de la diriger.

Mais une analyse raisonnée et impartiale, telle que nous  
 venons de la décrire, si nous la considérons exclusivement dans  
 ses rapports avec le théâtre, produira-t-elle des avantages  
 assez marqués, pour compenser les petits désagréments qu'elle  
 doit nécessairement entraîner à sa suite, et contre lesquels  
 réclament déjà tant de personnes qui se croient injuste-  
 ment lésées? oui, sans doute, car il est impossible qu'un  
 examen sévère des pièces nouvelles et du jeu des acteurs  
 qui s'y partagent les rôles, ne tourne pas au profit des  
 uns et des autres. Les spectateurs eux-mêmes y gagneront,  
 et ce qu'on appelle en général, mais assez improprement,  
 passion pour le théâtre, ne sera plus seulement, comme il  
 l'a été jusqu'ici pour la majeure partie de notre auditoire,  
 un plaisir de mode, une fantaisie du moment, mais un

sentiment raisonné et un goût bien prononcé. On ne se contentera plus d'avoir des sensations, et d'éprouver, comme par instinct, tous les mouvements que peut inspirer l'action qu'on a sous les yeux; on voudra les réfléchir, les soumettre à une règle fixe et invariable. La scène se purgera de ses vices, en même tems que les spectateurs se guériront de leurs méprises et de leurs faux jugemens. Les lettres même en retireront un avantage précieux; elles feront des progrès plus rapides; la connoissance des arts se propagera; elle se répandra insensiblement dans toutes les classes, dans celles même qu'elle sembleroit ne pouvoir atteindre. Chacun alors voudra acquérir quelque savoir, ne fût-ce que pour briller dans l'occasion.

Si une pareille révolution s'opère, comme tout le fait présager, il vous sera facile de vous assurer de la réalité de cette réforme, que bien des gens croient impossible. allez au spectacle, le jour d'une première représentation. Soyez attentif, prêtez l'oreille à tout ce qui se dira autour de vous, dans les momens de pause et pendant les entractes; que votre œil se porte imperceptiblement sur tout ce qui vous environne tant de près que de loin, et jugez

ensuite d'après ce que vous aurez vu et entendu. = L'opinion  
 que tel ou tel savant émettra sur la pièce; l'idée qu'en donneront  
 ces vieux routiers, habitués-nés du théâtre; un mot que haras-  
 sera ce grand, formé à l'école du monde; un soupir qui  
 échappera à l'homme sensible; une larme qui coulera  
 imperceptiblement sur la joue d'une femme aimable qui,  
 sans avoir lu Ovide, <sup>(a)</sup> sent qu'il est une espèce de volupté dans  
 les larmes qu'on répand; un demi-sourire qui se forme sur  
 les lèvres d'un amateur éclairé, qui sait apprécier une  
 plaisanterie fine et placée à propos; l'effet subit et non  
 médité que fera un récit, une situation, sur cette multi-  
 tude, <sup>chez</sup> dans laquelle le sentiment tient lieu de réflexion,  
 comme l'instinct remplace les connaissances qui lui  
 manquent: <sup>toutes ces observations</sup> tout cela et cent autres petites circonstances  
 qu'on ne peut ni prévoir ni décrire, et qui pourtant ne  
 vous échapperont pas, si vous y donnez une certaine attention,  
 oui, tout cela deviendra pour vous une source abondante  
 de réflexions, qui peut-être ne se semient pas présentées à  
 votre esprit; ce seront comme autant de jets de lumière qui  
 vous éclaireront tous à la fois, qui vous dirigeront dans le  
<sup>(a)</sup> et quædam flos voluptas. — Ovide: Trist.

Jugement que vous devez porter des sensations que la pièce aura fait naître, et qui vous prouveront jusqu'à l'évidence, qu'il s'est fait un changement sensible dans la manière de voir et de raisonner de traiter les personnes que vous observerez. et à qui devons nous cette réforme salutaire? aux gens de lettres qui consacreront leurs travaux à l'instruction du public, qui auront le courage de dire la vérité, qui ne loueront qu'avec mesure, et qui reprendront hardiment tout ce qui aura encouru leur censure.

S: D.

Des diverses classes auxquelles on peut rapporter l'analyse raisonnée ou la Critique.

1<sup>re</sup> classe.  
censure.

Si parmi les diverses espèces de critiques raisonnées ou non, qui se sont multipliées si prodigieusement de nos jours, je mets au premier rang, celle que l'on désigne communément sous la dénomination de censure, ce n'est pas qu'elle mérite cette préférence par la sagesse et la solidité de ses décisions, mais parce qu'elle est devenue une fonction importante, qui donne à ceux qui l'exercent, un très grand crédit, et qui leur attire même une certaine considération.

(a) L'usage adopté jadis dans toutes les cours, de tenir des censeurs à gages, est un peu passé de mode dans quelques uns; mais il est encore en vigueur dans plusieurs États, et dans ceux même où il paraît aboli, il y existe souvent encore sous une autre forme et un nom différent.

bien qu'ils la méritent rarement, et qu'ils en abusent presque toujours.

Ces espèces de fonctionnaires publics qu'on est convenu d'appeler censeurs, sont ou devraient être des hommes de lettres, des savans versés dans toutes les connaissances sur lesquelles ils ont à prononcer, et souvent ils en ignorent les premiers principes: ils ne cherchent pas même à les acquies; le soin de leurs affaires et de leurs plaisirs les occupe trop sérieusement, pour leur en laisser le loisir. Aussi n'est-ce ni <sup>l'amour</sup> la passion des sciences ni leur goût particulier qui leur ouvre cette carrière; c'est l'intérêt, c'est l'auri sacra fames du poète latin. Ils sont nommés d'office, patentés, et payés par le Souverain, et c'est par cette raison qu'ils prennent le titre fastueux, mais très peu significatif de censeurs Impériaux, Royaux, Ducaux &c. Suivant le rang qu'occupe la personne à la solde duquel ils se mettent. Le premier, le principal devoir de leur charge, et celui qu'ils remplissent le moins est le plus mal, c'est de soumettre à l'examen les ouvrages qu'on veut rendre publics, d'en faire une analyse exacte, et d'émettre leur opinion qui doit décider du mérite de l'écrit qu'ils ont censuré. ils rendent compte de leur travail à une magistrature suprême chargée de ce département: mais comme cette magistrature elle-même <sup>est</sup> chargée de beaucoup d'autres occupations, quelle croit plus importantes, elle renvoie ordinairement ces petits détails au chef qui la préside, et ce juge suprême des talens, sur l'avis du censeur, et sans se donner

la peine de lire le manuscrit, en permet ou défend l'impression suivant son bon plaisir. L'objet qu'on se fit proposer dans cet établissement, n'est pas, comme on pourroit le croire, de favoriser le progrès des lettres, ou de propager des vérités utiles et des découvertes intéressantes, mais d'empêcher qu'il ne se répande des maximes contraires à l'esprit du gouvernement, aux vues de l'administration, aux intérêts de ceux qui tiennent en main les rênes de la machine politique; et surtout des opinions attentatoires à l'autorité du Prince. On pourroit, sans doute, trouver d'autres moyens de prévenir ou de réprimer ces excès, s'ils avoient lieu; mais <sup>il parait</sup> on trouve souvent plus commodément, de <sup>que de les surveiller.</sup> proscrire l'usage des choses, pour <sup>en</sup> empêcher l'abus, heureusement, <sup>quelques</sup> la plupart des Monarques ont adopté des principes plus sages; ils veulent que leur autorité base sur la justice; ils lui donnent pour appui l'amour des peuples, et comme ils ont moins à craindre de l'opinion publique, ils donnent aussi moins d'entraves à la liberté de la presse.

Comme jusque vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, il ne s'imprimoit guères que des écrits ascétiques, et que presque tous les ouvrages qui paraissent avoient pour objet des matières de religion, les Evêques qui alors jouissoient d'un bien plus grand crédit qu'à présent, quoiqu'ils fussent beaucoup moins instruits, s'étoient attribué le privilège exclusif de censurer tous les écrits qu'on vouloit rendre publics, et les Souverains qui cela intéressoit fort peu, leur avoient confirmé ce droit. Mais un homme riche et considérable, prêtre ou non, veut jouir de toutes les prérogatives attachées à son rang ou à sa dignité, sans en avoir les charges. Aussi, les Evêques se débarrassoient-ils de ce travail, sur des substituts qu'ils choisissent à volonté. Ces

remplaçant, comme on s'en doute bien, étoient tous des théologiens très orthodoxes, et un peu entichés de fanatisme, <sup>et</sup> qui pour la plus grande gloire de Dieu, prescrivait comme sentant l'hérésie, tout ce qui ne s'accordait pas avec leur manière de voir et de penser. Ils décidaient en dernier ressort et du mérite des ouvrages, et de la réputation des auteurs.

Mais le commencement du 18. siècle amena un nouvel ordre de choses. Le cardinal de Richelieu, en établissant l'académie française, avoit réveillé, non l'esprit philosophique, qui ne se fit point accorder avec ce sentiment de fierté, d'indépendance et de despotisme, qui formait son caractère, mais au moins le goût des études, qui avoient pour objet la logique, la dialectique, la grammaire et toutes les connaissances qui s'y rapportent. Les sciences à cette époque prirent un nouvel <sup>en France surtout, et plus tard dans les États voisins.</sup> essor; elles embrasèrent un plus grand nombre de branches; elles furent cultivées avec plus de succès, et leur influence salutaire s'étendit jusqu'aux <sup>beaux</sup> arts. à la vie de Louis XIV. tout s'anima, et l'éloquence, la poésie, la poésie, la peinture, la sculpture se tout, comme le dit Boileau, prit un corps, une ame et un visage; les chefs d'œuvre naquirent en foule. Les prodiges se multiplièrent; on se croyoit sous le règne des fées. [Les théologiens ne pouvaient <sup>plus</sup> suffire à tant d'occupations; d'ailleurs ils étoient juges très peu compétens sur un grand nombre de matières. Il fallut donc leur nommer des substitués, comme ils étoient <sup>eux-mêmes</sup> ceux du haut clergé. La nouvelle académie leur avoit déjà enlevé une partie de leurs <sup>privileges</sup> droits, elle s'étoit attribuée le droit d'examiner les ouvrages composés par ses membres, et en général tous les écrits qui tenaient par un rapport quelconque, aux objets dont elle s'occupoit plus particulièrement.]

Sous prétexte de la soulager dans ces pénibles fonctions, on créa un certain nombre de censeurs séculiers, auquel on remit le département des hautes sciences et des belles lettres, chacun suivant le genre des connaissances qu'il était censé posséder. D'eux la juridiction des théologiens fut bornée aux objets de leur ressort. Ce nouvel ordre de chose eut lieu presque partout l'Europe, excepté l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Le public se prêta à cette réforme avec une espèce d'enthousiasme; il en conçut les plus heureux augures, et se persuada que ces nouveaux censeurs se feraient un devoir de remplir l'attente générale, de répondre au vœu de tous les bons citoyens, et de satisfaire pleinement à toutes les obligations dont ils s'étaient chargés. On était <sup>crovait</sup> persuadé qu'ils mettraient l'attention la plus scrupuleuse, l'impartialité la plus sévère dans l'opinion qu'ils devaient donner sur les écrits qu'on soumettait à leur examen. Cela aurait dû être; mais il arrivait presque toujours le contraire. Aussi leurs jugemens étaient-ils rarement confirmés par ceux du public; et les ouvrages dont ils avaient rendu le compte le moins flatteur, étaient presque toujours ceux qui avaient le plus de cours, surtout lorsqu'on se fit bien convaincre que l'intérêt et la prévention dictaient presque tous les arrêts qui se renvoyaient à leur tribunal.

D'un autre côté, ces juges supérieurs dont les appointemens ne répondaient pas à leur passion pour la luxe et les plaisirs, avaient presque tous établi une espèce de monopole secret sur les diverses branches de la littérature, et pour augmenter <sup>en même temps</sup> leur considération et leur profit, ils recevaient à la fois un si grand nombre de manuscrits, que leurs secrétaires, qui suivant l'usage, faisaient leur office, et qui travaillaient très lentement, ne pouvaient presque jamais y suffire, bien qu'ils expédiaient les examens à la toise. par une suite nécessaire, leur antichambre était chaque jour encombré

d'une foule d'auteurs et de libraires, qui attendaient leur décision avec une égale impatience, et qui dans l'intervalle, et par forme de désespoir, les maudissaient tout à leur aise. Bayle qui, sans contredit, n'eût pas voulu reporter à un pareil tribunal, compare ces auteurs et ces libraires aux ames qui errent sur les bords du Styx<sup>qui</sup>, attendent le moment de passer sur l'autre rive, et importunent de leur cri l'inflexible nautonier, qui reçoit dans sa barque, tantôt les uns, tantôt les autres, et repousse loin du rivage, au gré de son caprice, le plus grand nombre de ces inquiets sollicitateurs. tel est le sens de ces quatre vers du 6.<sup>e</sup> livre de l'éncide de Virgile: (ven 313-317.) qu'il leur applique:

*Stabant orantes, primi transmittere curram,  
 tendebantque manus ripa ulterioris amore.  
 navita sed tristes nunc hor, nunc recipit illos:  
 ast alio longe summos arct arena.*

Je ne prétends pas embrasser dans cette liste de proscription, tous les censeurs impériaux et Royaux. Il en est, sans doute, qui remplissent à la rigueur, et avec autant de sagesse et de zèle que de probité et de désintéressement, toutes les obligations attachées à leur emploi. La France, par exemple, a vu Boileau, Racine, Crébillon, chargés de cette noble fonction pendant quelque instant, et satisfaire à tous les devoirs qu'elle leur imposait, avec toute la décence et l'impartialité qu'on a droit d'attendre d'un homme de lettres qui se respecte lui-même, et pour lequel il n'est pas de sacrifice pénible, lorsqu'il a pour objet le perfectionnement des sciences, et l'instruction des hommes. mais il sont bien rares ces censeurs intègres et justes! et leur nombre est malheureusement si petit, qu'il se perd dans la foule de ces

l'empire aride, qui ne <sup>cherchent</sup> voient dans cet état comme dans tous les autres que les moyens de satisfaire leur insatiable cupidité, de se livrer sans contrainte au sentiment de préférence ou de haine qui les anime suivant les chances, et de favoriser leurs protégés au détriment de ceux qui ont eu le malheur de les offenser ou de leur déplaire.

2<sup>e</sup> classe:  
de Journalistes.

Comme les décisions qui émanent de ces autorités, souvent antilittéraires nuisent quelque fois plus aux sciences qu'elles ne peuvent <sup>avertir</sup> les servir, je ne m'étendrais pas davantage sur cette matière, qui ne vous offrirait aucune espèce d'utilité, et je me prendrais à la seconde classe de nos censeurs ou critiques, qui pour n'être à la solde d'aucun souverain, n'en sont pas moins dangereux pour cela, lorsqu'ils abusent de la crédulité du public, pour l'induire en erreur, et de sa confiance pour le tromper. Ils peuvent <sup>même</sup> produire plus de mal encore que ceux dont je viens de parler, parce qu'ils décident plus arbitrairement, parce qu'ils ont toujours des autorités, vraies ou fausses, à faire valoir, et surtout parce que séduits par le ton de candeur et de franchise qu'ils savent prendre au besoin, on est moins en garde <sup>(a)</sup> contre leurs manœuvres sourdes. - ces critiques ce sont les journalistes et certains

(a) on se méprendrait et sur mon caractère et sur mes principes, si l'on voulait expliquer ce que je dis ici des journalistes en général, aux écrivains qui rédigent des écrits de ce genre à Varsovie, à Vilna, à Léopol, à Cracovie, et je crois à Lublin. comme ces rédacteurs sont en petit nombre, et qu'ils ont communément peu de lecteurs, ils ne peuvent avoir ni autant d'intérêt ni autant de moyens de tromper le public, que ceux des grandes capitales, de ces cités populeuses, où des milliers de gens, instruits ou non, lisent habituellement, et veulent savoir chaque jour tout ce qui paraît de nouveau, pour se donner un air d'importance dans les salons ou dans les sociétés moins brillantes dont ils sont les coryphées. de q.

gazetiers qui se mêlent aussi parfois de littérature, dans nos capitales  
populeuses, où il paraît tous les jours plusieurs de ces écrits périodiques,  
qui ont plutôt pour objet d'exciter la curiosité publique que de la satis-  
faire. ces feuilles volantes considérées sous le rapport des sciences et  
des <sup>arts</sup> lettres produisent un très grand mal, surtout si elles joignent  
aux annonces d'ouvrages et de découvertes, une analyse et  
une critique qu'elles donnent pour raisonnées, et qui sont après  
souvent le contrepied de la raison. non seulement elles font  
perdre des heures précieuses à une foule de jeunes gens, qui  
les lient avec cette avidité crédule que leur âge fait ex-  
cuser, mais elles les détournent de l'étude qui serait  
pour eux d'une nécessité indispensable; elles leur otent jus-  
qu'à la curiosité de lire en original les ouvrages dont ils  
peuvent se former une idée à si peu de frais, et les accou-  
tument à juger sans connaître, et à décider en maîtres de ce

qu'il n'y a point de concurrence, il ne peut exister de rivalités.  
Lors toute espèce de jalousie serait sans motif, et ces prédilections, ces  
haines dictées par la partialité ou l'intérêt, n'auraient ni objet ni but  
dumoins sensible. ces différences d'opinions, ces contrariétés que rien  
ne justifie, ne peuvent avoir lieu que là où il se trouve un grand nom-  
bre de ces écrivains publics, qui sont continuellement en opposition  
de vues et d'intérêt, et qui cherchent à se supplanter les uns les autres.  
= comme plusieurs personnes ici lisent les journaux étrangers, il est bon qu'elles aient  
une idée de leur force et de leur style

qu'ils savent le moins. Cependant quelque dangereuse qu'elle  
 puisse être, ces feuilles, pour la plupart mal rédigées, le seraient  
 bien davantage encore, si une fatalité attachée à leur sort,  
 ne les condamnaît presque toute, à périr en naissant. Mais,  
 il n'en est pas de même des journaux: comme ils sont plus  
 volumineux, qu'ils forment une série non interrompue  
 de matières qui se succèdent de l'un à l'autre; & qu'ils pré-  
 sentent des objets d'une importance très supérieure aux  
 nouvelles du jour qui remplissent les gazettes ordinaires; et  
 qu'ils forment de <sup>de petits</sup> jolis volumes quelque fois ornés de portraits,  
 d'estampes, et de gravures, & qui, lorsqu'ils sont bien reliés,  
 ne déparent pas une bibliothèque, ils <sup>par cela même</sup> jouissent d'un plus  
 grand crédit, et se soutiennent plus long tems. ainsi le  
 mal qu'ils font est d'une plus longue durée, et se propage  
 plus sûrement, sous la sauve-garde de leur utilité apparente.

Je sais que parmi les rédacteurs des journaux et  
 même des gazettes, il s'en trouve quelques uns qui se respec-  
 tent eux-mêmes, et qui respectent davantage encore cette par-  
 tie du public pour laquelle ils travaillent: Je sais qu'au  
 lieu de l'induire en erreur, ils tâchent au contraire  
 de la prémunir

de la prémunis contre les séductions auxquelles, l'expose  
journallement la lecture de ces sortes d'écrits. mais malheu-  
reusement ce n'est pas le plus grand nombre. tous les autres  
suivent plus ou moins la routine que leur traient le goût  
dominant, les vues particulières, de ceux qui les paient,  
les circonstances du moment, et leur intérêt propre, qu'ils  
tâchent d'accorder avec celui de leur fauteur.

Ces Journalistes ont ordinairement un système  
qu'ils s'obstinent à soutenir, parce qu'il est leur ouvrage,  
ou celui de quelqu'adepte de leur coterie. Ils ont en outre  
un parti auquel ils tiennent, parce qu'il est de moitié  
dans leurs opinions et leurs intérêts; puis vient un auteur  
favori qui leur est dévoué, et dont ils veulent faire la réputation;  
à sa suite marche un auteur plus intègre, plus jaloux  
de sa gloire, qui ne les flatte pas, et qu'il faut par conséquent  
déséditer; enfin un homme riche qui les paie pour mettre en  
vogue certaines vues hardies, dont il se promet de grands avan-  
tages, mais qu'il n'ose proposer lui-même. D'après cela, ils ne peu-  
vent louer que ce qui rentre dans leurs idées, <sup>par la même raison</sup> que ce qui se coordonne  
avec les engagements qu'ils ont pris; ils doivent dénigrer tout ce qui  
les contrarie, <sup>et dénaturer ou présenter</sup> pour un faux jour tout ce qui  
pourrait éclairer leurs lecteurs sur la nature, l'objet et le but de leur  
projet. Leur plan est arrêté: ni raisons ni vérités ne peuvent

leur faire abandonner la route qu'ils se sont ouverte, et qui, à les en croire, doit les mener en même temps à la fortune et à la célébrité.

Un ouvrage vient de paraître; il est d'un auteur avantageusement connu, et dont le nom suffit pour exciter la curiosité des lecteurs, et pour justifier leur attente. Vous entendez dire partout que que cette nouvelle production est marquée au coin de la philosophie la plus raisonnable, et de la plus saine doctrine, qu'elle contient de ces vues d'utilité générale qu'on retrouve si rarement dans les écrits modernes; de ces vues qui conviennent à tous les temps, à tous les états et à tous les hommes. Vous voulez en juger par vous-même; mais pour cela il faut le connaître, ou du moins en avoir une idée. quatre ou cinq journalistes en ont déjà donné l'analyse, et tous protestent solennellement, qu'ils l'ont jugé avec toute l'impartialité que réclame un pareil examen. Vous les lisez, et chacun vous le montre sous un jour différent; chacun <sup>même</sup> porte un jugement contraire. cette multiplicité d'opinions qui se combattent l'une l'autre, et

souvent se détruisent, vous étonne d'abord, parce que vous n'êtes pas au courant de l'impartialité de MM. les Journalistes; parce que vous ne pouvez, à travers leur échafaudage scientifique, calculer, ni même distinguer la base sur laquelle reposent leurs décisions. Vous ne concevez pas comment le même écrit peut être en même temps mauvais, excellent ou médiocre; comment les mêmes idées se trouvent vraies, fausses ou douteuses à la fois; comment enfin ce que l'un appelle un style noble, ferme, correct, éloquent, devient pour l'autre une diction lâche, diffuse, sans énergie et sans dignité..... mais attendez un instant, et vous aurez bientôt la clef de cette énigme. —

L'ouvrage sur lequel on cherchait à vous dérouter, tombe enfin entre vos mains: vous le lisez avec empressement, et dès lors vous revenez de votre surprise. Vous vous apercevez que ce que vous aviez pris pour les opinions de l'auteur, n'étaient réellement que celles de son détracteur ou de son panégyriste. Vous acquerez à chaque page la conviction la plus évidente, que ceux qui s'étaient chargés de le faire connaître, ont absolument dénaturé

Son plan, sa marche et jusqu'à ses idées; qu'ils ont prévus sous un faux-jour ses principes et ses raisonnements; qu'ils ont employé les sophismes les plus astucieusement pour tromper le lecteur, et lui faire prendre le change; qu'ils ont métamorphosé, les uns en sentences ridiculement gigantesques, les autres, en axiomes communs et insignifiants, des maximes sages, lumineuses, énoncées avec une simplicité modeste, et aussi éloignées de l'emphase que de la trivialité; qu'enfin ils ont loué ou dénigré suivant qu'il était de leur intérêt, de prévenir le public en faveur du protégé dont ils avaient promis de défendre la cause, ou de l'armer contre l'adversaire qu'ils s'étaient proposé de combattre.

Et dans le vrai, un journaliste se trouve dans une position bien différente de celle de l'écrivain; j'entends d'un écrivain instruit et judicieux. — Un savant a, j'en conviens, pour objet principal, de plaire à ses compatriotes, et d'intéresser ses contemporains; mais il ne perd pas pour cela de vue, les étrangers, dont il veut obtenir les suffrages, ni la postérité à laquelle <sup>le soin de</sup> il confie sa réputation. Le journaliste, au contraire, ne voit que le jour où il écrit, les abonnés qui le paient, les lecteurs qui le prouent, les coteries qui propagent le débit de ses feuilles. — L'écrivain prévient l'événement et tâche de le maîtriser. le journaliste l'attend et ne pense qu'à en tirer parti. — un auteur sensé se crée des principes, les

attache et y reste fidèle, en dépit des variations journalières qui é-  
 prouvent l'opinion: un journaliste dont les succès dépendent de ces  
 variations, ne peut adopter de système, émettre de jugement qui  
 les contrevient; il ne débiterait pas son livre. — L'écrivain consul-  
 te le goût général, et compte pour rien celui de tel salon ou de  
 telle coterie; il se règle sur l'opinion dominante; pour-  
 vu qu'elle ne soit pas erronée. Le journaliste ne con-  
 naît et ne doit connaître que le goût du moment, que  
 les préjugés de la classe à laquelle il s'est dévoué, que les  
 erreurs accréditées par les jeunes gens et les femmes à la  
 mode, par ces coureurs éternels de toilettes et de coulisses, par  
 ces roués aimables qui donnent le ton dans les sociétés, les  
 cafés ou les billards, selon le rang qu'ils tiennent, et l'import-  
 tance qu'ils savent se donner. — enfin un auteur qui veut  
 se rendre utile et se survivre à lui-même, travaille pour  
 le bien public et pour sa propre gloire, et pour remplir  
 cette double destination, il ne néglige rien de ce qui peut  
 contribuer au progrès des lettres, auxquelles il devra la célé-  
 brité qu'il se promet. Le journaliste qui attend plus du  
 plaisir qu'il ménage à ses lecteurs, que de l'utilité qu'il  
 leur procure.

qu'il leur procure, ne cède à aucune autre influence qu'à celle de l'amour-propre et de l'intérêt personnel; il sait les concilier avec cette adresse que donne l'habitude de flatter les passions des autres, pour faire adopter les siennes, et plus sensible aux éloges précaires mais lucratifs que lui prodigue la multitude, qu'à l'illustration incertaine et aride que lui promet l'avenir, il travaille au jour la journée, et fait à la fortune présente, le sacrifice de sa gloire future.

Je ne disconviens pas qu'il n'y ait des Journalistes très instruits, très versés dans la Connaissance, et des Sciences et des arts dont ils analysent les principes et les règles. J'en ai connu moi-même à Paris et à Londres, où l'on compte jusqu'à 20. 26. et 30. de ces écrits périodiques, qui paraissent régulièrement, et qui se partagent tous les jours de la semaine, d'un bout de l'année à l'autre: J'en ai connu dans les principales villes de l'Allemagne, et de l'Italie, et je conviens avec plaisir que la mauvaise foi la plus décidée n'aurait pu leur refuser cette justice. J'ajoute qu'ils n'abusaient ni de leurs talens, ni de la considération qui en était le fruit: Dumoins ces déviations étaient elles rares et peu

sensibles. mais, je le répète, c'est partout le plus petit nombre; encore même ne sont-ils pas tous également fermes dans leurs principes, et ne parcourent-ils pas toujours la carrière qu'ils doivent <sup>fournir</sup> suivre, sans y faire quelques faux-pas. tous les autres, quelques savaus que vous les supposiez, suivent avec pleine et entière connoissance de cause, la routine que je viens de décrire. Ils semblent ne vouloir tirer d'autre <sup>avantage</sup> fruit de leurs longues études et de la réputation qu'ils se sont acquise, que de les faire servir à tromper plus sûrement leurs lecteurs. Dans ce cas, de quoi nous servent leurs vastes connoissances, et cette érudition profonde qu'ils déploient à l'envi dans leurs feuilles? en vain leur incindres, enais annonceraient-ils un génie supérieur, si leur caractère forme avec leur esprit un contraste révoltant; si une basse jalouise, si d'injustes préventions, si un vil intérêt leur dictent ces décisions, dans lesquelles nous croyons voir un arrêt prononcé par l'équité elle-même. Dès qu'un écrivain fait servir le savoir d'instrument à ses passions, à ses vues particulières; dès qu'il prodigue et la louange et le blâme au gré de son avide cupidité ou de son caprice; dès qu'il se livre à la première impulsion <sup>qu'on lui donne</sup>

qu'on lui donne, au lieu de suivre sa propre conviction, dès qu'il emploie ce talent rare qu'on lui reconnaît, tantôt à déprécier des productions marquées au coin du génie, tantôt à tirer de l'oubli dont elles sont dignes, des ébauches informes qui n'ont réellement d'autre mérite que celui qu'il leur suppose, alors et <sup>son</sup> leur érudition et l'éloquence avec laquelle il la <sup>fait</sup> font valoir, deviennent un nouveau piège tendu à des lecteurs qui se sont fait une habitude de la confiance et de la crédulité. La magie de son style vient à l'appui <sup>encore</sup> de l'illusion que ses arguments spécieux avaient déjà produite, et les entraîne dans l'erreur, sans qu'ils s'en aperçoivent.

On m'a demandé plusieurs fois pourquoi les journaux étrangers devaient nuire davantage aux progrès des sciences et des arts, que ceux qui paraissent dans quelques grandes villes de Pologne. La réponse est si simple et si naturelle, qu'avec un peu de réflexion on aurait pu éviter la peine de me faire cette question. Cependant, toute inopportune qu'elle soit, je dois la résoudre, et cette petite discussion ne sera pas sans utilité pour vous, lorsque vous serez en état de lire des ouvrages écrits en langue étrangère, lorsque vous voudrez les comparer avec ceux que vous fournit votre littérature, et décider du mérite des uns et des autres, d'après le parallèle que vous aurez établi.

En Angleterre, en France, en Allemagne et même en Italie,  
 il y a peu de villes un peu considérables, où il n'y ait une université,  
 des Lycées, des écoles de peinture, de sculpture ou de tel autre art libé-  
 ral, des académies des sciences, des antiquités &c. des leçons publiques  
 des langues mortes et vivantes, des sociétés littéraires, et des <sup>et</sup> athénées par-  
 ticuliers, des salons où les gens du <sup>grand</sup> monde se trouvent confondus avec  
 les gens de lettres et les artistes. Chacun de ces rassemblements  
 est en général assez nombreux, et la conversation n'y grou-  
 ordinairement que sur des objets de sciences et de littérature.  
 Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question proposée  
 tant de fois, savoir si ces instituts, et ces sociétés particulières,  
 où l'on ne peut qu'effleurer les matières, qu'on devrait dis-  
 cuter, ne nuisent pas plus qu'ils n'offrent d'avantages;  
 quelque soit l'effet qui en résulte, il n'en est pas moins vrai  
 que cette multiplicité d'établissements publics et particuliers  
 consacrés à l'étude; que l'attrait irrésistible de ces assem-  
 blées où l'on raisonne, où l'on argumente et l'on juge bien  
 ou mal; que ce choc continuel d'opinions différentes  
 et souvent disparates qui s'y succèdent, s'y heurtent et  
 s'y détruisent ou s'y consolident; qu'enfin cette foule d'i-  
 dées singulières, hardies et quelque fois neuves qui se chassent  
 comme à leur insu, du cerveau de ceux qui les produisent.

que tout cela, dis-je, est comme un véhicule, à l'aide duquel la lumière se répand de proche en proche, se propage insensiblement, et fait germer partout le goût de l'étude et l'amour des lettres. Les connaissances font des progrès plus rapides, et si elles ne sont pas approfondies comme elles devraient l'être, par tous ceux qui leur consacrent une partie de leurs loisirs, du moins ne leur sont-elles plus étrangères. Or, cet élan rapide et soutenu qu'ont pris les sciences et les arts dans toutes les grandes villes, et surtout dans les capitales, peuplées, inspire à tout le monde le goût de la lecture, et quelque fois même l'habitude de la réflexion. Les hommes les plus ordinaires veulent connaître tous les ouvrages qui paroissent, ceux du moins qui font plus de bruit, et qui sont à leur portée; tous lisent les journaux; mais tous ne sont pas en état de les apprécier à leur juste valeur, et de distinguer ce qu'ils ont de bon ou de mauvais, d'utile ou de dangereux. Voilà surtout ce qui rend cette lecture si souvent funeste.

Ici c'est tout le contraire: d'après la nouvelle organisation du Royaume de Pologne, Varsovie est la seule ville où il y ait une société littéraire, encore ne date-t-elle que d'une quinzaine d'années; la seule où l'on ait établi une

commission proposée à l'instruction publique <sup>formée</sup> à l'instar  
 de l'ancienne commission d'éducation, <sup>mais qui ne</sup> ~~qu'elle~~ l'a remplacée  
 qu'après un intervalle de près de vingt années, presque en-  
 tièrement perdues pour les sciences et les études, la seule  
 enfin où il y aura une université qui s'organise  
 sous nos yeux, et qui, lorsqu'elle sera parvenue au dé-  
 gré de perfection qu'elle doit atteindre, contribuera, sans  
 contredit, et très efficacement, aux progrès des hautes sci-  
 -ences, et plus encore à la propagation des sciences prati-  
 -ques. Joignez à cela un lycée et quelques petites écoles  
 inférieures, et vous aurez un tableau complet de tous les  
 secours que les sciences et les arts trouvent en cette capitale.  
 Ces moyens d'instruction prendront, <sup>il est vrai,</sup> chaque jour de nouveaux  
 accroissements, et se multiplieront sous les auspices d'un  
 monarque philosophe, qui ne croit pas comme autrefois,  
 que le plus sûr moyen de rendre l'autorité d'un sou-  
 -verain solide et durable, soit de maintenir le peuple dans  
 l'ignorance: mais ils sont encore assez rares, et trop peu efficaces pour  
 produire tous les avantages qui devraient en être le résultat.  
 En effet, le nombre des personnes qui appartiennent  
 à ces instituteurs, et qui y sont employés, ne monta qu'à  
 à plus de 300. personnes, parmi lesquelles il se trouve

quelques savans, quelques hommes de lettres, quelques connois-  
seurs et quelques amateurs, qui tous méritent réellement ce ti-  
tre honorable. tous les autres sont plus ou moins versés dans  
les parties qui sont de leur ressort, et dont ils s'occupent pour  
les yeux de leurs chefs. mais leurs connoissances, utiles cha-  
cune dans leur genre, ne sont pas assez marquantes, pour  
leur mériter une place dans ces classes supérieures; elles  
sont réservées aux vrais savans, aux artistes distingués, qui  
savent s'élever au dessus de la routine, et se frayer une  
route nouvelle.

Dans le reste de la population qu'on peut porter à 70. mi. li.  
on trouve comme partout ailleurs <sup>des seigneurs riches ou qui se paraissent,</sup> des gens de robe et d'église, des mili-  
taires, <sup>taillés,</sup> des capitalistes, des banquiers, des marchands, des artistes, des ouvriers de tous  
genres, et beaucoup de ces hommes obscurs et muets, qui paraissent le-  
nir à quelqu'une de ces classes, et qui n'appartiennent à aucune, qui  
sont toujours en mouvement, sans jamais rien faire, qui ne travail-  
lent pas et qui vivent ou ne font de quoi. toute cette masse d'habi-  
tans s'occupe exclusivement de ses affaires et de ses plaisirs;  
à peine en trouverait-on quelques uns qui donnent leurs momens  
de loisir à l'étude. ceux même dont la vocation réclame impérieu-  
ment des connoissances, acquièrent, tant bien que mal, celles de leur état,  
et n'ont qu'une très légère idée des autres. la seule chose qui les intéresse  
vivement, c'est de s'assurer du crédit, de réussir et de faire fortune.

Je me trompe: dans cette foule on rencontre pourtant des lecteurs, et même en assez grand nombre: ce sont les folles femmes, les jeunes gens qui leur font la cour, et tous ces désœuvrés qui se répandent dans les sociétés, et qui tâchent d'y jouer un rôle. mais ils ne lisent pour la plupart que des romans, des contes, des comédies, et de ces vers faciles et légers qu'on range tous indistinctement sous le titre banal de poésies légères, titre équivoque, que toutes s'approprient, et que bien peu méritent réellement. mais de pareils ouvrages, qu'on ne parcourt même que par désœuvrement, n'ouvrent pas la porte du sanctuaire des sciences, et l'on peut épuiser la liste des romans français, anglais et allemands, sans devenir ni savans ni hommes de lettres.

D'après ce calcul, il est facile de concevoir, qu'en supposant même qu'il parût ici autant de journaux qu'à Paris et à Londres, et qu'ils fussent dictés plus ou moins par la partialité, la prévention ou tel autre sentiment qu'auraient adopté les rédacteurs, pour assurer plus de débit à leurs feuilles, ils ne pourroient jamais y produire des effets aussi dangereux que dans ces grandes capitales, où, si l'on en excepte le bas peuple, presque tout le monde se mêle de raisonner <sup>sur les</sup> sciences et sur les arts, et la plupart du tems sans avoir les connoissances nécessaires <sup>qu'elles</sup> pour en bien juger. cher nous, ces journaux ne seroient lus que par les deux ou trois ou quatre cen

cent hommes de lettres, auxquels leur vocation fait un  
devoir d'acquiescer des connaissances, et qui se livrent à l'étude  
avec un zèle, une constance qui portent la garantie des  
succès qu'ils doivent s'en promettre. Or de pareils lecteurs  
seront en état d'apprécier le mérite de ces ouvrages, journaux,  
et celui des ouvrages qu'ils auront analysés, à quelque genre  
qu'ils appartiennent, et quelques difficultés qu'ils puissent  
offrir d'ailleurs. ceux même qui ne sortent pas de la classe  
des savans ordinaires, saurons <sup>aussi</sup> nous mettre en garde contre tous  
les moyens de séduction qu'on emploierait pour les tromper.

Si vous joignez à ce petit nombre d'hommes de lettres,  
à peu près autant de seigneurs et de riches propriétaires,  
dont les uns habitent continuellement, ou pendant une  
partie de l'année, la capitale ou les chefs lieux des provin-  
ces, et les autres restent constamment dans leurs terres, vous  
- aurés -  
à peu près la liste de toutes les personnes qui peuvent être  
sans danger les écrits périodiques, et se garantir des piè-  
ges que leur tendrait le rédacteur, s'il se permettait de ré-  
courir à ces moyens frauduleux: encore même tous ne seront  
ils pas également capables de les reconnaître et d'y échapper.  
Cependant il est une raison qui rend plus faciles, chez nous,  
les précautions qu'il convient de prendre en pareil cas. cette raison,

C'est qu'il y paraît, en général, très peu d'ouvrage, qui traite  
 tout exclusivement des sciences, et qui, <sup>abstraites,</sup> par conséquent soient hors  
 de la portée des lecteurs ordinaires. Quant aux écrits d'un genre  
 un peu moins relevé, quoiqu'instructifs d'ailleurs, comme ils ne  
 sont pas non plus en aussi grand nombre que dans les capitales,  
 et les grandes villes des Royaumes étrangers, ils sont connus ou peu  
 sent l'être aisément de toutes les personnes que j'ai rangées dans  
 la classe des gens instruits. Elles seront d'autant plus à même  
 d'en porter un jugement sain, qu'elles les liront plus volontiers,  
 et avec plus de fruit, que ces ouvrages classiques qui exigent  
 une érudition et des connaissances qui peut-être seraient  
 étrangères pour elles. ainsi le journaliste ne pourra les in-  
 duire en erreur, et si, contre toute attente, il parvenait à leur  
 faire illusion, les méprises qu'elle entraînerait à sa suite, n'au-  
 raient rien de très dangereux, d'abord parce qu'elles ne pour-  
 raient être générales, et puis, parce qu'elles se borneraient à  
 un petit nombre d'écrits, et que d'ailleurs elles ne porteraient  
 que sur des objets d'une mine importante. ajouter à  
 cela que, malgré la supposition que j'ai faite plus haut, la rareté  
 des ouvrages qui <sup>prétent à la discussion,</sup> en déterminerait  
 une semblable dans les <sup>feuilles</sup> ~~écrits~~ où l'on se permet des analyses de ce genre.

Les grandes capitales, Londres et Paris surtout, ne peuvent  
 être dans ce cas, car elles se trouvent dans une position toute contraire.  
 Sous le rapport des sciences et des arts, et plus encore sous celui des personnes  
 qui les cultivent, qui se font un état et qui tâchent d'en tirer parti. aussi

aise compte, en 1788. dans la première de ces villes, 27. Journaux  
 purement littéraires, (sans <sup>parler de</sup> compter ceux qui, <sup>se</sup> jouissant par d'une autre  
 haute réputation, ont pu échapper à mes recherches,) et de 12. à 15. qu-  
 zetes, dans lesquelles, on traitait à la suite de nouvelles, du jour, des débats  
 parlementaires, et des injures prodiguées aux ministres, ou aux membres  
 de l'opposition, suivant la nature de ces feuilles, l'annonce des ouvrages,  
 plus marquées qui seraient de paraître, accompagnée d'une analyse  
 qui paraissait fondée en raisons, si ces raisons elles-mêmes étaient fon-  
 dées. Je passe sous silence une foule de petites dissertations critiques qui cir-  
 culent librement dans tous les quartiers, et dont les titres seuls formeraient  
 un catalogue d'une honnête longueur. - <sup>mais il doit</sup> ajouter seulement que non seule-  
 ment toutes les grandes villes d'Angleterre, mais même de simples bourgs  
 ont, d'après les proportions de leur population de leur commerce et de la  
 richesse des habitants, des journaux, des gazetes, et des écrits polémiques,  
 comme la capitale.

A deux mois de là, me trouvant à Paris, dans une des librairies  
 les plus achalandées, on m'y montra la liste de 29. journaux, dont les  
 uns traitaient divers objets de littérature serieuse ou légère, et les autres  
 roulaient sur des matières de sciences abstraites, telles que la physique, la  
 chimie, la médecine, la chirurgie, les mathématiques, &c. Sans comp-  
 ter ceux qui avaient pour objet les arts libéraux, et les découvertes qui on  
 y avait faites. sans compter encore les almanachs des théâtres publics, et par-  
 ticuliers: - les journaux de modes; - les petites affiches qui se rencontrent dans  
 presque toutes les maisons: - les almanachs chantans et les recueils de  
 petits vers, qui servent chaque année, de tombeau à tant d'auteurs qui  
 ont le généreux courage de survivre à leur célébrité &c. &c. on fait d'ailleurs  
 qu'il y a plusieurs gazetes, telles que le Moniteur, le journal des débats, le conser-  
 vateur, les lettres normandes, le journal de Paris, celui des deux Néthes &c. qui sont  
 comme à Londres, politiques, et littéraires en même tems, et dont quelques

uns, outre l'annonce et la critique des ouvrages nouveaux, donnent plusieurs fois par semaine, l'analyse raisonnée des pièces, qui <sup>paraissent</sup> ~~se trouvent~~ sur les divers théâtres de cette capitale; analyse qui <sup>par parenthèse</sup> peut porter le nom de critique dans toute la rigueur du terme, car lo même qu'elle ne soit pas des bornes que prescrit l'urbanité et la décence, elle est d'une sévérité que ne s'est jamais permise M. X. contre lequel tant de personnes se croient tous les jours.

3<sup>e</sup> classe.  
écrits polémiques.

Si à tous ces écrits périodiques, qui paraissent très-régulièrement, vous joignez une foule de dissertations savantes ou non savantes, et de discussions polémiques qui s'impriment chaque jour, les unes de l'aveu des autorités, les autres clandestinement, qui ne se répandent pas moins que les journaux, et qu'on lit avec autant d'avidité, parce qu'elles contiennent de même une critique plus ou moins austère et des pièces de théâtre et des ouvrages qui ont acquis le plus de vogue, alors vous concevrez qu'on doit être inondé tous les jours de ces écrits soi-disant scientifiques, que tout le monde recherche, parce qu'on espère y trouver réunies toutes les connaissances éparées dans des centaines de volumes qu'on ne veut pas se donner la peine de lire, et parce qu'on trouve plus commode d'acquiescer de l'érudition dans les colonnes, articles légèrement équipés, d'un journal, que dans les longs chapitres d'un ouvrage rédigé avec autant de profondeur que de méthode.

Observer encore que chacun de ces bureaux où la science se vend à l'encher, a ses promoteurs qui la mettent en crédit, et qui répandent dans toutes les classes de la société, les productions sublimes qui en émanent. ajoutez à cela qu'outre les endroits publics, tels que les restaurateurs, les confiseurs, les cafés, les billards &c. où les tables sont constamment couvertes de ces nombreuses brochures, de journaux et de gazettes les plus en vogue;

on trouve dans toutes les rues, à peu de choses près, et jus-  
 que dans les jardins, des boutiques et des cabaux où pour la  
 mince rétribution d'un sou ou deux, suivant la célébri-  
 té du lieu, on peut s'asseoir une heure entière, et lire  
 ou parcourir toutes les feuilles qui s'y trouvent en pro-  
 fusion. <sup>rappeler vous enfin qu'on</sup> Enfin on a la même commodité dans les cabinets  
 de lecture, qui sont assez nombreux et très fréquentés, (a)  
 et dans lesquels on rassemble de même tous les journaux  
 et les gazettes <sup>et les brochures</sup> les plus accréditées.

Or comme il paraît dans ces grandes capitales, une  
 foule d'ouvrages dans tous les genres, comme il s'y imprime  
 presque autant d'écrits périodiques et de brochures qui en ren-  
 dent un compte très détaillé, et qu'il s'y trouve un bien  
 plus grand nombre encore de ces sésauvres de profession,  
 qui veulent en juger sans se donner la peine de les lire,  
 Il en résulte que toutes les feuilles de cette espèce doivent

(a) C'est assez communément, ou c'étoit du moins autrefois tout le contraire à Sarisvrie,  
 il n'y a guères plus de 25. ans que le goût de la lecture a commencé à se répandre en cette  
 capitale. à peu près à cette époque j'ai vu d'aussi successivement quatorze ou cinq ca-  
 binets de lecture, et tous ont été fermés, au bout de quelques mois, faute d'abonnés. M.  
 de Jean Potocki si connu par ses longs voyages, et ses ouvrages remplis d'éru-  
 dition, voulut essayer si un établissement de ce genre, où l'on seroit reçu dans tous les  
 toms, sans rien payer, auroit plus de succès: Il y consacra deux ou trois chambres dans  
 son palais. la bibliothèque étoit assez considérable, très bien assortie, et fournie de tous les  
 ouvrages modernes. Il y tenoit outre les deux feuilles nationales, les gazettes, et les journaux fran-  
 çais et allemands, les plus avantageusement connus, papier, encre, plumes, règles, crayons,

avoir un très grand débit, circuler dans toutes les classes,  
 et arriver même jusqu'à celle des gens que le beau monde  
 est convenu de désigner, quelque fois improprement, par le  
 nom de gens ordinaires. mais je le répète, si toutes ces per-  
 sonnes sont en état de lire ces sortes d'écrits, toutes n'ont pas  
 assez d'érudition pour les juger comme ils doivent l'être,  
 et pour y distinguer des erreurs bien colorées, de la vérité  
 qui s'annonce sans faste et sans ostentation. ainsi et d'un  
 côté, l'énorme multiplicité de ces feuilles, de l'autre, le grand  
 nombre de lecteurs qu'elle trouvent toutes, et le défaut de savoir  
 ou souvent même l'ignorance d'une bonne partie de ces  
 soi-disant amateurs, concourent également à rendre chaque-  
 jour plus dangereuse, cette abondance stérile qui est l'âme  
 de presque tous les journaux, <sup>et des écrits polémiques.</sup> et de ces gazettes. On se croit  
 tout était en abondance sur chaque <sup>table</sup> séparément. Il avait même pour  
 l'attention jusqu'à faire placer de distance en distance des carafes d'eau  
 de fontaine, des verres, et du sucre pour ceux qui en désireraient, et de ses  
 domestiques n'avaient qu'à aller chercher d'autres fonctions que de servir les personnes, qui se trou-  
 vaient là. malgré toutes ces précautions qui auraient dû lui attirer beaucoup  
 de monde, il n'y venait presque jamais personne, et je m'y suis souvent trou-  
 vé seul, absolument seul avec le C<sup>te</sup> qui, ainsi que moi, ne pouvait aller s'en-  
 tonner que dans une capitale comme Varsovie, où l'on comptait 50. m. h. qui-  
 que ce soit ne voulait profiter des secours gratuits qu'il offrait si généreusement  
 au public. Notez que le C<sup>te</sup> était un des hommes les plus instruits de la Pologne,  
 et qu'il se faisait un plaisir de communiquer ce qu'il avait de connaissances, à  
 tous ceux qui voulaient en profiter. — Si j'en crois la voie publique, les bibliothèques  
 de la société littéraire, du lycée et de la cour d'appel ne sont gueres plus fréquen-  
 tes, aujourd'hui, si ce n'est par les personnes qui appartiennent à ces différens corps.

instruit par ce qu'on a beaucoup lu, et ce sont précisément ces lectures si souvent répétées, et presque toujours sans réflexion, qui empêchent d'acquiescer les connaissances à l'aide desquelles on pourrait en profiter.

Vous concevez à présent que les journaux étrangers <sup>- et tous les écrits périodiques en général</sup> doivent nuire davantage au progrès des sciences et des arts, surtout dans les grandes capitales, où ils sont en si grand nombre, si prodigieusement courus, lus avec si peu de précaution, et accueillis avec une confiance qu'ils ne méritent pas toujours. par une suite négligée, vous sentirez aisément que des écrits du même genre ne peuvent produire autant de mal en Pologne. Il est tout naturel qu'un journaliste qui n'a ni concurrents qu'il veut supplanter, ni rivaux qu'il cherche à décrier; qui ne peut se promettre qu'un petit nombre de lecteurs, et qui ne prend sur lui que l'analyse de quelques ouvrages qui paraissent de loin à loin, et qui peuvent être lus en original par tous ceux qui veulent les juger; il est, dis-je, tout naturel que ce journaliste n'a pas d'intérêt sensible d'égarer l'opinion publique, et que même il n'en aurait pas les moyens, quand il le voudrait. au surplus, en supposant même qu'il en eût l'intention, et qu'il tâchât de la remplir, ses efforts seraient en pure perte, et ne pourraient que réveiller la défiance. En effet, ses lecteurs étant peu nombreux; se connoissant tous les uns les autres; pouvant pour la plupart se voir, se communiquer leurs doutes et leurs soupçons; étant, comme cela arrive presque toujours, des amis ou des connaissances de l'auteur. que le journaliste aurait mal appréciée à dessein, et pouvant aisément se procurer son ouvrage; tous les arguments que le rédacteur de ce journal <sup>- ou de cette brochure -</sup>

entasserait à loisir, pour décréditer cette production, si elle  
 était réellement rédigée avec méthode, ou pour la précéder  
 malgré toutes les erreurs qu'elle contiendrait, ces arguments  
 tomberaient d'eux mêmes, et ne pourraient produire l'effet  
 dangereux que le <sup>critique</sup> journaliste s'en serait promis, d'autant  
 plus, je le repete, que qui que ce soit, des classes ordinai-  
 res, ne tirait son analyse.

Outre les raisons que j'ai indiquées plus haut, et qui  
 m'ont, en quelque sorte, forcé d'entrer dans ces détails, il en est  
 encore une autre, moins décisive en apparence, mais non moins  
 importante, et que j'ai dû faire connaître, ne fût-ce que pour  
 justifier cette digression, qui sans cela pourrait paraître  
 minutieuse. Cette raison, c'est que plusieurs personnes  
 qu'on peut ranger parmi les gens instruits, non seulement  
 dans cette capitale, mais aussi dans les provinces, et même  
 à la campagne, tiennent habituellement plusieurs jour-  
 naux français et allemands <sup>et diverses autres brochures</sup> qui traitent ou de quelque objet  
 de science ou de simple littérature, et les lisent avec cet <sup>et les jugent comme ils l'entendent.</sup>  
 empressement que donne le desir de l'instruction, <sup>de l'autre,</sup> et l'espece  
 - d'un côté -

de bœvin qu'on se crée à soi-même) d'être au courant de tout  
 ce qui se passe dans la République des Lettres. <sup>mais</sup> Et parmi ces  
 Lecteurs, il en est plus d'un qui, infatués de tout ce qui vient de  
 l'étranger, de Paris surtout, croient aux décisions de <sup>tous ces critiques</sup> ~~les~~ ~~partna-~~  
~~listes~~ - <sup>par indistinction</sup> comme à des articles de foi, et les fréquentes méprises, dans  
 lesquelles ils tombent par une suite de cette aveugle con-  
 fiance, ne peuvent les rendre ni plus réfléchis ni plus cir-  
 conspects pour l'avenir.

Comme vous pouvez être à même par la suite de vous  
 procurer quelques uns de ces écrits éphémères, dont on ne man-  
 quera pas de vous faire le plus bel éloge, il est bon que vous  
 sachiez d'avance à quoi vous en tenir sur leur compte, il est  
 indispensable que vous ayez des principes constants, une règle  
 sûre pour distinguer parmi ces rédacteurs que le vulgaire  
 met tous sur la même ligne, ceux qui se sont rendus les  
 interprètes de la vérité, les oracles de la saine doctrine,  
 de ces insidieux faussaires, qui trompent d'autant plus  
 aisément la jeunesse surtout, qu'ils y veulent à s'y méprendre  
 cette innocence, cette candeur qui sont les compagnes insépa-  
 rables du premier âge, et dont l'expérience toujours trop tar-  
 dive parvient à peine à les guérir.

(257.)  
L'épithète d'invidieux faussaires que je donne à ces éri-  
vains de mauvaise foi, ne doit ni vous étonner, ni moins encore  
vous révolter, car ils la méritent à tous égards. En effet, on est  
faussaire, on est le détracteur de l'érudit, du savant, de l'homme  
de lettres dont les ouvrages ont pour objet d'éclairer les hom-  
mes et d'inspirer l'amour de la vertu, quand on les juge  
au gré de ses passions, de ses intérêts ou de ses vues particu-  
lières; quand on leur suppose des intentions qu'ils n'ont pu  
avoir, des principes qui leur sont étrangers, des opinions  
qui révolteraient leur probité, quand on dénature leurs  
sentimens et qu'on altère leur doctrine, pour la rendre sus-  
pecte ou même odieuse, s'il est possible, quand enfin, en  
paraissant s'attacher aux sages maximes qu'ils énoncent,  
aux idées libérales qu'ils professent, on les présente d'une ma-  
nière équivoque et sans un faux point-de-vue, pourveiller  
les soupçons des lecteurs inattentifs, et semer dans tous les es-  
prits le germe de la défiance.

S'il ne s'agissait que de ces écrivains eux mêmes,  
et des productions insignifiantes qu'ils publient tous les  
mois <sup>ou tous les jours</sup> à l'envi les uns des autres, comme elles acquièrent  
rarement une assez haute importance pour exciter une  
sensation durable, et que souvent même elles meurent  
presqu'en

presque en naissant, il serait plus prudent peut-être de gar-<sup>46</sup>  
 der le silence, et de laisser dans l'obscurité, à laquelle ils  
 se condamnent eux-mêmes, et les auteurs et les coupables ar-  
 tifices qu'ils emploient pour nous tromper. mais quelques mé-  
 prisables qu'elles soient ces vaines mensonges, doivent  
 être dévoilées, <sup>parce que toute incertitude et toute éphémère qui soit leur célébrité,</sup>  
<sup>parce qu'elles peuvent nuire à la gloire</sup>  
 des sciences et des lettres, au progrès de l'art, à l'instruc-  
 tion des hommes de toutes les classes. Les intentions coupab-  
 les, qui leur servent de guide, <sup>à ces rédacteurs,</sup> dans une carrière qu'ils  
 devraient honorer, et qu'ils ne signalent, au contraire, que  
 par leur duplicité et les erreurs volontaires, qu'ils y  
 jettent à chaque pas; l'adresse avec laquelle ils sa-  
 vent tout dénaturer, tout falsifier; les bases intriquées,  
 les manœuvres sourdes auxquelles ils ont recours, contre ceux  
 dont ils croient avoir à se plaindre; tout ces manèges  
 astutieux portent insensiblement atteinte à l'intérêt public,  
 parce qu'en égarant l'opinion, ils induisent les hom-  
 mes moins précautionnés, dans une erreur dont ils  
 ne sortent qu'avec peine et à la longue, erreur qui presque  
<sup>toujours survit à la production qui l'a fait naître.</sup>  
 Disons le hardiment; dans de pareilles circons-  
 tances, on ne peut, on ne doit même écouter aucune

considérations particulières: Les moindres égards deviendroient dangereux; toute espèce d'indulgence serait un crime. Ces motifs sont trop grands, trop respectables, pour qu'on puisse fermer les yeux sur les résultats funestes que produiraient à coup sûr de pareils excès.

L'imminence du danger oblige donc les critiques plus sages, plus éclairés, plus amis de leurs semblables, de dévoiler tous les pièges que la mauvaise foi tend à l'ignorance ou à la crédulité, et pour le faire avec plus de succès, au lieu de ces ménagemens timides, que deffend, que proscrit même une probité rigoureuse, il est de la plus stricte nécessité qu'ils disent hautement ces vérités que le <sup>respect</sup> Fontenelle <sup>(a)</sup> voulait que l'on cachât aux hommes. S'ils veulent leur donner plus de poids encore, ils doivent s'environner, se faire comme un rempart inexpugnable de toute l'autorité des principes qu'ils peuvent mettre en avant, et de celle des écrivains qui les ont établis ou consacrés; ils doivent s'appuyer de la connaissance

(a) on connaît cette fautive et dangereuse maxime dont le cauteleux Fontenelle s'était fait une règle de conduite; on sait qu'il répétait à tout venant: "Si j'avais la main pleine de vérités, je ne l'ouvrerais pas pour les en laisser sortir;" n'aurait-il pas pu au moins ouvrir les doigts l'un après l'autre? ces vérités s'en seraient échappées insensiblement, sans l'exposer à aucun danger

réfléchies de l'objet de sciences ou de littérature qu'ils veulent défendre et propager, et mettre à découvert le danger des fausses opinions que l'intérêt général les oblige de décréditer et de livrer au mépris public.

Le 2<sup>e</sup> claps:  
écrits polémiques  
concernés  
à l'illustration  
du théâtre national.

Après avoir signalé les abus de tous genres <sup>certains</sup> que peuvent faire élever les journalistes de mauvaise foi et ~~les~~ auteurs d'écrits polémiques, quelque soit la classe dans laquelle on veuille les ranger, ne me serait-il pas permis de leur assimiler, ou du moins de rapprocher d'eux, autant qu'il est possible, une autre espèce de critiques, particulière à notre capitale; de critiques non moins dangereuses peut-être, et qui cependant pullulaient ici, il y a quelques années, et qui aujourd'hui même encore se font entendre par intervalles. Il est vrai qu'ils sont très inférieurs, quant aux connaissances, au savoir et à la diction, à tous les écrivains anglais, français et allemands dont je viens de dénoncer les coupables artifices, mais ils leur ressemblent, ils les surpassent peut-être même par la duplicité et l'intention de nuire, qu'ils ne daignent ou ne savent pas dissimuler. S'il est nécessaire que vous sachiez apprécier à leur juste valeur les prétendus services que rendent aux lettres, à la littérature et à l'art dramatique, certains critiques étrangers; il est plus indispensable encore que vous soyez en garde contre les atteintes que porteraient à votre innocente candeur, ces Zoiles nationaux, dont quelques uns

vous mériteraient peut-être aussi justement que celui des Grecs, le châtiment que Ptolomée lui fit subir. Ils pourraient vous intéresser davantage, car ils vous touchent de plus près; ils font même quelque fois partie de la classe estimable à laquelle vous appartenez bientôt: par cette raison vous devez vous familiariser d'avance avec leur marche et leurs détours sinueux, pour ne pas vous exposer à devenir leurs jouets ou leurs victimes.

Ces critiques que je vous dénonce se sont déclarés à leurs risques et périls, les champions éventuels de tout ce qui tient au théâtre de près ou de loin, les défenseurs d'office et des auteurs et des acteurs, quand ceux-ci, par une suite de leur insouciance ou de leur incapacité, ne veulent ou ne peuvent pas soutenir leur propre cause, et n'osent pas venger les prétendues injures dont ils croient avoir à se plaindre. Ces nouveaux Don Quichotes qui se créent des moulins à vent pour les combattre, et des armées de géans pour les mettre en fuite, descendent armés de toute pièce dans l'arène, et jettent le gant à quiconque veut le ramasser, bien déterminés à combattre unquibus et rostro, tous ceux qui oseront leur tenir tête.

Dès que vous monterez sur la scène, ils deviendront vos protecteurs et vos appuis, comme ils l'auraient été de vos devanciers,

et malheur à quiconque aurait l'audace de dénigrer ou même de révoquer en doute votre aptitude et vos talens. mais aussi combien de droits un rôle aussi éminent ne leur donnerait-il pas à votre reconnaissance? et si vous poussiez après cela leur contestation le savoir et l'espece d'infailibilité qu'ils s'attribuent, ils crieraient à l'ingratitude; vous abandonneraient à votre malheureux sort, et finiraient par vous accabler de tout le poids de leur juste indignation. apprenez donc à les connaître, avant de vous livrer à leurs soins officieux, si tant est qu'ils exercent encore, à cette époque, leurs nobles fonctions, qu'ils ont un peu perdu de vue depuis quelque tems.

Ces génies transcendants forment entre eux un tribunal suprême, auquel nous les voyions jadis appeler, chaque jour, de leur pleine autorité, tous ceux qui osaient réclamer contre les opinions qu'ils énonçaient, et qu'ils prétendaient être celles du public, bien que ce public les désavouât hautement. on n'entendait dans ces rassemblemens malencontreux, qu'un concert journalier d'injures, de satyres, de sarcasmes amers et de calomnies qui, à la vérité, déshonoraient bien plus leurs auteurs, que ceux contre lesquels on les dirigeait, mais qui pourtant portaient coup quelque fois, et nuisaient plus

ou moins à la réputation de ceux qui en étaient l'objet. chacun des membres de ce scandaleux aréopage trouvait, au besoin, l'occasion d'insulter, à tant par feuille, tous les honnêtes gens qui leur faisaient ombrage, et cela sous le spécieux prétexte de repousser ou de prévenir leurs atteintes. Chacun y diffamait sans pudeur tous les talents qui lui manquaient, par la seule raison qu'il en était privé, et qu'il ne pouvait se flatter de jamais les acquiescer; chacun flétrissait les réputations qui s'étaient élevées sans son aveu, et que par conséquent il regardait comme non avenues, ou plutôt comme un larcin qu'on lui avait fait. que dirai-je de plus! on devait regarder comme une faveur spéciale, et dont il fallait leur savoir gré, les égards apparents, la politesse simulée qu'ils témoignaient parfois à leurs antagonistes, dans les répliques, et les discussions antilittéraires qui émanaient de leur société. Cels étaient les principes que ces ridicules écrivains avaient adoptés dans ces querres de plume qu'ils soutenaient avec un courage si héroïque, contre tous

ceux qu'ils appelaient leurs adversaires, bien qu'ils ne  
 savaient réellement que les adversaires de l'ignorance,  
 de la fatuité, de l'erreur et de la fausse doctrine. Si  
 si ces honteuses querelles sont un peu plus rares aujour-  
 d'hui, c'est que les vrais critiques, qui, dans leurs analy-  
 ses, ne se proposaient d'autre objet que le progrès des lettres,  
 le perfectionnement de l'art dramatique, et l'illustration  
 de la scène, ont presque entièrement abandonné ce champ  
 de bataille, où ils étaient assaillis, chaque jour, par les  
 outrages les plus injurieux; c'est que, s'ils y paraissent  
 encore par intervalles, ce n'est que de loin à loin,  
 et avec une circonspection qui annonce assez claire-  
 ment, non leur défaut de courage, ou la faiblesse de  
 leur caractère, mais le dégoût que leur inspirent  
 ces clabauderies viles et triviales: car bien qu'elles soient  
 plus ridicules qu'offensantes, bien qu'ils les méprisent  
 autant qu'elles méritent de l'être, toute fois la décence  
 ne leur permet pas toujours de s'y exposer, parce que  
 l'honneur et le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes leur  
 défendent d'y répondre.

et, en effet,

Et, en effet, à quoi reconnaîtrait-on l'érudit, le vrai  
 Savant, l'homme de lettres, et en général, tous ces critiques  
 réfléchis qui jugent d'après des principes fixes et invariables,  
 toutes les productions de l'art et du goût? Comment les dis-  
 tinguera-t-on de ces satyriques envieux et jaloux, qui  
 ne consultent que leurs caprices, que leurs passions hâ-  
 tueuses; qui ne prennent pour guides que leur intérêt  
 du moment ou les vues étroites, des coteries auxquelles ils se  
 sont vendus, s'ils s'abaissent jusqu'à répondre à  
 répondre à leurs diatribes <sup>vené</sup> empoisonnées; s'ils copiaient,  
 en quelque sorte, le style et les idées de ces Zoiles modernes;  
~~s'ils les menaçaient, ne fût-ce que par ironie, du cha-  
 timent que Ptolomée fit subir à celui des Grecs; si~~  
 enfin ils se mettaient à leur niveau, en cherchant  
 à se venger de leurs calomnieuses imputations?  
 On l'a déjà vu, le principal caractère auquel on recon-  
 naît l'auteur d'une bonne analyse, c'est la sagesse de  
 ses observations, la justesse qu'on retrouve dans ses vues,  
 la méthode qu'il met dans le choix de ses matières, l'or-  
 dre qu'il établit dans la disposition de son ouvrage, l'atten-  
 tion qu'il a de n'exposer que des opinions d'une évidence

bien démontrée; le soin qu'il prend de les appuyer de principes généralement reconnus, le respect qu'il témoigne pour ses lecteurs: ajouter y l'urbanité, la décence, la modération: qualités que ses adversaires n'ont jamais connues.

D'après cela décider vous même, MM. ce que le public doit penser de ces pamphlets indécents qui, sous prétexte de soutenir l'honneur de l'art dramatique et de la scène, n'ont réellement pour objet que de vanger de prétendues injures que l'on suppose faites gratuitement, tantôt à des auteurs dont les productions ne méritaient pas même l'honneur qu'on leur a fait de les <sup>analyser</sup> critiquer; tantôt à des acteurs médiocres, qui imaginent que quand ils sont sur le théâtre, ils sont sur leur terrain; qu'ils doivent y jouir du droit de franchise, et que personne n'a le droit de critiquer ni leur entrée en scène, ni leur pose, ni leur tenue, ni leurs mouvements, ni leurs gestes, ni leur déclamation; même leur costume parfois très indécemment.

Si on leur objecte que l'opinion des coalisés n'est pas toujours celle des connaisseurs, ni même des simples amateurs du théâtre; ils vous répondent que toutes les personnes qui veulent passer pour avoir du goût et des connaissances,

ne doivent point séparer leur cause de celle des acteurs, et ne peuvent, sans manquer à tous les égards, douter de l'irréfragabilité des jugemens de ceux qui travaillent à leurs plaisirs. . . . Dites leur qu'ils sont juges dans leur propre cause, et que, par conséquent, leur décision doit paraître suspecte. Et qu'importe; ne voit-on pas, tous les jours, des plaideurs et même les avocats qui ont défendu leurs droits, s'attribuer gain de cause, chacun de leur côté? n'entend-on pas, à chaque audience, la partie qui perd son procès, accuser de séduction, de partialité, d'injustice, les magistrats qui ont signé l'arrêt rendu contre elle? et pourquoi donc les auteurs, les acteurs même ne pourraient-ils pas adresser des reproches semblables à ceux qui osent les critiquer? En vain voudrait-on leur persuader que la prudence ne permet pas de se confier pour l'avenir, à ces moyens de déception qui sont <sup>essentiellement</sup> éphémères, et par leur nature et par les résultats qu'ils peuvent produire; en vain leur répéterait-on, d'après Marmontel, que des moyens <sup>aussi</sup> disparates, ne produiront jamais que des effets contradictoires, qui se détruiront nécessairement.

les uns les autres, et qu'ils desmont se croire heureuse) si leurs  
 opérations inchoïrentes, leurs entreprises mal exécutées, leurs  
 provocations sans fondement, finissent par devenir nulles, sans  
 produire de trop violentes secoues, sans ébranler l'édifice  
 qu'ils veulent consolider, et dont ils <sup>au contraire</sup> minent les fondements.  
 les représentations les plus sages sont en pure perte pour  
 eux; le seul profit qu'ils en tirent, c'est de se livrer plus  
 aveuglément encore aux excès qu'on leur reproche.

conduite que les  
 élèves doivent  
 tenir à l'égard  
 de  
 ces vils  
 écrivains.

Au surplus, je ne me propose ici que de vous <sup>par ses suites</sup> prémunir  
 contre les atteintes que pourraient vous porter, d'un côté,  
 les faux raisonnemens de ces vils adulateurs, de l'autre,  
 leurs insidieuses flatteries. <sup>auxij</sup> Sureté, les conseils que je me  
 permets de vous adresser, je ne vous les présente pas com-  
 me des remede, qui vous soient encore nécessaires; ce ne sont  
 que des préservatifs pour l'avenir. Et, en effet, vous n'avez  
 rien encore à redouter de la critique, et vous avez tout à crain-  
 dre de l'adulation. Vous êtes maintenant pour la censure,  
 même la plus sévère, ce qui est pour la société une femme  
 en puissance de Mari. Quand même elle se permettrait  
 quelques écarts, pourvu qu'ils ne bleuent pas ouvertement  
 la bienveillance, elle est à l'abri de toute critique; car on

Suppose, dit l'auteur que j'ai cité plus haut, que le plus inté-  
ressé doit être le plus difficile, et ce qu'il approuve, on n'ose le  
blâmer. Mais dès qu'elle est livrée à elle-même dans le veuvage  
ou le divorce, elle rentre sous la tutelle d'un public féroce et  
jaloux de ses droits. Dans ce cas, sa sagesse ou les années peu-  
vent seules la mettre à couvert des arrêts qu'il est autorisé  
à porter contre elle, s'il croit qu'elle les mérite.

Telle est MM. votre position pour le moment. Tant  
que vous resterez sous les yeux de vos instituteurs, la censure ne  
s'arrogera aucun droit sur votre conduite, pourvu toutefois qu'elle  
n'ait rien de trop irrégulier. Le soin de la diriger est une des  
attributions de ceux à la surveillance desquels vous êtes confiés.  
en supposant même qu'on vous permit de tenter quelques  
essai, dans quelque genre que ce soit, elle gardera encore  
le silence sur les défauts qu'elle pourroit y reprendre. Il ne  
convient qu'à ceux qui vous ouvrent la carrière, d'y soute-  
nir vos premiers pas, de vous en montrer les écueils, de vous  
apprendre à les éviter. Mais aussitôt que vous sortirez de leur  
école, soit que vous preniez place parmi les écrivains ou  
parmi les auteurs, soit que vous viviez en même tems à cette  
double gloire, le public deviendra votre juge, et quelque

Soit son opinion sur la maniere dont vous remplirez l'une  
ou l'autre de ces fonctions, et à plus forte raison toutes les deux  
à la fois, vous devez la respecter. Vous vous êtes consacré à son  
Service, vous lui appartenez, vous lui devez compte des  
talens que vous êtes censé n'avoir acquis que pour les faire  
servir à son instruction et à son amusement. Si ces talens  
ne sont pas tels qu'il croyait avoir le droit de les attendre de  
vous; si vous en abusez, ou si vous ne savez pas en tirer parti;  
et que <sup>vous</sup> ne parveniez ni à l'intéresser ni à lui plaire, il  
pourra, il devra même reprendre dans l'emploi que vous  
en ferez, tout ce qui lui paraîtra defectueux. Son indulgen-  
ce serait un crime, dont vous porteriez les peines.

Il vous l'accordera pourtant cette indulgence que  
vous réclamerez, et qu'il croira devoir à vos premiers essais.  
Il excusera votre timidité; il pardonnera votre embarras,  
Il glanera même sur vos premières chûtes, pourvu qu'elles  
n'annoncent pas un défaut total de capacité et de goût.  
mais le silence volontaire qu'il se sera imposé, dans l'es-  
poir d'encourager vos efforts, aura des bornes que vous  
serrez contraint de respecter. S'il ne produit aucun effet

Sur vous; <sup>(a)</sup> Si au lieu de lui savoir gré des égard, qu'il vous  
 témoignera et de les mettre à profit, vous vous négligez  
 de plus en plus; si vous continuez à ramper, et que vous  
 restiez médiocres, dans le tems même où vous devez tendre  
 avec le plus d'intensité à la perfection; si vous ne faites  
 aucun effort pour l'atteindre, ou du moins en approcher:  
 alors il retractera Les applaudissemens qu'il vous avait  
 donnés, mais sous condition, au moment de votre entrée  
 sur la scène: Des sifflets succéderont aux demi-suffra-  
 ges qu'il vous avait accordés, dans la persuasion que  
 vous sauriez vous en rendre dignes, et si cela ne suffit pas,  
 il mettra en œuvre la dernière ressource qui lui reste  
 contre tout artiste indolent qui n'a pas le courage de sor-  
 tir de la sphère étroite dans laquelle le retiennent  
 la paresse, l'inouïance, et quelque fois même l'orgueil,  
 et la bonne opinion qu'il a de lui-même. Une analyse  
 mitigée, <sup>il est vrai,</sup> par égard pour votre âge, et calculée sur vos  
 erreurs naissantes, mettra au jour toutes les méprises

(a) quand j'écris: vous, cela ne doit s'entendre ici comme dans tout le reste de cet article, que  
 du petit nombre de ceux qui se montreraient insensibles à ces prévenances, et auxquels il  
 manquerait ou le desir ou les moyens de profiter des ~~mes~~ encouragemens que leur donnerait  
 l'indulgence du public.

dans lesquelles vous vous serez jettes volontairement, et vous  
fera ainsi presentir les moyens à l'aide desquels vous pourrez  
échapper à une censure plus sévère, et à la honte qui en  
serait la suite inévitable.

Mais peut-être vous imitez l'exemple que vous au-  
ront donné quelque uns de vos devanciers; peut-être cette  
légere punition ne vous corrigera pas; et vous compterez  
pour rien les conseils modérés qu'on vous donnera, et vous  
livrant aux insinuations perfides des adulateurs contre les-  
quels <sup>on aura</sup> taché de vous prémunir, vous taxerez d'injustice,  
de partialité, les sages avis qui auront dictés le desir  
d'illustrer la scène, de perfectionner l'art dramatique,  
et de mettre votre honneur et vos propres intérêts à  
l'abri de toute atteinte. et bien, si la passion de la  
gloire, si une noble ambition ne peuvent rien sur vous,  
si vous n'avez ni <sup>l'envie</sup> la force ni le courage de prendre l'enos,  
et de vous élever dans une profession où, comme le dit Boileau:  
= Il n'est point de degrés du médisance au pire =  
alors ce public au vœu duquel vous refuserez de vous prêter,  
portera contre vous un arrêt de proscription, et vous n'aurez  
pas le droit d'en appeler, car vous reporterez à son tribunal,

et il n'en est aucun autre qui puisse prononcer après  
 lui, <sup>aucun qui ose</sup> et infirmer ses décrets. toute réclamation de votre  
 part serait une injure que vous lui feriez, et si, comme  
 cela est arrivé si souvent de nos jours, elle était accom-  
 pagnée d'écrits calomnieux, appuyés par des diatribes  
 insolentes, ce serait un attentat contre ses droits; ce serait  
 une révolte ouverte.

Juger, vous-mêmes, d'après cela, dans quel abyme vous  
 entraîneraient la perfide amitié et les conseils décevans  
 des flatteurs qui, sous le spécieux prétexte de défendre vos  
 intérêts, vous armeraient contre une autorité que vous  
 devez respecter. Ils ne manqueraient pas de vous persuader  
 que votre réputation est compromise, et votre gloire en  
 danger; au lieu de vous affermir dans ce silence modeste qui  
 est de commande pour tous les artistes du théâtre, ils vous  
 excitent à une vengeance éclatante, qui vous couvrirait  
 d'une honte éternelle. mais en vous entraînant dans ces dé-  
 marches inconséquentes, ils auraient soin de se mettre eux-mêmes  
 à couvert; ils se tiendraient derrière vous, et vous exposeraient,  
 sans scrupules et sans remords, à tous les traits qui attireraient  
 continuellement sur vous votre aveugle confiance et votre  
 présomption.

présumption; car peu leur importent vos intérêts présents, votre destinée future et même votre honneur, pourvu qu'ils jouent leur rôle, sans courir aucun danger, et qu'ils soient à l'abri de toute atteinte.

Deffiez-vous donc autant des prévenances, et des adulations de ces faux Relateurs, que de leurs astucieux raisonnemens: c'est un leurre qu'on vous présente pour vous attirer dans le piège que la jalousie vous a tendu: c'est le cheval de Troie, et qui Sinon qui devrait être le Palladium de Troie, et qui n'a servi qu'à accélérer sa ruine: = Accipe nunc Sarrum Insidias: = oui, oui, recevez les invidieux présents des Grecs; requiesce vous de la fauve intéressée qu'ils vous accordent; bientôt l'expérience vous apprendra quel prix vous devez mettre à leur bienveillance. heureux si, en sortant de cette erreur funeste, vous avez le tems et les moyens de la reparer; plus heureux encore si vous en avez le courage.

Voulez-vous échapper à ces embûches perfides, Voulez-vous éviter les chûtes qui en seraient le résultat et le fruit? fermez l'oreille à ces astucieux sophismes qui n'ont pour

qui n'ont pour objet que de vous tromper, et de vous détourner de la route que vous devez suivre. Ne ceder ni à cette autorité magistrale qui veut tout subjuguer, et qui donne son opinion pour loi; ni à ce charlatanisme importeur qui prend quelque fois l'allure et le ton du savoir, pour corrompre, pour arrêter ce savoir lui-même. Rapprochez-vous de ceux qui, au lieu d'employer avec vous ces moyens suborneurs, <sup>vous feront</sup> <sup>de ce qui</sup> ~~vous feront~~ entendre le langage de la franchise et de la vérité; ~~ils ne~~ vous déguiseront ni les difficultés de la route que vous voulez suivre, ni les obstacles que vous aurez à vaincre, ni les efforts que vous devrez tenter, pour <sup>rompre</sup> ~~surmonter~~ <sup>qu'on mettra</sup> toutes les difficultés qui mettront les entraves au succès de vos entreprises. Ayez avec eux cette candeur ingénue qui appelle la confiance, et cette simplicité modeste qui sied au vrai talent, qui vous aidera même à l'acquiescer. S'il vous manque encore, et qui peut être le remède, placera jusqu'à un certain point, si, par impossible, votre zèle, votre constance et vos travaux ne vous conduisent pas au degré de perfection que vous vous proposez d'atteindre, pourra toute fois que vous ne restiez pas trop en arrière.

en arriere. Soyez avides de conseils, quelques severes  
 qu'ils soient, bien convaincus qu'ils vous offriront  
 infiniment plus d'avantages, que ces éloges mer-  
 cenaires qu'on vous fait regarder comme la seule  
 recompense digne de vos travaux, que ces flateries  
 parasites qu'on vous prodiguera, comme on les prodigue  
 aux coquettes dont on connaît la vanité, et qu'on  
 revoquera l'instant d'après, si on se trouve dans  
 une société qui célèbre d'autres divinités. Ils sont  
 bien perfides, bien dangereux ces admirateurs à  
 gages, qui n'encensent que l'idole du jour. Ils font  
 un tort irréparable aux lettres et à ceux qui  
 les cultivent; et ni leurs personnes, ni leurs écrits  
 ne peuvent compenser ce double tort par au-  
 cun équivalent qui mérite de porter ce nom.

C'est contre les séduisantes amorces de ces fla-  
 gorneries éternelles que Virgile vous prévient dans  
 ces deux vers de ses géorgiques:

= si ultra placitum laudavit, bacchari frontem  
 = cingite, ne vati noceant.....

„ Si on vous loue outre mesure, ceignez-vous la tête  
 „ de verveine, de peur que ces exhalaisons ne vous  
 „ nuisent.

Boileau qui connaissait aussi bien que Virgile  
 Le danger de ces louanges mensongères, Boileau  
 vous donne à peu près le même conseil, quoiqu'en  
 d'autres termes, dans son art poétique; il vous dit:

„ faites-vous des amis prompts à vous censurer:  
 „ qu'ils soient de vos écrits les confidens sincères,  
 „ et de tous vos défauts les zélés adversaires.

„ Dépouiller devant eux l'arrogance d'auteur;  
 „ mais sachez de l'ami distinguer le flatteur.

„ tel vous semble applaudir qui vous raille et vous pou-  
 „ aimer qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Suivre à la lettre ce conseil, c'est le seul moyen d'é-  
 chapper aux embûches qu'on vous tend, et de con-  
 solider chaque jour la base sur laquelle doit reposer vo-  
 tre réputation future; j'ai pensé dire de votre célé-  
 -brité

56

célébrité et de la gloire qui marchera à sa suite, car  
L'un et L'autre feront le prix de votre constance dans  
ses travaux, et du zèle empressé avec lequel vous suivrez  
la route que vous auront tracée ces amis prompts à  
vous censurer, ces confidens sincères de vos écrits, ces adver-  
saires déintéressés de vos défauts, que Boileau vous recom-  
mande de consulter sans cesse, et dont il veut que vous  
suiviez les avis.

Si, comme je voudrais pouvoir l'espérer, la direction  
générale du théâtre venait enfin à demander l'établisse-  
ment d'un comité de censure exclusivement destiné à l'examen  
des pièces qui doivent paraître sur la scène, et qu'il obtînt cette  
faveur de S. M. J. & R. alors vous trouveriez un secours plus  
puissant encore et des ressources bien plus efficaces dans la pro-  
bité, le zèle et les lumières des savans, des littérateurs, des amis de l'art  
dramatique, de tous ceux enfin qui formeraient ce comité, ou  
qui par une suite de leur crédit et de la considération dont  
ils jouissent, pourraient influencer ses déterminations. J'ai dit  
un mot de cet établissement à l'art. 1. du paragr. 2. de la se-  
conde partie du premier Volume, mais je n'ai fait que l'indiquer,  
et j'ai renvoyé à l'espace sur la critique ou analyse raisonnée, tous  
les détails relatifs à son organisation, ses attributions, ses dé-  
voirs &c. C'est donc ici que je dois, pour tenir ma parole,

développer les idées que je n'ai pu alors présenter qu'en aperçu. Je ne puis mieux finir ce petit écrit et vous prouver plus évidemment le desir sincère que j'ai de vous être utile, qu'en déroulant sous vos yeux le tableau intéressant des avantages sans nombre qui seront le résultat et le fruit de cette institution si éminemment salutaire. ce sera le sujet du parag. suivant.

§. 5.

### Comité de censure théâtrale.

De tous les moyens qui peuvent perfectionner la littérature, épurer et enrichir l'idiome national, relever la scène, et nous faire marcher de pair avec les Etats de l'Europe les plus justement célèbres, le plus efficace, sans contredit, ce serait l'établissement d'un comité de censure théâtrale, qui fût exclusivement chargé de l'examen préliminaire de toutes les productions dramatiques, sur lesquelles les spectateurs et les lecteurs doivent plus tard porter leur jugement. Comme il aurait le droit de déterminer et de surveiller le mode d'après lequel ces compositions doivent être rédigées et mises sous les yeux du public, il se ferait un devoir, n'en doutons point, de proscrire tous les abus qui se sont introduits sur la scène, et de remplacer les vices qui la dégradent encore, par des qualités qui lui prêteraient un nouveau lustre.

Mais si l'on veut attribuer aux fonctions que ce comité aurait à remplir, toute l'importance et la dignité qu'elle, doivent avoir, il faut qu'il soit institué par le gouvernement lui-même. Si l'on veut qu'il remplisse ses devoirs avec cette impartialité constante et sévère que réclame sa vocation, et qu'il donne à ses opérations toute la latitude dont elles sont susceptibles, il faut qu'il soit sous la protection immédiate du Souverain, et qu'un statut organique le déclare indépendant de toute espèce

de toute espèce d'autorités secondaires, de manière qu'il ne dut  
40 compte de sa gestion qu'à l'autorité suprême, de laquelle il  
seraient émanés ses pouvoirs. D'après cela, il est évident qu'il  
ne devrait pas dépendre non plus de la direction générale  
du théâtre, et moins encore de la direction particulière.  
Cependant, comme la conformité de vocation et de travaux  
déterminerait nécessairement entre ces deux magistratu-  
res et l'entreprise du théâtre, il faudrait que le même sta-  
tut organique qui aurait des rapprochemens plus ou moins  
multipliés, plus ou moins indispensables suivant les cir-  
constances, il faudrait que le statut qui établirait ce comité  
de censure, fût, ou provisoirement, ou en dernier ressort,  
suivant les cas, les divers rapports dans lesquelles il devrait  
se trouver avec elles. Il conviendrait, en outre, de laisser  
à sa disposition, mais sous la responsabilité solidaire  
et individuelle de tous ses membres, le choix et l'emploi  
des moyens qui pourraient le mettre à même de satis-  
faire plus religieusement à toutes les obligations qu'on  
lui aurait imposées. mais il devrait aussi les remplir à  
la rigueur, et répondre pleinement à l'espoir qu'on  
en aurait conçu. Sans cela, tous les avantages qu'on  
se serait promis de cet établissement, ne seraient  
qu'éphémères. Je dis plus: la lutte qui s'établirait

bientôt entre ces diverses autorités, ferait infailliblement  
éclore une foule de réactions orageuses, qui compromettraient  
en même temps et l'intérêt de la scène et celui du public.

Ce comité serait composé de six membres pour le moins,  
et présidé par un chef qui, sans avoir une autorité ab-  
solument supérieure à celle de ses collègues, aurait toutefois  
le droit exclusif de convoquer des séances extraordinaires,  
lorsqu'il le croirait urgent, d'en déterminer l'ordre, d'en  
fixer la marche, et de proposer les matières qui devraient  
s'y traiter. Il ne donnerait sa voix qu'après avoir recueilli  
les suffrages, et, par conséquent, au moins que les cir-  
constances n'exigeassent des votes secrets et remis au hasard,  
il statuerait en dernier ressort, en cas de parité, quel que  
fût l'objet de la discussion. D'ailleurs, tous les autres mem-  
bres seraient comme lui revêtus d'un caractère public,  
et investis de la confiance du gouvernement, de manie-  
re que, pris en masse, ils formeraient réellement une  
magistrature distincte à l'instar de celles qui sont en  
activité de service dans le Royaume.

Chacun de ces membres aurait, par une suite né-  
cessaire, le droit d'émettre librement son opinion, quand  
même elle se trouverait contraire à celle du président,  
et de l'appuyer.

58  
et de l'appuyer de toutes les preuves, qui pourraient lui donner  
du poids: mais aucun de ces avis particuliers ne pourrait préva-  
loir qu'après avoir été discuté en commun, et avoir réuni  
toutes les voix. — Le secrétaire serait en même temps archiviste.

Ces examinateurs qui deviendraient en quelque sorte  
Juges-nés des talens des écrivains et du mérite de leurs ouvra-  
ges, seraient choisis parmi les gens de lettres les plus dis-  
tingués, parmi les Savans, et ceux même, qu'on désigne quel-  
que fois par dérision, sous le nom d'érudits, pourvu cependant  
qu'ils n'eussent rien de la pédanterie qui jette si souvent du  
ridicule sur ce titre honorable d'ailleurs. Il conviendrait  
même que ce choix <sup>ne</sup> tombât <sup>que</sup> sur des citoyens qui joignis-  
sent à la réputation d'une probité incorruptible, celle que  
donne le vrai savoir, et qui possèdent, à un degré  
éminent, toutes les connaissances nécessaires pour gérer  
dignement l'emploi qui leur serait confié. Tous devraient  
avoir voyagé; avoir observé soigneusement les prin-  
cipaux théâtres de l'Europe, et surtout ceux d'Italie qui,  
pour le mode de construction, la richesse des embélis-  
semens, et l'heureuse coordination de tous les accessoires,  
peuvent servir de modèles dans tous les genres et tous  
les pays. ils devraient, en outre, s'être bien familiarisés  
avec les principes d'après lesquels ils sont administrés,

avec la marche qu'on observe dans leur gestion et les résultats  
qu'elle y produit. Je n'ai pas besoin de dire qu'à cette pré-  
mière étude qui n'a pour objet que la théorie, devraient  
se joindre toutes celles que l'observation et le raisonnement  
font servir de base à la pratique. Ainsi, par exemple,  
il faudrait qu'ils connaissent à fond, et qu'ils saisissent appré-  
cier méthodiquement les caractères distinctifs de toutes  
les pièces qu'on donne plus habituellement sur chacun de  
ces théâtres, et qui s'y sont assurés une espèce de préé-  
minence; les raisons qui en ont déterminé le choix; la  
manière dont les rôles y sont distribués et rendus; l'effet  
qu'ils produisent sur la scène; les règles d'après lesquelles  
les vrais connaisseurs décident sur les beautés, comme sur  
les défauts du chant, de la déclamation, du geste, de la  
pantomime, en général de toutes les parties du jeu de l'ac-  
teur, et de tout ce qui constitue les propriétés essentielles  
et les accessoires du spectacle.

On aurait droit, en outre, d'exiger d'eux qu'ils fuis-  
sent versés dans toutes les connaissances qui tiennent par  
un rapport quelconque à la littérature dramatique  
ancienne et moderne; que dans les matières qui exigeraient  
une discussion plus méthodique et plus exacte, ils eussent

59

bien présentes à l'esprit toutes les révolutions, les réformes  
et les changements qu'a éprouvés à diverses époques, et dans  
chaque genre, <sup>les sciences</sup> celles aussi noble qu'intéressantes, qu'ils sui-  
vissent avec une attention constante la série de ces réformes  
d'eux Eschiles chez les grecs, et Catulus chez les Romains,  
jusqu'à nos jours; qu'ils pesassent dans une juste ba-  
lance les avantages et les inconvénients que chacune  
de ces révolutions a fait éclore dans telle ou telle cir-  
constance, et chez chaque peuple en particulier; qu'ils  
possédassent l'art de saisir du premier coup-d'oeil tout  
ce que les diverses méthodes adoptées successivement ont  
eu, et peuvent avoir encore d'indispensable ou d'arbi-  
traire, d'utile ou de dangereuse; et l'art plus difficile  
encore de les modifier, au besoin, d'après le goût régnant,  
et les habitudes les plus générales de la nation, afin de  
pouvoir ensuite les adapter avec plus de succès au théâ-  
tre qui leur aurait confié le soin de sa destinée et de sa gloire.

Bien que je suppose que les membres de ce comité  
posséderaient tous, et à peu près au même degré, toutes  
les connaissances que je viens d'indiquer, et, en général, toutes  
celles qui <sup>pourraient</sup> leur appplanir les difficultés insépara-  
bles

de leur vocation, et qui d'ailleurs sont d'une nécessité indispen-  
sable pour quiconque prend sur lui des obligations d'une  
aussi haute importance; Il serait cependant à désirer  
que chacun d'eux s'attachât à un genre particulier, et s'appro-  
fondit de manière qu'il n'eût jamais à craindre de se méprendre dans  
l'opinion qu'il émettrait. D'après ce principe, on pourrait désigner  
deux censeurs pour l'analyse des tragédies, et deux pour celles des come-  
dies de caractère et d'intrigue du haut genre, en y comprenant les  
dramas, s'ils restaient au théâtre, et les petites pièces qui s'y jouent  
plus habituellement. Les deux derniers seraient chargés de  
l'examen des opéras du genre moyen, les seuls qu'on puisse donner  
ici, des opéras comiques, des vaudevilles et autres pièces mêlées d'ariettes  
de couplets, de rondes &c.

Toute fois, aucun des membres qu'on aurait plus particu-  
lièrement <sup>désignés</sup> pour ces trois fonctions, ne pourrait énoncer isolément  
l'opinion qu'il aurait conçue de l'ouvrage soumis à son examen, ni  
moins encore rendre public le jugement qu'il en aurait porté. Il  
serait tenu de le communiquer au comité réuni en assemblée, sous  
la présidence de son chef, et de souscrire aux observations par-  
ticulières de ses confrères, lorsqu'elles auraient été suffisamment discu-  
tées et qu'elles seraient devenues celles de tous les membres. Il aurait  
cependant le droit d'y opposer les siennes, qui seraient débattues en com-  
mun, et admises ou rejetées suivant le plus ou moins de validité  
des documents et des preuves qu'il aurait mises en avant. ce serait de

60  
concoeurs et souvent du conflit de ces avis quelque fois contradictoires, que  
se formerait l'opinion générale et définitive qui déciderait de l'admission ou  
du rejet de la pièce communiquée au comité.

Dans le premier cas, l'ouvrage et les observations auxquelles il aurait  
donné lieu, seraient adressés à la direction générale du théâtre, la  
quelle, à son tour, aurait le droit de donner son avis sur l'un  
et l'autre, sans d'ailleurs pouvoir exiger que le comité y  
souscrivit, s'il lui paraissait contraire aux principes  
généralement adoptés. en supposant qu'il y eût collusion en-  
tre les avis de ces deux autorités, et qu'après avoir été débattus  
suivant les formes prescrites, la question s'appuyait sur  
oppositions ultérieures, la pièce serait censée admise, et  
son insertion au repertoire aurait lieu sur le champ.  
Si, au contraire, elle <sup>amenait</sup> comportait de nouvelles discussions,  
alors le comité inviterait à une assemblée extraordi-  
naire, ceux des membres de la direction qui auraient  
fait des objections contre son avis, et leur opinion y serait  
discutée avec tout le sang-froid de la réflexion. Si malgré  
toutes ces précautions, ils refusaient de se rendre au jugement  
qu'on y porterait, les deux partis opposés choisiraient de  
concert parmi un certain nombre de savans, dont les con-  
naissances sur la matière en litige seraient généralement  
reconnues, deux juges qui, après avoir bien mûrement  
pesé les raisonnemens et les preuves que chacun de ces

deux partis aurait fait valoir, statuerait en dernier ressort, mais toutefois en prenant pour base la majorité bien prononcée des opinions. alors, si la pièce était reçue, la direction fixerait à sa volonté, ou plutôt suivant l'ordre qu'elle se serait procuré, le jour de la représentation.

Dans le second cas, c'est à dire si la pièce n'était point agréée par le comité, parce qu'elle pècherait trop ouvertement contre <sup>quelques unes</sup> des règles que tout écrivain est obligé de respecter, et si cependant elle portait jusqu'à un certain point l'empreinte du génie et du goût; qu'elle fût susceptible de correction, et qu'à l'aide de quelques changements, elle pût faire honneur à la scène, le président chargerait le secrétaire du comité de la renvoyer à l'auteur avec les observations qu'on y aurait jointes, et de le prévenir qu'elle ne sera admise qu'autant qu'il lui fera subir toutes les corrections qui lui sont indiquées, et qu'il donnera à cette refonte toute l'attention dont il est capable, et que réclame l'intérêt de l'art. Si cet écrivain renouvelait l'exemple qu'ont donné, dans ces dernières années, quelques uns de nos auteurs, et qu'il refusât de se prêter

à ces conseils, il garderait son ouvrage, et dans l'intervalle, il présenterait, sans doute, au concours, des compositeurs moins enivrés de leur talent, et plus disposés à faire à l'intérêt public le sacrifice de leur amour propre.

En supposant qu'un poëte eût l'impudence d'adresser au comité, une ébauche informe où toutes les règles seraient violées; une de ces pièces dénuées d'esprit et de goût, où les bienséances théâtrales ne seraient pas plus respectées que les principes de l'art; enfin une parodie, une farce de la nature de celles qu'on recevait autrefois au hasard, et dont on nous regale encore assez souvent; cette raprodisie serait regardée comme non-venue; on n'en ferait aucune mention au protocole, et le comité ne prendrait pas même la peine d'informer de sa décision l'auteur qui aurait pu s'oublier jusqu'à ce point.

Je n'ai pas besoin de prévenir que semblable à la pierre de touche qui reste constamment la même pour toutes les espèces d'or vrais ou falsifiés qu'on lui présente, et qui fixe avec la précision la plus exacte, la vraie de la valeur intrinsèque et réelle du métal soumis à l'épreuve, la censure doit se montrer absolument impassible, ne faire acception de personne, ne voir que l'ouvrage qu'elle

doit juger; ne statuer que d'après les principes qui doivent lui servir de base; mettre dans un côté de la balance les avantages que peut offrir l'écrit qu'elle examine, dans l'autre les inconvénients ou les dangers qui peuvent en résulter, non seulement pour la littérature dramatique, mais même pour les sciences en général. Elle doit, en outre, user de plus ou moins de rigueur suivant l'importance du sujet soumis à son examen, et l'élevation du genre auquel il appartient, ou dont il se rapproche le plus.

Pour être d'autant plus sûr que ni la prévention ni la partialité n'influeraient sur les jugemens d'aucun des membres du comité, <sup>non plus que</sup> sur les décisions de l'assemblée, il serait expédient d'y introduire l'usage adopté par presque toutes les académies, de ne recevoir aucun ouvrage à la tête duquel l'auteur aurait mis son nom et ses titres. L'un et l'autre pourraient se trouver dans le paquet qui contiendrait le manuscrit, mais sur un billet qui serait cacheté et scellé des armes ou du chiffre de l'auteur celui qui en ferait la communication. ce cachet ne pourrait se rompre qu'après que le comité aurait achevé l'analyse de l'ouvrage, et proclamé son opinion, à laquelle on ne pourrait

63

faire subir plus tard ni changements, ni modifications, attendu qu'elle serait déjà inscrite au protocole. Le billet en question ne pourrait être déracheté que sous les yeux de l'auteur lui-même, ou de la personne qu'il aurait commis à cet effet. L'un ou l'autre appelé à cette opération, devrait démontrer d'une manière évidente l'identité de personne et la conformité de caractères.

Je ne crois pas avoir besoin de détailler toutes les gradations de la marche que devrait suivre le comité de censure dans l'examen qu'il ferait des pièces soumises à son jugement, et dans l'analyse qui suivrait la première représentation, et quelque fois même les représentations suivantes, (analyse qui serait portée à la connaissance du public par la voie des journaux et des gazettes<sup>(a)</sup>). Les observations qu'on a lues dans les articles précédents et surtout dans le dernier, suffisent pour faire pressumer les bases sur lesquelles devrait reposer l'opinion de cette magistrature littéraire. au surplus, j'aurai occasion de jeter encore

(a) L'insertion dans les gazettes, des analyses publiées par le comité de censure, n'empêcherait pas qu'il ne donnât tous les quinze jours ou tous les mois, un journal où toutes ces analyses se retrouveraient suivant leur ordre. pour lui donner plus d'intérêt, on y joindrait des observations sur diverses parties de l'art dramatique; une esquisse sur l'état actuel des divers théâtres de l'Europe; une idée des pièces qu'on y joue; quelques mots sur les causes de leur succès ou de leur chute; un essai de biographie qui fit connaître <sup>leurs</sup> principaux acteurs de l'Europe; quelques anecdotes <sup>morales</sup> relatives aux pièces, aux auteurs ou aux acteurs &c.

quelques idées sur ce sujet, dans le cours du second chapitre du  
second volume, dans lequel j'indiquerais les sources où les auteurs  
dramatiques de chaque nation doivent puiser les sujets de  
leurs poèmes, pour le tragique comme pour le comique  
de caractère et d'intrigue du haut genre, et même pour  
les petites pièces. On y verra que les deux principaux  
objets que devraient se proposer des examinateurs pu-  
bliers avoués du Gouvernement <sup>seraient</sup> 1. d'encourager, de propa-  
ger, de généraliser même, autant qu'il leur serait pos-  
sible, le choix et l'emploi des sujets vraiment nationaux,  
de ceux surtout dans lesquels l'objet de l'action, la marche  
de l'intrigue, la teinte des caractères, le ton de couleur  
offraient des rapprochemens sensibles avec les mœurs,  
les goûts, les habitudes dominantes à l'époque où l'au-  
teur écrivait. 2. de ramener les écrivains et même les  
acteurs, chacun pour les parties d'exécution de leur  
rapport, à l'étude des classiques les plus renommés  
chez les anciens comme chez les modernes, et d'employer  
même les moyens qu'ils jugeraient les plus efficaces,  
pour <sup>en</sup> inspirer le même goût à la classe la plus

éclairées des Spectateurs, et, en général, à tous ceux que leurs lumières et leurs connaissances, sans être parfaitement muries, mettent cependant plus à même d'apprécier le mérite et les avantages de ces méthodes classiques.

Après avoir fait connaître les attributions et les devoirs de ce comité de censure, jettons un coup-d'œil sur les avantages qui pourraient résulter d'un pareil établissement, et prouvons qu'ils ne se borneraient pas au seul perfectionnement de l'art dramatique, mais qu'ils s'étendraient, par contre-coup, à toutes les branches de l' littérature, et qu'ils influeraient sensiblement sur les progrès dont elles sont susceptibles. J'ai déjà signalé les deux principaux, en indiquant les deux objets que le comité devrait avoir spécialement en vue, et qu'il devrait faire marcher de front, parce qu'en effet, ils tendent réellement au même but, et qu'ils ont une destination semblable.

Non, sans doute, rien ne serait plus propre à relever la scène, à la porter rapidement au degré de splendeur qu'elle doit nécessairement atteindre, si elle veut rivaliser avec succès ceux des théâtres de l'Europe qui jouissent d'une réputation vraiment méritée, que le soin qu'on prendrait d'élaguer du répertoire, et à plus forte raison, du théâtre,

non seulement tous ces drames aussi mal exécutés que mal  
conçus et mal entendus, mais même toutes les pièces originales  
ou censées telles, qui ne seraient pas marquées au coin du  
caractère national, qui ne porteraient pas l'empreinte  
du terroir qui les a vus naître, qui ne nous retraceraient  
pas l'image des Loix, des usages et des mœurs <sup>du</sup> ~~du~~ <sup>peuple</sup> ~~peuple~~  
qui doit les adopter.

En supposant même que la disette de bons écrivains  
forçât d'admettre concurremment des traductions d'ouvrages  
étrangers, jusqu'à ce que le repertoire fût plus abon-  
damment pourvu d'écrits vraiment nationaux, ne serait-  
ce pas rendre un service signalé à la littérature dra-  
matique, que de donner l'exclusion à toutes celles  
qui pécheraient et contre la diction et contre le style;  
qui ne seraient faites ni pour notre théâtre, ni pour  
nos artistes, ni pour les spectateurs; qui ne se coordon-  
neraient pas mieux avec les localités qu'avec les circons-  
tances; qui, par conséquent, ne pourraient que dégra-  
der l'art, et corrompre notre idiôme, au lieu de les perfection-  
ner; qui enfin seraient indignes du rang qu'on voudrait  
leur assigner, par la seule raison qu'ils ne pourraient opérer

64  
aucune réforme efficace dans nos mœurs, ni même exciter  
le <sup>quelque</sup> plus faible d'intérêt, quand même on ne les observerait que  
sous le point de vue de l'amusement qu'on espérait y trouver,  
et que souvent on y chercherait en vain?

D'un autre côté, le zèle que l'on mettrait à inspirer  
le goût des classiques, à le propager, à le répandre dans tou-  
tes les classes de lecteurs et de Spectateurs qui seraient en  
état d'en apprécier le mérite et l'utilité, ne serait-il  
pas aussi un vrai bienfait pour les sciences en général  
comme pour l'art dramatique et la scène nationale,  
puisque il contribuerait au perfectionnement de l'un et  
l'autre? quels fruits n'en retireraient-ils pas, si l'on  
s'attachait fermement à ce projet de réforme; si on le  
suivait avec une constance qui pût devenir le garant  
du succès; si, ne faisant exception ni d'écrivains ni  
d'acteurs, on exigeait également de tous les deux, cette  
perfection que réclame chacun des genres dans lesquels  
ils s'exercent.

Il serait trop long, sans doute, et peut-être même  
superflu de parcourir ici toutes les espèces d'avantages  
qu'on pourrait se promettre de l'établissement d'un comité  
de censure théâtrale. Ils sont d'ailleurs si évidens, qu'ils s'of-  
frent d'eux mêmes à quiconque veut se donner la peine

de les réfléchir. Il en est un cependant que je ne puis passer sous  
silence, et sur lequel je dois même s'autant plus fortement  
insister, que les circonstances actuelles semblent lui donner un  
nouveau prix. Cet avantage inestimable ce serait de mettre  
un terme, <sup>d'un côté,</sup> à ces panegyriques fades et empouillés, que la bas-  
se prodigue <sup>l'autre</sup> de l'orgueilleuse ambition, de l'autre, à ces  
pamphlets indécents, à ces critiques abreuvées de fiel, et pres-  
que toujours marquées au coin de l'ignorance et du mauvais  
gout; Satyres qui sont la honte et le fléau de la littérature,  
et qui toute fois ont après long tems déshonoré nos gazettes,  
sous <sup>le vain</sup> prétexte de réfuter des critiques qui du moins avaient  
le mérite d'être rédigées avec méthode. Oui, sans doute,  
ce comité réduirait au silence et ces panoneurs et ces aris-  
tocrates également féconds, les uns en éloges parasites et  
souvent peu mérités, les autres en inculpations flétrissantes  
et presque toujours injustes, ou du moins outrées, et qui ce-  
pendant, grâce à l'indulgence irréfléchie de nos redac-  
teurs, trouvent aujourd'hui même encore accès dans  
les papiers publics. Il remplirait, mais plus dignement,  
les fonctions que ces Doctes impudens se sont attribuées,  
sans aucun titre qui justifie cette usurpation,  
et n'avilirait pas comme eux cette noble vocation

65  
Si auguste et si noble, quand elle est remplie comme elle doit l'être.  
Il ne prostituerait pas sa plume tantôt à la flatterie, tantôt à  
la satire: il ne vendrait pas <sup>son opinion</sup> sa plume au plus offrant.  
Il n'adopterait ni les vues perfides, ni les prétentions ridicules  
de telle ou telle coterie: Il n'approuverait ni ne condam-  
nerait d'après son caprice ou son intérêt: enfin il ne con-  
sulterait, il ne prendrait pour guides que la vérité et  
la justice. au lieu d'induire le public en erreur, com-  
me le font tous ces critiques de mauvaise foi, il tâcherait  
au contraire de l'éclairer, et lui tracerait avec candeur  
la route qu'il doit suivre, pour juger sainement les  
ouvrages sur lesquels il voudrait prononcer. Il ne négli-  
gerait rien de ce qui peut encourager le vrai talent, et  
le soutenir dans la carrière qu'il se serait ouverte; mais  
aussi il flétrirait, il livrerait au mépris public,  
celui qui, sans préparation et sans moyens, oserait  
se mettre sur les rangs, et voudrait usurper dans la  
république des lettres, une place dont il serait indigne.

Tels seraient, en effet, les devoirs que cette société  
littéraire s'obligerait à remplir, et tels, par conséquent,  
seraient les avantages qu'elle offrirait à la nation;

en y satisfaisant. et ne doutons point qu'elle ne se mon-  
trât fidèle aux obligations qu'elle aurait prises  
sur elle. Dès qu'elle serait bien convaincue que le  
public éclairé recevra avec une entière confiance les  
décisions émanées de son tribunal, l'intérêt qu'elle  
aurait à donner une opinion avantageuse de ses  
lumières, de la sagesse de ses vues, et de son impartialité,  
doit faire présumer qu'elle suivrait constam-  
ment la route que lui auraient tracé l'amour  
de la vérité, le désir de se rendre utile et cette  
équité sévère qui doit être l'appanage de l'hom-  
me de lettres, s'il veut, non dominer, mais di-  
riger l'opinion vers le but que lui tracent le rai-  
sonnement et l'esprit d'observation.

Je vais plus loin, et je dis qu'il est une rai-  
son particulière aux productions dramatiques,  
qui rend l'institution d'un comité de ce genre  
plus nécessaire dans cette branche de littérature  
que dans toute autre, et qui justifie la sévérité  
de la censure, parce qu'elle la rend indispensable.  
C'est que le théâtre

66

C'est que le théâtre, s'il jouit de quelque célébrité, offre au talent une amorce si attrayante, et qui, malgré tous ses dangers, s'annonce sous des dehors si flatteurs, que des personnes très profondément instruites, <sup>à l'instinct</sup> et dont le jugement ne peut être suspect, s'y laissent prendre <sup>elles-mêmes</sup> assez souvent; à plus forte raison, ces têtes légères, ces petits esprits, ces demi-savants qui veulent briller contre vents et marées, et se faire un nom qu'ils ne peuvent qu'il puisse en arriver. De là il résulte que, proportions gardées, il y a bien plus de mauvais ouvrages, et de beaucoup plus mauvais dans ce genre que dans tout autre. cela est tout naturel et se conçoit aisément. Un poète, en entrant dans cette carrière épineuse, ne daigne appercevoir ni les obstacles qui entraveront sa marche, ni les écueils contre lesquels il pourra se briser. Il ne voit que le terme qu'il croit être sûr d'atteindre, que la gloire qui l'attend pour le couronner. Le bruit flatteur des éloges qu'on lui prodiguera, semble déjà retentir à ses oreilles, et les suffrages d'un nombreux auditoire seront, il l'espère du moins, la juste récompense de ses efforts. l'exemple même de ceux qui ont échoué ne peut être une leçon pour lui; il est sûr de mieux réussir. Il se persuade à lui-même que la nature l'appelle à ce genre de travail: c'est sa vocation; c'est pour lui que croissent les lauriers

du Parnasse, et vous l'entendez répéter avec complaisance,  
d'après Boileau:

„ qu'il a reçu du ciel l'influence secrète;

„ que son astre, en naissant, l'avait formé poète.....

et comment un homme auquel la nature elle-même semble  
donner la conscience de ses moyens, pourrait-il se refuser  
à une inspiration aussi décidée?

Il est encore une autre raison qui doit nécessairement  
multiplier le nombre de ces prétendus auteurs dramati-  
ques, sous la plume desquels l'art se dénature, se dégrade  
et finit par s'avilir. c'est l'espoir de se faire un nom  
d'emblée; de briller dès les premiers pas qu'on fait dans la  
carrière; de jouir sur le champ de la réputation, et d'avoir  
des ensemble la vanité et la paresse; avantages qu'il est  
bien difficile de se procurer, lorsqu'on s'attache de préférence  
à des matières d'une difficulté reconnue, lorsqu'on traite  
des sujets de sciences et d'art, dont l'exécution est entravée  
par une foule d'obstacles, qui en rendent le succès incertain  
et douteux.

En effet, un ouvrage savant exige des méditations pro-  
fondes, une étude réfléchie, une connaissance raisonnée des  
meilleurs écrivains anciens et modernes, et par dessus tout cela

62

une logique saine et un jugement bien exercé. Il demande, par conséquent, beaucoup de tems, de travail et de soins. ajouter à ces premiers désagrémens, qu'il n'a guères pour les lecteurs qu'un petit nombre de gens instruits, qui le soumettent à une analyse soignée dans le silence de la reflexion, qui ne l'apprécient que d'après sa valeur intrinsèque et réelle, qui pèsent dans la balance de l'impartialité ses défauts comme ses beautés, et qui enfin le jugent sans égard pour le nom ou les titres de l'auteur.

Une pièce de théâtre, au contraire, surtout si elle n'est pas d'un genre très élevé, (et c'est le cas le plus ordinaire :) ne réclame ni cette précision, ni cette exactitude, elle exige par conséquent moins d'abandon, <sup>moins de tems,</sup> d'étude et d'application, et presque toujours elle échappe à l'austérité d'un examen, dont on redoute les résultats. D'ailleurs, à la manière dont on les travaille après, généralement, elle se trouve achevée, polie, et portée au degré de perfection qu'on croit lui devoir, en deux ou trois semaines et quelque fois moins. Des mains de l'auteur, elle s'élanee hardiment dans le monde, et parvient souvent à faire une sensation très marquée, dans les cercles où l'auteur la produit avec une confiance qui semble commander et provoquer l'attention et commander les suffrages.

Bientôt elle se présente sur la scène; elle y prend un costume qui l'embellit, sans doute rien d'ajouté à son mérite; elle <sup>appelle</sup> ~~provoque~~ les applaudissemens, et les obtient presque toujours, pourvu qu'elle soit passablement jouée, et soutenue par un parti bien accrédité; une ou deux places plus ou moins honorables suivant les chances, s'y maintiennent de son mieux, et font quelque temps de sa gloire, si l'auteur a la prudence modeste de ne pas la livrer à l'impression; et de lui sauver par là les inconvéniens si souvent dangereux d'une analyse raisonnée. En suivant cette route semée de fleurs, un écrivain n'est pas obligé d'attendre du temps la réputation à laquelle il vise: Il n'a rien à redouter, comme il n'avait rien à espérer de l'opinion des Savans et des érudits. au surplus, cette réputation improvisée durera tant qu'elle pourra; c'est de quoi s'inquiète le moins un auteur qui veut jouir du présent, qui compte l'avenir pour peu de chose, et qui n'attend rien de la postérité.

Que ces manœuvres littéraires qui travaillent au jour la journée, obtiennent, comme cela n'arrive que trop souvent, ou par une suite de leurs intrigues, ou même par l'effet du hasard, les suffrages qu'ils s'étaient promis, il n'y a rien en cela qui doive nous étonner; on sait bien que les meilleures pièces ne sont pas celles qui attirent le plus de monde, et comme souvent aussi elles sont plus mal jouées que les médiocres, elles ont nécessairement moins de succès. au surplus, dans la foule, une pareille inconvénience n'aurait rien de très dangereux par elle-même, si elle n'avait pas de suites. mais ce qui en

69  
fait le mal, c'est qu'ordinairement un juvén, qui coûte si peu, <sup>anonyme</sup> engage <sup>ce</sup> qui l'obtiennent, à tenter de nouvelles entreprises, à prendre sur eux, sans même se donner la peine d'envoyer leurs forces, des travaux plus importants, mais aussi plus dangereux. Ils comptent sur leur fortune comme jadis César sur la sienne; ils inondent le théâtre de nouvelles ébauches aussi informes que la première, et les torment avec la même assurance, car ils voient dans les éloges qu'ils ont obtenus d'emblée, une sûre garantie de ceux qu'ils obtiendront plus tard. Ainsi, au lieu d'enrichir la scène, comme ils le prétendent, et comme peut-être ils le croient de bonne foi, ils la dégradent, ils l'avilissent, et font à l'art plus de tort que ne pourraient lui en causer l'ignorance et même la barbarie.

C'est contre de pareils écrivains surtout que la censure doit s'armer de toute la rigueur que lui permettent, que lui commandent même sa vocation, l'intérêt de la science, et l'honneur de la scène; c'est contre eux qu'elle doit se montrer inexorable, sans égard pour leur nom, pour leur rang, pour la réputation éphémère que la cabale leur a ménagée, et sans respecter davantage le crédit, le nombre et l'importance du parti qui soutient ou défend leur cause. Si nous avons tant de mauvais auteurs et si peu de bons ouvrages; tant de prétendus poètes, et si peu de vraie poésie, il faut en accuser l'indulgence irréfléchie dont on use envers ces insectes dramatiques qui rampent aux pieds du personnage. Leur triomphe, fût-il même passager, est un scandale déshonorant dont il faut absolument arrêter le cours: il décourage plus le talent que ne le fera jamais la critique la plus féroce.

C'est principalement sur les pièces qui sont le mieux reçues dès la première représentation, qu'un censeur éclairé doit porter un oeil plus attentif et plus clairvoyant; surtout s'il s'est bien convaincu que c'est à la faveur de quelques déhors brillants qu'elles ont réuni tant de suffrages. C'est à lui

qu'il appartient d'éclairer l'opinion qui vient de se prononcer d'une manière si décidée: elle doit la soumettre, ainsi que l'ouvrage même, à un examen rigoureux, et fonder d'une main sûre et hardie, les fondemens sur lesquels reposent ces applaudissemens précoces. plus le succès a été rapide, plus il doit paraître douteux; et plus aussi il faut apporter d'attention et de sévérité à la discussion qu'on entreprend. Or le seul moyen d'y éviter les méprises, et de s'appuyer des droits à l'assentiment des <sup>vrais</sup> connaisseurs, c'est de faire une analyse raisonnée de la pièce, d'après les principes de l'art, de signaler ses défauts, sans taire ses beautés, de peser les unes et les autres dans la balance d'une justice impartiale, et de ne rien laisser passer ni dans l'ensemble, ni dans les détails, sans l'examiner, le discuter et le juger, ayant toujours soin d'appuyer son opinion de preuves contre lesquelles il soit impossible de faire aucune objection raisonnable.

Alors, si l'auteur a rempli fidèlement toutes les obligations qu'il avait prises sur lui; s'il a bien approfondi la matière qu'il s'était proposée de traiter; s'il a mérité qu'on lui applique l'éloge qu'un écrivain anglais fait de Milton: "Il a écrit, et il a sagement employé tout ce qui était bon et utile: tout ce qui était mauvais, tout ce qui n'eût offert ni beautés ni avantages, il l'a rejeté": dans ce cas, la critique ne pourra faire de tort à son ouvrage; elle lui donnera, au contraire, plus de lustre, car elle mettra dans un plus beau jour, toutes les qualités qui constituent réellement son mérite.

au surplus, ces précautions que je recommande ici pour les analyses qui doivent suivre les représentations, deviendront à peu près inutiles, dès que le comité de censure sera établi, si toutefois il est constitué d'après les principes que je crois les seuls admissibles, s'il forme réellement une magistrature littéraire investie de l'autorité qui convient

69

à une réunion de ce genre, dont tout le crédit repose sur la confiance publique. S'il jouit de toute la plénitude du pouvoir que doivent lui attribuer ses fonctions. Si enfin les décisions qu'il aura rendues, sont respectées comme elles doivent l'être: J'ajoute, et si elles méritent réellement de jouir de cette considération. En effet, nous avons supposé qu'il aurait le droit de défendre l'accès de la scène à toute pièce qui ne serait pas munie de son approbation. Dans ce cas, aucune ne pourrait surprendre les suffrages du public, ni par les intrigues d'une cabale soudoyée, ni par l'influence prépondérante d'un parti quelconque, fût-il aussi puissant que nombreux, ni même par une suite de l'illusion que produiraient des embellissements extérieurs prodigés à dessein. elle ne pourrait les obtenir qu'en raison du mérite qu'on lui reconnaîtrait; et ce mérite serait réel, sans doute, car le comité aurait mis dans son examen toute la circonspection, toute la sévérité que réclame un sujet de cette nature.

Il est cependant des circonstances où la censure peut se relâcher un peu de cette rigueur, sans faire courir aucun risque, ni à la littérature, ni à la scène, et sans oser même dégager l'opinion. quand, par exemple, un jeune écrivain tel que l'auteur de *Ninus II.* <sup>(a)</sup> annonce, dès son premier

(a) Tragedie qui a paru en 1815. et qui a fait époque au théâtre français de ce siècle. puis tant d'années, mais que l'autorité en a bientôt fait disparaître, par la même raison, sans doute, qu'elle en a expulsé les *templiers*, *Germanicus*, et quelques autres pièces semblables, dont la morale n'était point en harmonie avec ses principes libéraux. " Si vous voulez avoir une idée juste de ce drame tragique, dit un des écrivains les plus sages et les plus modérés de ce siècle, joignez à la noblesse de la diction, à la pureté du style, à l'harmonieuse mélodie de la versification, les principales qualités qui constituent le mérite essentiel d'une pièce de ce genre, telles que l'heureux choix du sujet, la conduite bien soutenue de l'action, l'intérêt éminent de l'intrigue, la beauté des situations, l'énergie et le naturel du dénouement: et vous aurez jugé *Ninus*, vous en aurez fait l'analyse. la critique cependant peut y relever quelques défauts, et ces défauts sont réels, ils ne peuvent échapper à l'œil clairvoyant du connaisseur qui lit, qui médite ce poème dans le silence du cabinet: mais ils sont si peu marquans et compensés

esprit des dispositions vraiment supérieures, des talens peu communs,  
une étude réfléchie des classiques anciens et modernes, une connaissance  
approfondie de l'art, et ce goût sûr qui fait adapter aux costumes  
des jours, les belles formes de l'antiquité: alors, en suppo-  
sant même que son drame ne fût pas aussi parfait qu'il  
pourrait et devrait l'être; qu'il y eût même, par intervalles,  
quelques négligences, quelques endroits faibles; pourvu que  
ces défauts ne portent pas directement sur le fond du  
sujet, sur l'ensemble de la pièce, la censure peut et doit même  
user d'une certaine indulgence à son égard; elle peut  
lui permettre de se montrer, pour épayer le goût du public;  
afin que l'opinion qu'il émettra lui serve de leçon; car  
par tant de beautés du premier ordre, qu'ils ne peuvent affaiblir la réputation  
que méritent et l'auteur et son ouvrage. aussi le public, des  
personnes même très éclairées croient-elles reconnaître dans cette pro-  
duction, la plume d'un maître de l'art. ce n'était toutefois que le coup-  
d'essai d'un très jeune homme qui venait d'achever ses études. ainsi s'at-  
tendait-on à le voir encouragé, et à le servir dans tous les états où la justice  
serait dirigée par des principes libéraux, et ne se montrerait ni aussi sup-  
conneue ni aussi arbitraire que celle de Paris, surtout que depuis que les  
Ducars, les Manchanguis, les Belliard et consorts se sont permis de mettre leur ser-  
potisme à la place de la loi, d'interpréter les ordonnances, au gré de leur pas-  
sions haineuses, et de substituer à la saine logique l'art captieux du sophisme.....  
quoiqu'il en soit, l'ouvrage a été défendu, et l'auteur injustement persécuté à perdre  
courage, et s'est vu contraint d'abandonner une carrière qu'il pouvait faire  
avec tant de gloire. cette pièce se donne maintenant sur tous les théâtres du nou-  
veau royaume de Hollande, et obtient constamment les suffrages de tout le public  
éclairé, comme elle a obtenu l'aveu d'un gouvernement sage, équitable, qui aime  
le bien, qui le recherche avec ardeur, et qui fait l'éprouver.

70  
elle est bien sûre que cette instruction ne sera pas perdue  
pour lui. un cinquième dont le premier jet pourrait servir de  
modèle à la plupart de ses rivaux, n'abusera jamais  
de la condescendance qu'on lui témoigne. Les éloges les  
plus flatteurs n'enfleront point sa vanité, et les critiques  
les plus amères ne pourront abattre son courage. Il saura  
s'élever au dessus des obstacles que l'un et l'autre pourraient  
lui opposer; il suivra sans regarder derrière lui, la route  
qu'il se sera frayée, et finira par atteindre les bornes d'un  
art qu'il perfectionne et qu'il honore en même temps.

Cependant comme le Comité de censure <sup>ne</sup> se sera  
pas dissimulé les défauts de ce drame, bien qu'il en ait permis  
la représentation, il sera tenu de les résumer dans l'ana-  
lyse raisonnée qu'il donnera plus tard de l'ouvrage, et  
d'indiquer à l'auteur, sous les yeux du public, comme il  
l'a fait en particulier, dans sa séance privée, toutes les  
corrections qu'il doit y faire. quelque avantageuse que  
soit l'idée qu'il a eue de cet écrit, elle ne le dispense pas  
de ce devoir, ne fût-ce que pour éviter le soupçon de par-  
tialité, et d'une prédilection que l'on pourrait croire in-  
juste ou mal fondée. Tout au plus pourra-t-il user à son égard  
à son égard d'un peu plus d'indulgence, qu'il ne le ferait

pour un écrivain ordinaire, sans du reste trop exposer son orgueil, car le principal objet que doit se proposer une magistrature de ce genre, c'est de porter au plus haut degré de perfection et de splendeur, et l'art dramatique et la scène qui lui doit toutes ses richesses et ses beautés.

Ce n'est pas seulement sur le mode de construction, sur la marche, la conduite et le fini du drame considéré tout à la fois comme production littéraire et théâtrale, que l'analyse du comité de censure doit porter, mais aussi sur tout ce qui tient à la représentation, comme le geste, la déclamation, le pantomime, la pose, la tenue, et en général toutes les parties du jeu des acteurs, de ceux surtout qui sont chargés des premiers rôles dans les pièces du haut genre, et principalement dans la tragédie. Il doit même y mettre une sévérité d'autant plus rigoureuse, que ces rôles sont plus élevés, et qu'ils exigent un ton de grandeur plus soutenu.

En effet, pour qu'une composition de ce genre obtienne au théâtre un plein succès, ce n'est pas assez qu'elle soit rédigée d'après les principes, conduite avec intelligence, traitée avec goût et purement écrite; il faut encore qu'elle

71  
Soit bien rendue; autrement, après avoir obtenu à la lecture  
les éloges des connaisseurs et même des savans, elle pourrait  
échouer sur la scène; où l'illusion <sup>doit</sup> sembler prêter de nou-  
velles grâces aux beautés qu'y a répandues le pinceau du  
Compositeur. On en voit tous les jours, non seulement ici,  
mais même en France; des exemples assez fréquens pour  
servir de preuves à cette assertion. Combien de tragédies  
de Corneille, de Crébillon, de Racine et de Voltaire,  
qui font un si grand effet lorsqu'elles sont jouées par des  
acteurs intelligens, et sur un théâtre où tout répond à la  
dignité de ces pièces, où l'on ne ménage ni soins ni  
dépenses pour séduire l'imagination et captiver tous  
les sens, <sup>combien de ces tragédies</sup> qui ne procurent aucune sensation, ou n'en  
font naître que de déagréables et de fatigantes, sur certains  
théâtres de provinces aussi mal construits que mal dirigés,  
et qui manquent de tous les embellissemens propres à  
développer et à nourrir l'illusion; sur des théâtres où de  
mauvais acteurs incapables de sentir et d'apprécier les  
beautés d'un ouvrage aussi achevé, entrent sur la scène  
comme des automates à ressorts, récitent leurs rôles du  
ton d'un écolier qui psalmodie sa leçon, et ne savent

adapter ni leur pose, ni leurs mouvements, ni leurs gestes, ni même leurs intonations et les inflexions de leur voix, aux sentiments qu'ils doivent rendre, aux situations qu'ils ont à développer. Ce sont de  <sup>vrais</sup>  mannequins ambulans et parlans, qui sont inaccessible, à toute espèce d'impressions réfléchies; comment feraient-ils sentir aux autres ce qu'ils ne sentent pas eux-mêmes?

Au surplus, ce privilège n'est pas si exclusivement réservé aux troupes de province, que celles de nos grandes villes ne se l'attribuent par intervalles, quoiqu'à un degré plus supportable, ou du moins ne permettent à quelques uns de leurs acteurs d'en jouir à tour de rôle. aussi est-il passé en usage ici comme partout ailleurs, que lorsqu'une pièce est mal reçue du public, le poète en rejette la faute sur les acteurs ou les chanteurs et les musiciens, suivant le genre qu'il a traité. ceux-ci, il est vrai, le lui rendent bien, et se plaignent quelque fois plus haut que lui. tous les deux, au reste, peuvent avoir raison, chacun de leur côté, et le public qui ne veut pas avoir tort, rit souvent de l'un et l'autre. mais il n'en est pas moins évident que la perfection du jeu de l'artiste influe d'une manière très marquée, sur les sensations qu'éprouvent

72

Les spectateurs, et par une suite nécessaire, sur l'opinion qu'ils se forment du poëme. En effet, au théâtre, l'œil et l'oreille sont les premiers mobiles du sentiment; ils le renforcent ou l'affoiblissent, non seulement selon la nature des objets qu'ils lui transmettent, mais aussi, et souvent plus encore, suivant l'ordre et le mode d'après lesquels ils les font parvenir à l'esprit. Or il est tout naturel que l'on juge d'après ce qu'on sent, et qu'on ne rectifie cette erreur, <sup>qu'on a pu commettre,</sup> que lorsqu'on s'est bien convaincu de sa réalité.

Il est donc indispensable que tous les membres du comité de censure assistent aux répétitions et aux dernières <sup>épreuves</sup> de chaque pièce qui doit paraître, concurremment avec ceux de la direction générale et de la direction particulière du théâtre, et qu'ils aient le droit de donner aux auteurs chargés des différents rôles, tous les conseils qu'ils jugeront nécessaires. Ils doivent, à plus forte raison, se trouver à la représentation qui succède à ces premiers essais; et suivre d'un œil attentif tous les mouvements, les gestes et la déclamation de chaque acteur en particulier; se communiquer dans la séance qu'ils tiendront le lendemain, toutes les observations partielles qu'ils auront faites, chacun de leur côté; les résumer avec tout le sang-froid de la réflexion, et ne pas négliger d'en énoncer au moins le principal résultat, dans l'analyse qu'ils rédigeront en commun,

Sans y garder d'autres ménagements que ceux qu'imposent l'urbanité et la décence

Le comité doit porter la même attention sur les décorations, sur les costumes, et en général sur tous les accessoires qui peuvent donner à la représentation plus de vraisemblance, de naturel et de dignité. C'est surtout dans les pièces nationales, et du genre de celles qu'il conviendrait d'adopter ici, qu'il doit exiger une observation plus stricte des règles, pour tout ce qui tient au choix des lieux, à la forme des bractées, à l'emploi des couleurs dans les postures et les draperies, enfin à la coordination des groupes, au caractère d'originalité que chaque auteur doit donner à ses mouvements, pour les mettre en harmonie avec ceux qu'on peut supposer aux personnages introduits sur la scène. Il faut que tout soit local, que tout soit fixe et décidé. Comme les personnages ne sont pas de tous les temps, les sites de même ne doivent pas être de tous les pays. Le principal mérite d'une représentation c'est de nous rendre, en quelque sorte, habitans du lieu où elle nous transporte, et contemporains des individus qu'elle fait passer sous nos yeux. Il faut donc que, d'un côté, les décorations nous peignent ces lieux tels qu'ils ont dû être à l'époque donnée, et que, de l'autre, les acteurs prennent le ton, le faire, et le maintien des personnages qu'ils représentent, et qu'ils s'identifient avec eux jusqu'au point de nous faire oublier le long intervalle de temps qui les sépare de nous.

Ainsi l'auteur, l'acteur et le décorateur ont chacun des obligations très distinctes, qu'ils doivent remplir tantôt séparément, tantôt de concert. Le devoir du poète est de peindre avec autant de naturel et de vérité, qu'il lui est possible, l'esprit, les mœurs et les habitudes des hommes qui ont vécu dans le siècle et le pays dont il rappelle le souvenir, en esquissant l'action qui s'y est passée; de conserver à chaque peuple, à chaque individu, son caractère propre;

73  
Il s'agit de voir que dans ses descriptions et ses images, chaque coup de pinceau soit capricieux, et que l'assemblage des nuances et des teintes, qu'il y emploie, forme un tableau frappant de ressemblance; de modifier avec le plus grand art les emprunts qu'il fait à l'histoire de ces âges reculés, et de les adapter sans efforts, et sans contrainte aux usages et aux goûts du jour. — L'acteur a d'autres obligations: comme il ne peut pénétrer jusqu'à l'esprit, ni émouvoir le cœur, que par l'intermédiaire des yeux et des oreilles, il doit savoir tirer de ces deux organes tout le parti qu'il est possible de s'en promettre. Il faut qu'il rende sensible, pour l'un et pour l'autre tout ce que ces anciennes mœurs, tout ce que ces usages antiques ont eu de caractéristique et de vraiment original. — Le décorateur doit de même conserver à chaque site, ce qu'il présentait alors de pittoresque et de romantique; il doit prêter à toutes les positions, à tous les aspects qu'il fait revivre, les formes et les traits que la nature leur avait imprimés, ces nuances, <sup>et même</sup> peut-être sauvages, que la culture a rendues plus agréables, comme la civilisation a rendu les caractères plus doux <sup>plus</sup> et traitables. Ce n'est qu'en suivant la nature pas à pas aux diverses époques <sup>ce n'est qu'en</sup> qu'il parcourt, dans tous les lieux où elle se manifeste, et en tâchant de la prendre partout sur le fait, qu'il pourra donner à son tableau ce ton de naturel et de vérité qui fait illusion, et qui joint au mérite de la ressemblance, l'avantage de l'à-propos.

L'histoire générale, les traités archivers particulières, et à leur défaut, les traditions peuvent servir de guides au savant qui compose, comme aux artistes qui le remplacent sur la scène, et qui se rendent ses interprètes. Les uns et les autres doivent enquirir d'après ce que leur apprennent ces annales, fissent-elles même suspectes,

et modeler leurs figures, non seulement sur la nature vivante,  
mais sur la nature locale, telle qu'elle était alors.

Voulez-vous savoir, comment jeunes artistes qui entrent  
dans la carrière, comment vous parviendrez à remplir tant  
d'obligations et de si difficiles? interrogez M. Noverre le plus sa-  
vant, le plus justement célèbre de tous les maîtres de ballets  
que L'académie royale de Musique (de Paris) ait jamais  
eus, il vous répondra sans hésiter: " Il est un art, il est un  
" sentiment heureux qui doit apprendre aux artistes,  
" à juger d'avance des effets <sup>que produira le</sup> grand tableau qu'ils veulent  
" exposer sur la scène. La nature et des localités, la justesse  
" des poses, l'assortiment des physionomies dans les groupes,  
" la convenance des draperies, le choix et l'entente des couleurs,  
" La sympathie des objets qu'ils rapprochent, enfin l'air  
" de vérité qu'ils savent donner à tous les détails de circons-  
" tances, qui tiennent une place dans le cadre qu'ils se sont  
" tracé: telle est l'échelle de convention sur laquelle ils  
" doivent mesurer l'impression que le spectacle fera sur  
" tout l'auditoire; et il la produira à coup-sûr, si leurs  
" calculs a été justes....."

L'opinion d'un homme que l'Europe entière regarda  
comme l'artiste le plus profondément versé dans toutes  
les parties de cet art enchanteur, auquel la scène doit tout son  
embellissement

(a) 26<sup>e</sup> lettre: sur la convenance et les rapports d'harmonie.... dans les

74  
embellissement, les représentations théâtrales, toute leur <sup>richesse</sup> ~~supplément~~.  
L'illusion, ses prodiges les plus étonnans; l'exécution, ses  
moder les plus achevés: cette opinion, (si elle a le tort), sera  
de quelque poids aux yeux des membres du comité de cen-  
sure, d'autant plus que l'observation et l'expérience  
pourront les convaincre, qu'elle est avouée par la nature  
et le sentiment intime, et qu'elle se trouve d'accord avec  
celle de tous les Savans, de tous les connaisseurs, et  
en général de toutes les personnes qui ont fait une  
étude approfondie de cet art. Je dirai presque de cette  
science, car on peut lui donner ce nom, si on l'obser-  
ve sous le rapport des principes qu'il s'est créés, et  
des règles à l'observation desquelles il s'astreint  
si rigoureusement.

L'après cela, le comité sentira que cet objet  
qui paraît si minutieux par lui-même, est pour-  
tant d'une importance réelle, et qu'il exige de sa part  
la surveillance la plus constante et la plus réfléchie,  
puisque'il est l'unique base sur laquelle repose l'il-  
lusion, et que l'illusion décide en grande partie du  
succès momentané des pièces. Je sais bien que l'at-  
tention qu'il réclame ne peut aller de pair avec celle

que l'on doit à ces pièces elles-mêmes, puisqu'il n'a ajouté rien ni à leur mérite réel, ni par conséquent à leur valeur intrinsèque, lui-même qu'il contribue le plus efficacement à leur faire obtenir les suffrages de l'auditoire. Cependant cette influence qu'il exerce sur les sens, et, par contre-coup, sur l'esprit des spectateurs, de ceux mêmes qui sont le plus en garde contre ses prestiges décevants, lui prête un intérêt après prenant, pour mériter de fixer les regards d'une société dont tous les travaux doivent avoir pour objet le perfectionnement de la scène.

Je dis plus: cette surveillance que je réclame est d'une nécessité plus indispensable ici que partout ailleurs, par la raison que la majeure partie des pièces <sup>tant</sup> originales, qu'imitées ou traduites, qui se donnent sur notre théâtre, restent manuscrites, et qu'il n'y en a point que jamais d'autre copie que celle qui est remise au répertoire, et que les auteurs se partagent, chacun suivant le rôle dont il est chargé. Il résulte de là qu'on ne peut en porter un jugement raisonné, tel que celui qui serait le résultat d'une lecture réfléchie, et qu'il est impossible de donner à son opinion d'autre fondement, que l'effet produit par le mode de représentation, et l'idée qu'on en a conçue d'après le premier coup-d'œil, et que ce coup-d'œil a plus ou moins influencé.

75

Le comité que je suppose établi, est donc, par la nature même de son institution, obligé d'entrer dans tous les détails qui tiennent à ce mode de représentation; il doit suivre <sup>même et</sup> d'un œil attentif toutes les parties du jeu des auteurs; observer tous les rapports dans lesquels ils se mettent entre eux; calculer avec la même précision ceux qu'ils ont établis entre les divers accessoires qui servent à l'embellissement de la scène; peser alternativement dans une balance égale, l'harmonie ou la dissonance des objets qu'ils placent en vis-à-vis ou en opposition, et déterminer d'avance les effets qui résulteraient de ces rapprochemens ou de ces contrastes. Le Jugement qu'il en porte, et qui sera fondé en preuves comme en raisons, doit être non seulement impartial mais sévère, en supposant toutefois que la direction ait donné aux artistes qu'elle emploie, tous les moyens de satisfaire pleinement aux obligations qu'elle avait droit de leur imposer. S'ils les négligent, ou qu'ils les remplissent mal par inadvertance, maladresse ou défaut de goût, la censure doit signaler sans ménagement toutes les fautes qu'ils ont commises; elle doit leur retracer la route qu'ils devaient suivre; leur désigner les endroits où ils se sont fourvoyés, les éveils qu'ils doivent se faire éviter; les prémunir contre ceux qu'ils rencontreront

-ront

encore; leur dire, leur répéter qu'ils doivent soigner les moindres détails, et surveiller tous leurs mouvements avec l'attention la plus scrupuleuse, tant qu'ils restent sous les yeux de leur auditoire; leur <sup>rappeler</sup> ~~remettre~~ sans cesse sous les yeux les principes généraux et les règles de détail auxquelles ils sont tenus de s'astreindre, et les ramener ainsi à des devoirs qui sont de rigueur pour eux; car ils forment une partie essentielle de leur vocation, et l'intérêt public qui doit toujours <sup>avoir</sup> la préférence sur celui de quelques artistes, exige impérieusement qu'ils y soient fidèles.

Je pressens bien que le directeur du théâtre et ceux de l'orchestre ne recevront pas toujours avec la reconnaissance qui leur serait due, les observations et les conseils que leur adressera le comité de censure. Ils pourraient même regarder comme une atteinte portée à l'art et au bon goût, ce que, moi, j'appelle un service rendu aux lettres, à la scène et au public. Cette sévérité, quelle que fût quelle soit, révoltera bien davantage encore les acteurs, ceux surtout qui veulent jouer deux rôles à la fois, et qui ont la double ambition <sup>peut-être irréflicie-</sup> de briller sur la scène, et de se faire un nom

76  
dans la république des lettres, ou dans les fastes de la littérature dramatique. Leur amour-propre doublement outragé traitera de trivialités méprisables, de redites fades et ridicules,

Les réflexions sages et lumineuses mais sévères des correcteurs qui signifieront les erreurs dans lesquelles les auteurs précipités, l'ignorance, la paresse ou le défaut de goût, et les enculpés de partialité, peut-être même ira-t-il jusqu'à les traiter de calomnie. une discussion sensée et méthodique qui, en effet, n'aura <sup>véritablement</sup> pour objet que l'honneur et le progrès des sciences, se métamorphosera sous la plume de ces prétendus écrivains, en un pamphlet abrasé de fiel; ils retorqueront contre la critique, les arguments dirigés contre eux avec autant de raison que de justice; ils prétendront retrouver dans <sup>leurs</sup> observations le désordre qui règne dans leurs propres écrits, et le mauvais goût des colifichets qui les surchargent sans les embellir.

Tel est, en effet, le langage, tels sont les procédés de tous ces petits esprits, de tous ces écrivains médiocres, qui sont faits pour ramper terre à terre, et qui voudraient s'élever jusqu'à l'empire. Lorsque ils sont forcés jusqu'à dans leurs derniers retranchemens, ils s'irritent, jettent feu et flamme, et se donnent la torture, pour échapper aux traits de la vérité qui les offusque sans pouvoir les éclairer.

mais toutes ces ruses que leur suggerent le dépit et la vanité, sont trop maladroites, pour pouvoir en imposer à ceux qui veulent se donner la peine de réfléchir. Des inculpations aussi injustes, aussi indécentes ne produisent ordinairement d'autre effet, que de rendre plus sensibles la foiblesse et l'imperfection de ces esquisses à peine ébauchées, que leurs auteurs prétendent nous donner pour des chefs-d'œuvre. plus ils mettent d'aigreur dans leur justification, plus ils donnent de force et de consistance aux reproches qu'on leur adresse. ainsi ils fournissent eux-mêmes les armes dont on se sert pour les combattre.

<sup>tantefois</sup> Si au moyen d'une intrigue ourdie d'avance, d'un parti assez puissant et assez adroit pour entraîner la multitude, d'un heureux choix d'accessoires qui ajoutent au luxe du spectacle, un éclat momentané, leur drame ou leur opéra obtient un succès éphémère, ils ne manquent pas de faire sonner bien haut le nombre de représentations qu'il a eues, et les suffrages qui semblent les avoir justifiés. mais les gens instruits qui sont familiarisés de longue main avec tous les principes

de l'art, et qui ont une connaissance réfléchie du théâtre  
savent très bien qu'en fait de petites pièces et d'opéras comi-  
ques, du genre moyen, rien de plus facile que d'attirer la fou-  
le, et de s'assurer des applaudissemens. La musique, les  
décorations, les costumes et tous les autres accessoires se réunis-  
sent pour opérer ce prétendu prodige. Ils parlent aux  
sens, ils séduisent l'imagination, et ne laissent pas à l'esprit  
le tems d'apercevoir les défauts qui fourmillent <sup>dans l'ouvrage.</sup> honneur  
et gloire en soient en soient rendus au musicien, au décora-  
teur, au machiniste, au tailleur, à la marchande de  
modes: sous la sauvegarde de cette bruyante cohue, le  
poète qui s'en est reposé sur leur intelligence, se croit  
déjà aux portes du temple de l'imortalité. ainsi les  
productions les plus médiocres peuvent, à la faveur de l'illu-  
sion, surprendre, pour un moment, les suffrages de la  
multitude, surtout quand quelques petites manœuvres  
viennent lui prêter leur appui. mais cette féerie dé-  
cevante est de courte durée; l'engouement passe, la  
pièce tombe, et l'opinion des savans mieux appréciée  
finit toujours par prévaloir.

Mais ces savans eux mêmes, a-t-on dit plus d'une  
fois, ont assisté à ces représentations. eh bien! qu'est ce que

cela prouve? qu'ils devaient voir le drame pour le juger, et qu'ils ont fait un très grand sacrifice, et un sacrifice, sans contredit, bien pénible pour eux, en écoutant d'un bout à l'autre, cette longue série d'épisodes romanesques, de scènes mal filées, de situations aussi dénuées de naturel que de vraisemblance. en conclure qu'ils ont donné leur assentiment à ce fatras de merveilles absurdes, ce seroit abuser du privilège qu'on accorde au ridicule. Supposons même que, par impossible, quelques détails minutieux les aient, je ne dirai pas amusés, mais distraits un instant, soit par leur tournure forcée, soit par leur singularité bizarre, prendrons-nous pour un signe d'approbation, ce sourire de pitié que la frivolité elle-même surprend quelque fois au génie?

C'est précisément parce que ces savans ont été témoins du succès équivoque de ces pièces, qu'ils se sont confirmés, et plus fortement encore qu'ils ne l'étoient jadis, dans l'opinion que les inepties les plus fades peuvent amuser le vulgaire des spectateurs, et que la pompe du spectacle peut leur prêter aux yeux d'un

78

auditoire de cette trempe, l'intérêt que leur refusent ou-  
vertement le choix du sujet, la marche de l'action, la  
conduite de l'intrigue et la nature du dénouement. à la  
suite de cette nouvelle expérience, ils sont demeurés plus  
convaincus que jamais, que la censure est d'une né-  
cessité indispensable; qu'elle doit avoir une très gran-  
de latitude de pouvoir; qu'elle doit user de ses droits avec  
cette fermeté et cette franchise noble et hardie que  
donne la conscience du bien que l'on a fait et <sup>à celui-</sup> que l'on  
peut faire encore; qu'enfin elle doit faire justice de  
toutes ces compositions insipides, qui ne peuvent que dé-  
shonorer la scène. En effet, on ne doit, sous aucun  
prétexte, y rien introduire qui la dégrade et la rab-  
baïsse; rien qui lui fasse perdre cette illustration  
sans laquelle un spectacle ne peut se maintenir  
avec avantage; rien qui ne puisse mériter l'assen-  
timent des gens de goût.

Mais tous les écrivains peuvent-ils composer des  
ouvrages assez achevés, pour soutenir l'épreuve d'une cen-  
sure aussi austère? non sans doute, et ceux qui se défient  
de leurs forces

*de leurs forces*

79  
de leurs forces, ceux qui ne peuvent compter sur leurs moyens  
doivent suivre le conseil que leur donne Boileau:

Soyez plutôt orateur, si c'est votre talent,  
ouvrier estimé dans un art nécessaire,  
qu'écrivain du commun, ou poète vulgaire.

Si l'on n'a pas reçu de la nature, l'étude, le raisonnement et  
l'expérience n'ont pas uni leurs efforts, pour nous donner cette  
force de génie qui s'élève d'un trait aux conceptions les  
plus sublimes, cette vigueur d'imagination qui maîtrise  
tous les sujets, et la force de se prêter aux plans qu'elle  
a combinés, mais surtout cette finesse de tact, cette jus-  
tesse d'appercu qui voit tous les objets au point de distance  
où ils sont réellement, qui leur assigne les proportions  
qu'ils doivent avoir, les formes qui leur conviennent, le  
degré de fini qui leur est propre; dans ce cas, donnons  
nous bien de garde d'entrer dans une arène où nous échoue-  
rions à coup-sûr; gardons le silence, ne fût-ce que pour  
nous éviter la honte et l'embarras de répondre à une cri-  
tique dont nous ne pourrions nous dissimuler la faiblesse,  
et de justifier des sottises par des sottises plus absurdes encore.  
au surplus, aurions nous cette ressource précieuse et

harardeuse avec un comité de censure autorisé par le gouver-  
nement? et quand même nous oserions tenter ce pas glissant  
et dangereux, pourrions-nous espérer que des sarcasmes  
virulents intimideront cette haute magistrature, et que fa-  
tiguée d'une lutte aussi déshonorante, elle <sup>suivra les traces</sup> imitera l'exem-  
ple de la société qui, sous le monogramme de X. a rendu  
tant de services à la scène et au public, et, qu'à son exem-  
ple, elle nous cédera le terrain? nous livrer à un espoir  
aussi frivole, ce serait nous faire illusion, et nous exposer  
aux remords ou aux regrets qui entraînent à sa suite  
une entreprise téméraire et mal conçue.

D'ailleurs ces petites vengeances ne pourraient avoir  
lieu que lorsqu'il s'agirait des drames <sup>plus ou moins</sup> ~~bons ou mauvais~~,  
qui auraient été remis plus anciennement au reper-  
toire, et que lorsque des auteurs et l'avidité des artistes  
seraient parvenus à maintenir à leur porte, par la  
seule raison que c'est leur ouvrage, et qu'ils sont plus  
lucratifs que les meilleures pièces. comme aucune <sup>magistrature</sup> ~~typique~~  
d'autorité ne peut avoir, non plus que la loi dont elle  
est l'interprète, une force rétrograde, le comité ne pour-  
rait les expulser <sup>de sa propre autorité</sup> de force ni du repertoire ni du théâtre.

80

il n'aurait pas même le droit d'exiger de l'entrepreneur, du moins jusqu'à nouvel ordre, qu'il les soumit à sa censure, avant de les faire paraître. mais d'un autre côté, personne ne pourrait l'empêcher de les <sup>d'en faire</sup> soumettre à l'analyse après la représentation, et de mettre dans le jugement qu'il en porterait, toute la sévérité que les circonstances et la nature de l'ouvrage lui paraîtraient réclamer; sauf aux auteurs et aux artistes à venger ensuite, les uns l'honneur de leur ouvrage, les autres, celui de leur jeu, à la manière accoutumée, si toute fois le comité n'était point autorisé à défendre ces récriminations insultantes, qui font autant de tort à la littérature dramatique qu'aux sciences en général.

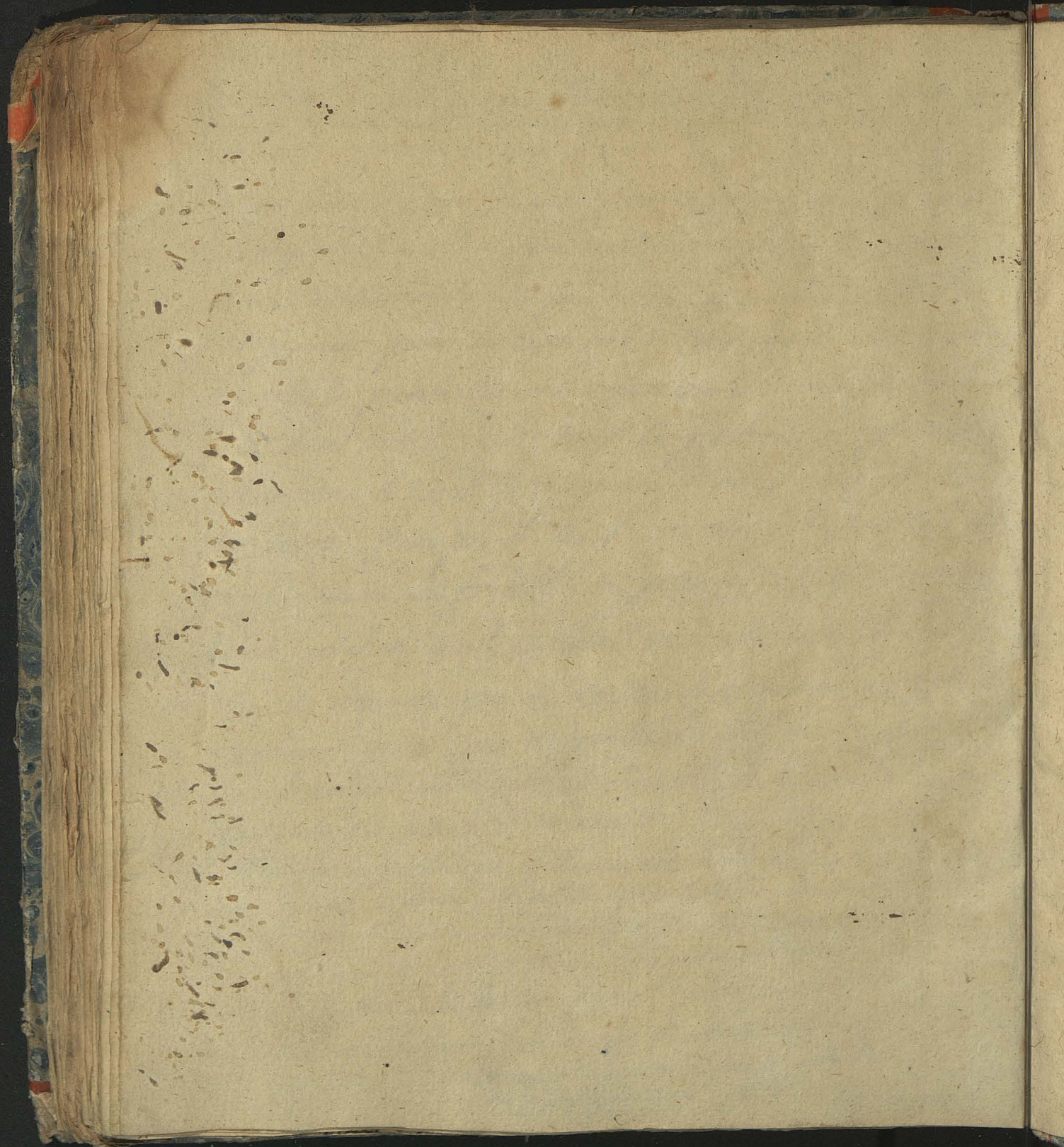
Comme jusqu'ici je n'ai supposé à cette institution d'autre objet, que le perfectionnement et l'illustration de la scène, je n'ai pas besoin de dire qu'elle ne pourrait empiéter sur aucune autre branche de littérature, et que, par conséquent, elle n'aurait pas le droit de remettre publiquement son opinion sur telle production que ce soit, qui serait étrangère au théâtre. — aussi bien, si l'on veut, et bien sincèrement, favoriser les progrès des sciences, des lettres et des arts, le moyen le plus efficace c'est d'exempter de la censure

(bien sûr que)  
tous les écrits, que les uns et les autres font éclore, ~~Je dis plus~~  
S'ils sont décidément mauvais, l'opinion publique en fera justice. Je dis plus,  
l'autorité Suprême ne devrait avoir le <sup>droit</sup> d'arrêter, même après  
l'impression, le cours d'aucun ouvrage, à moins qu'il ne  
fût trop ouvertement dirigé contre la religion, le gouver-  
nement ou la morale publique; encore même faudrait-il qu'il  
fût prouvé qu'ils les exposent à des dangers imminents.

D'ailleurs, Je pense comme ce fameux orateur Suédois, <sup>(a)</sup> et  
Je dis avec lui: ... » Le droit de publier ses pensées  
» est comme le droit de respirer; c'est la vie de l'hom-  
» me libre. Puisque l'être suprême a départi à cha-  
» que individu la faculté de penser, il voulait, sans  
» doute, qu'il en usât. autant vaudrait donc lui arra-  
» cher la langue, que de vouloir le priver de cette preroge  
» tive divine. quiconque ose porter atteinte à ce droit, prou-  
» qu'à l'exemple des despotes de l'orient, il ne veut être servi  
» que par des esclaves et des muets.

(a) M. Segner professeur en l'université de Lund, un des litté-  
rateurs les plus instruits, des philosophes les plus libéraux, et des  
poètes les plus justement célèbres que la Suède possède aujour-  
d'hui. ce passage que Je transcris mot à mot est extrait d'un  
discours rempli d'idées sublimes, que l'auteur prononça le jour  
du jubilé ou de l'anniversaire de la réformation. // termine  
la péroraison de ce morceau d'éloquence qui mérite d'être traduit  
dans toutes les langues.





82

